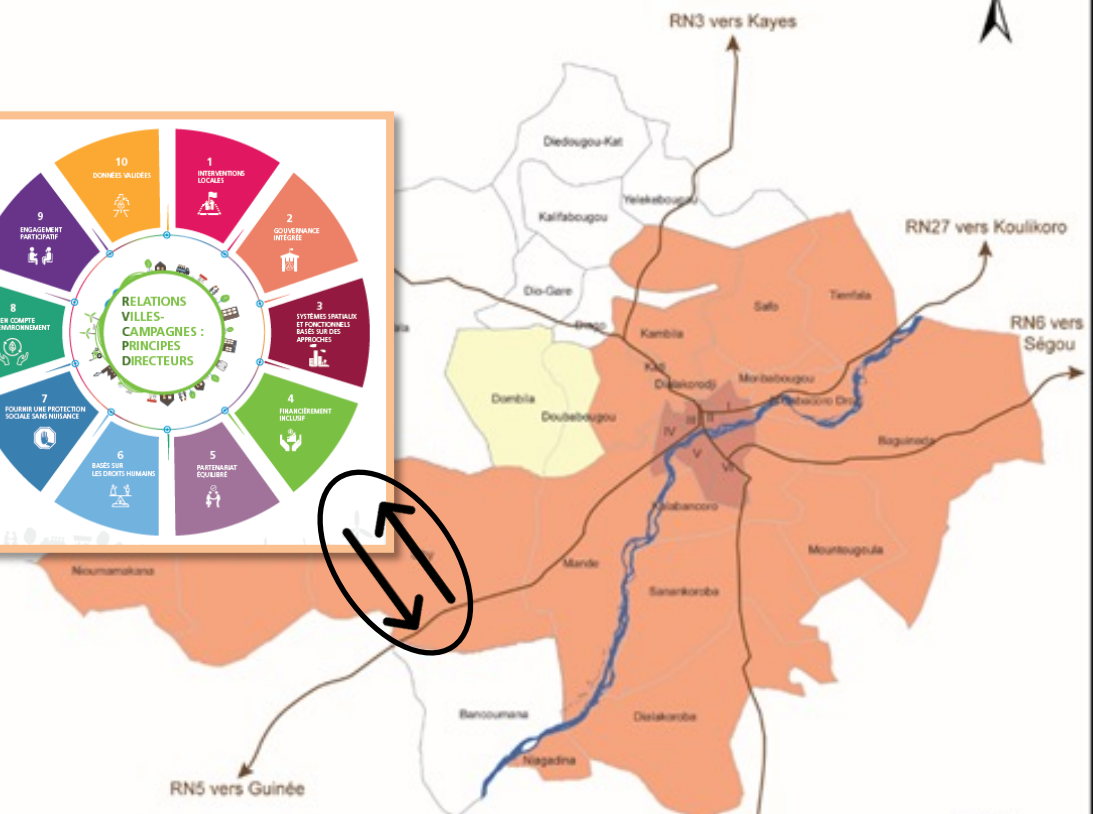


LE GRAND BAMAKO ET LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES (RVC)



Adhésion à l'Intercollectivités du Grand Bamako en 2023



20 km

Source : Agence urbaine Grand Bamako
Réalisation : M. Bertrand, IRD

Avertissement : Publié par le Programme des Nations-Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) en collaboration avec le Ministère de l'Urbanisme, de l'habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population – Mali.

Tous droits réservés © Octobre 2024

Les appellations employées dans cette publication et l'exposé des données qui y figurent n'impliquent pas le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou le Gouvernement de la République du Mali.

L'analyse, les conclusions et les recommandations ne reflètent pas nécessairement les opinions du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat), ni de son Conseil d'Administration, ni du bailleur de fonds en l'occurrence l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID).

Le présent document peut être reproduit entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support à des fins éducatives mais non lucratives, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteurs, à la condition qu'il soit fait mention de la source.

ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué.

La présente publication ne peut être revendue, ni utilisée à d'autres fins commerciales, sans autorisation préalable écrite du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-HABITAT).

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement.

Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat)

B.P 30030 Nairobi 00100, Kenya

Tel : (254) 206 231 20

Télécopie : (254) 2 206 242 66

Site web : www.unhabitat.org

Coordinateurs: Remy Sietchiping et Frédéric Happi Mangoua (ONU-Habitat)

Gestionnaire du projet: Frédéric Happi Mangoua

Auteurs Principaux: Ousmane Sow, Sebastien Diallo

Collaborateurs et Contributeurs: Remy Sietchiping, Frédéric Happi Mangoua, Suzanne Koufana, Grace Githiri, Leandry Jieutsa, Sidnoma Nita Belemsobgo

Relecture: Sidnoma Nita Belemsobgo, Frédéric Happi Mangoua, Remy Sietchiping

Conception et mise en page: Jean Robert Gatsinzi et Mark Mungai Muiruri, Yijia Ma

Appui financier : *l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID).*

Publié par ONU-Habitat, 2024

REMERCIEMENTS

Le Grand Bamako et les Relations Villes Campagnes (RVC) a été préparé par le Programme des Nations-Unies pour les Etablissements Humains (ONU-Habitat) dans le cadre de la première phase du projet « Soutenir la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes (NPV) à travers des politiques urbaines nationales et infranationales – En République Démocratique du Congo et au Mali ». Il a été préparé dans un processus inclusif et participatif, impliquant plusieurs acteurs et partenaires du développement.

Tout d’abord, nous adressons nos sincères remerciements aux autorités administratives, aux responsables du Ministère de l’Urbanisme, de l’Habitat, des Domaines, de l’Aménagement du Territoire et de la Population du Mali (MUHDATP), ainsi qu’aux représentants des collectivités territoriales du District de Bamako et des communes périurbaines, pour leur engagement constant dans la conception et la mise en œuvre de ce projet. Leur appui a été déterminant dans l’élaboration des stratégies pour renforcer les Relations Villes campagnes (RVC). Il faudrait ajouter les représentants des Départements sectoriels, des représentants du secteur privé et des Organisations de la Société civile, des représentants de projets et programmes de développement, des représentants des structures de formation et de recherche, des autorités religieuses et coutumières, des représentants des Ordres professionnels et juridiques, et la presse publique et privée.

Nos sincères remerciements aux acteurs et partenaires du développement du secteur urbain qui se sont mobilisés durant la mise en œuvre de ce projet, notamment lors de l’atelier de Novembre 2022 à Bamako. Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l’ensemble des parties prenantes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

La contribution d’ONU-Habitat a été réalisée par la Division des Solutions Globales (GSD) dirigée par son Directeur, Raf Tuts. L’équipe de la Section des Politiques, de la Législation et de la Gouvernance (PLGS) dirigée par Remy Sietchiping a mené la mise en œuvre du projet. Il faut saluer l’appui technique et les conseils de cette équipe qui a apporté une expertise précieuse tout au long du processus. L’engagement d’Ousmane Sow, de Sébastien Diallo, consultants d’appui, ainsi que de Remy Sietchiping, Frédéric Happi Mangoua, Grace Githiri, Suzanne Koufana, Sidnoma Nita Belemsobgo et Leandry Jieutsa a été essentiel pour garantir la qualité et la cohérence de cette publication.

Un merci particulier est adressé à l’Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement (AACID) pour leur soutien financier et technique, qui a rendu possible la réalisation de cette étude, visant à améliorer la planification urbaine et territoriale du Grand Bamako à travers le Nouveau Programme pour les Villes et l’Objectif 11 de l’Agenda 2030.

AVANT-PROPOS

La ville de Bamako, capitale du Mali, devenue Grand Bamako, est bien plus qu'un projet territorial. Elle incarne un pont, un lien essentiel de dimensions multiples : Un pont entre villes et communes sœurs, un pont entre les zones de production, de transformation, et de consommation, un pont entre la décentralisation et l'aménagement du territoire, un pont entre pays frères et surtout un pont entre l'urbain et le rural. Créé en 2018 avec seulement 22 membres, le Grand Bamako s'est rapidement élargi à 25 membres en 2019, puis à 26 en 2022. Le Grand Bamako est le symbole de la représentativité effective des Relations Villes Campagnes (RVC) au Mali.

Les Relations Villes Campagnes touchent une grande variété de domaines thématiques allant de la planification urbaine et territoriale au renforcement des villes de différentes catégories (petites, moyennes et intermédiaires, etc.), de la facilitation des flux spatiaux de personnes, de produits, de services et d'informations à la promotion des systèmes de sécurité alimentaire ainsi qu'à la mobilité et à la migration. Celles-ci traitent également de la réduction de l'impact environnemental dans les convergences urbaines-rurales, du développement d'une législation et des structures de gouvernance et de la promotion des investissements financiers inclusifs, entre autres.

S'alignant avec les perspectives de la mise en œuvre des principaux agendas globaux tels que l'Agenda 2030 qui est le programme de développement durable à l'horizon 2030 et surtout le Nouveau Programme pour les Villes (NPV) adopté à Quito (Equateur) en 2016, le document intitulé « Relations villes-campagnes pour un développement territorial intégré : Cadre d'action et Principes Directeurs » de ONU-Habitat sur lequel s'adosse cette publication, offre un cadre d'orientation aux dirigeants à tous les niveaux de gouvernement pour leur permettre de pouvoir offrir à leur territoire, une planification totalement intégrée. Cette publication arrive au moment où les inégalités spatiales entre les zones urbaines et rurales constituent une préoccupation majeure dans l'agenda mondial et spécifiquement à Bamako, au Mali, où il faut trouver des solutions aux différents maux qui minent le développement des villes maliennes.

se veut être un cas d'école dans lequel des principes directeurs sont repris et surtout validés dans le processus parallèle de la création du Grand Bamako pour une planification territoriale totalement intégrée. En mutualisant leurs ressources et en planifiant ensemble, les différentes entités formant le Grand Bamako s'engagent à valoriser leurs atouts respectifs, tout en se projetant vers un avenir commun.

Le Gouvernement du Mali soutient cette démarche, car, convaincu que les décisions prises aujourd'hui façonneront le futur. Le Grand Bamako pourrait ainsi jouer un rôle clé dans le développement du Mali. Nous restons persuadés que l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) et son objectif 11 passera par la transformation de nos villes et métropoles, qui constituent les moteurs de la croissance et de l'inclusion pour les générations futures.

M. Ibrahim Abderhamane KOUNTA

Secrétaire Général de l'Ordre des Urbanistes du Mali



TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	vi
AVANT-PROPOS	vii
SIGLES ET ABREVIATIONS	xii
LISTE DES FIGURES	xiii
LISTE DES TABLEAUX	xv
RESUME EXECUTIF	xvi
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : BAMAKO	4
CHAPITRE 1: BAMAKO, DE LA PRISE DE CONSCIENCE A L'ACTION	6
1.1. Organisation Administrative et Gouvernance	6
1.2. Organisation spatiale	8
1.3. La démarche entreprise par les autorités du District de Bamako	9
CHAPITRE 2: IMPACT DE BAMAKO AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL	14
DEUXIEME PARTIE : LE GRAND BAMAKO	21
CHAPITRE 3: LA NAISSANCE DU GRAND BAMAKO	24
3.1. Processus de création du Grand Bamako (GB)	24
CHAPITRE 4: LES PRINCIPES, PLAN D'ACTION ET PERSPECTIVES DU GRAND BAMAKO	28
4.1. Les Principes du Grand Bamako	28
4.1.1. Être un moteur de développement	28
4.1.2. Une gouvernance intégrée	28
4.1.3. Interventions locales	30

4.1.4. Partenariats équilibrés	30
4.1.5. Financement inclusif	31
4.1.6. Planification participative, inclusive et intégrée (à travers le continuum, gestion inclusive des terres)	31
4.1.7. Prise en compte de l'environnement	31
4.1.8. Se doter de services techniques performants	31
4.1.9. Un centre de ressources et de données	32
4.1.10. Le partage d'expérience	32
4.2. Plan d'action : le Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA) 2021-2030	33
4.2.1. Cadre logique et thématique du PDIA	33
4.2.2. Les activités	33
4.3. Les Perspectives	40
4.3.1. Le Projet de Résilience Urbaine de Bamako	40
4.3.2. Les programmes MLI/021 et MLI/022 de la coopération Luxembourgeoise	40
4.3.3. Le programme FAO	41
4.3.4. Les pourparlers pour des nouvelles adhésions	41
TROISIEME PARTIE : LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES ET LE GRAND BAMAKO	42
CHAPITRE 5: LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES, PRINCIPES DIRECTEURS ET CADRE D'ACTION	44
5.1. Analyse des principes directeurs des Relations Villes-Campagnes (RVC)	44
5.1.1. Des interventions locales	45
5.1.2. Une gouvernance intégrée	46
5.1.3. Des approches systémiques, fonctionnelles et spatiales	46

5.1.4. L'inclusion financière	47
5.1.5. Des partenariats équilibrés	48
5.1.6. Une approche fondée sur les droits de l'homme	48
5.1.7. Ne pas nuire et fournir une protection sociale.....	49
5.1.8. Une approche respectueuse de l'environnement.....	49
5.1.9. Un engagement participatif.....	50
5.1.10. Des données validées	50
5.2. Le cadre d'action pour les RVC	52
5.3. Evaluation des relations villes-campagnes dans le Grand Bamako	52
CONCLUSION	54
6. BIBLIOGRAPHIE	56
7. ANNEXES	58
Annexe 1. Illustration de l'étalement de Bamako	58
Annexe 2. Densité de la Population.....	61
Annexe 3. Conditions ayant prévalu à la mise en place du Comité.....	62
Annexe 4. Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA) du Grand Bamako	63
Annexe 5. Projet de Résilience Urbaine de Bamako	64
Annexe 6. Zones d'intervention des deux programmes.....	67
Annexe 7. Résolution de ONU-Habitat sur les Relations Villes Campagnes (RVC) HSP/HA/1/Ress.5	68
Annexe 8. Les principes directeurs du Grand Bamako et de l'ONU-Habitat	70
Annexe 9. Les points d'entrée sectoriels et la démarche du Grand Bamako	79
Annexe 10. Initiatives et perspectives du Grand Bamako.....	82
Annexe 11. Photos des esquisses des logos du GB et de l'AUGB.....	86

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AACID	Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement
ADR	Agence de Développement Régional
AUGB	Agence Urbaine du Grand Bamako
BH30	Bamako horizon 2030
CET	Centre d'Enfouissement Technique
CPAUB	Cellule de Préfiguration de l'Agence d'urbanisme de Bamako
GB	Grand Bamako
GO	Grand Ouagadougou
LuxDev	Agence Luxembourgeoise pour la Coopération au développement
MLI/021	Programme de développement rural et de sécurité alimentaire, financé par LuxDev
MLI/022	Programme de formation et d'insertion professionnelle, financé par LuxDev
NPV	Nouveau Programme pour les Villes
ODD	Objectifs de Développement Durable
PDIA	Plan Décennal d'Investissement et d'Activités
PONAV	Politique Nationale de la Ville
PRODEV	Programme de Développement des Villes
PRUBA	Projet de Résilience Urbaine de Bamako
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RVC	Relations Villes-Campagnes
SDU	Schema Directeur d'Urbanisme
SMI-GB	Syndicat Mixte Intercollectivités Grand Bamako
SOMAGEP	Société Malienne de Gestion de l'Eau Potable
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain

LISTE DES FIGURES

Figure 1. le Mali	6
Figure 2. le District de Bamako et ses communes environnantes	6
Figure 3. le District de Bamako et les communes du cercle de Kati	7
Figure 4. le District de Bamako et ses six communes	8
Figure 5. Programmation de deux rocares	10
Figure 6. Programmation de cinq décharges finales	10
Figure 7. Programmation de trois ports secs	11
Figure 8. Une métropole respectueuse de la nature	11
Figure 9. Bamako, carrefour naturel de la sous-région	12
Figure 10. Tâche urbaine dans le cadre régional du Mali méridional avant la réforme territoriale	14
Figure 11. Bamako vers 1750	15
Figure 12. Bamako en 1908	15
Figure 13. Le relief de Bamako	16
Figure 14. Bamako en 1920	16
Figure 15. Bamako en 1950	16
Figure 16. Bamako entre 1960 et 1968	17
Figure 17. Evolution démographique des six communes du District de Bamako, de Kati et de Kalabancoro	18
Figure 18. Accroissement de la population de Kati et Kalabancoro entre les trois recensements.	19
Figure 19. Carte des membres fondateurs du Grand Bamako	25
Figure 20. Adhésion de Baguinéda-Camp, Kati et N'Gbacoror-Droit en 2019	25
Figure 21. Adhésion de la commune de Kambila en 2022	25

Figure 22. Adhésion au Grand Bamako	26
Figure 23. Poids démographique des communes adhérentes et nombre de délégués	29
Figure 24. Cadre logique du plan décennal d'investissement et d'activités du Grand Bamako . .	33
Figure 25. Programmation de cinq décharges finales de déchets.	34
Figure 26. Périmètres irrigués et maraichers	35
Figure 27. Programmation de dix centrales solaires	36
Figure 28. Programmation de trois ports secs	38
Figure 29. Programmation de deux hôpitaux	39
Figure 30. Mesure de la tâche urbaine de Bamako dans les années 2010.	58
Figure 31. Tâche urbaine et parcellements fonciers relevés dans le cercle de Kati dans les années 2010	59
Figure 32. Tâche urbaine en 2020	60
Figure 33. Densité de la population	61
Figure 34. Poids démographique des communes adhérentes et nombre de délégués	62
Figure 35. Plan décennal d'investissement et d'activités du Grand Bamako (GB30).	63
Figure 36. Les composantes du PRUBA.	64
Figure 37. Zones d'intervention des deux programmes MLI/21 et MLI/22 de LuxDev	67
Figure 38. Stations de traitement des boues de vidange.	82
Figure 39. Places publiques citoyennes dans les chefs-lieux de commune.	83
Figure 40. Transport ferroviaire entre les communes de Tienfala et de Bossofala	85

LISTE DES TABLEAUX

Table 1. Comparaison des principes directeurs du GB et des RVC	51
Table 2. Le Grand Bamako et les principes des Relations Villes-Campagnes	70
Table 3. Gouvernance, législation et renforcement des capacités et la démarche du Grand Bamako	74
Table 4. Planification intégrée à travers le continuum ville-campagne et la démarche du Grand Bamako	75
Table 5. Investissements et financement pour un développement inclusif des Relations Villes-Campagnes et la démarche du Grand Bamako	76
Table 6. Renforcer les moyens d'action des particuliers et des communautés et la démarche du Grand Bamako	77
Table 7. Gestion des connaissances et des données pour des flux spatiaux dynamiques de personnes, de produits, des services, des ressources et des informations et la démarche du Grand Bamako	78
Table 8. Points d'entrée F et G	79
Table 9. Points d'entrée H et I	80
Table 10. Points d'entrée J et K	81
Table 11. Signalétique d'orientation vers les chefs-lieux communaux du Grand Bamako depuis les principaux carrefours routiers	84

RESUME EXECUTIF

En 2024, selon la Banque Mondiale, 56 % de la population mondiale, soit 4,4 milliards d'habitants, vivaient en ville. Cette tendance va se poursuivre d'ici 2050, avec le doublement du nombre actuel de citadins, pratiquement sept personnes sur dix dans le monde vivront en milieu urbain. Cette croissance démographique sans précédent couplée à une urbanisation galopante se traduit dans la plupart des cas par un étalement urbain et le plus souvent au détriment de la campagne. Les défis comme l'accroissement de la demande de logements abordables, la gestion des ressources naturelles, la question des réseaux de transport et autres infrastructures vitales, de services de base et d'emplois, les relations entre les espaces urbains et ruraux sont inextricablement liés à ce processus d'étalement urbain.

Le Grand Bamako et les Relations Villes Campagnes (RVC), produit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Soutenir la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes (NPV) à travers des politiques urbaines nationales et infranationales – En République Démocratique du Congo et au Mali », fait le pont entre le processus de métropolisation de Bamako et les Relations Villes Campagnes. Il faut rappeler que les relations villes-campagnes font référence aux fonctions et flux complémentaires et synergiques de personnes, de ressources naturelles, de capitaux, de biens, d'emplois, de services écosystémiques, d'informations et de technologies entre les zones rurales, périurbaines et urbaines.

Le document est structuré en trois grandes parties. La première partie est subdivisée en 02 chapitres dont le premier traite de Bamako, depuis ses origines jusqu'au processus de création du Grand Bamako. Le chapitre premier analyse l'organisation spatiale et administrative de Bamako ainsi que la prise de conscience à travers les démarches et actions menées par les autorités vers la mise sur pied du Grand Bamako. Le second chapitre de cette première partie présente le fort potentiel de Bamako et surtout de la métropole Grand Bamako en gestation. Son impact et rayonnement au niveau national et régional y est démontré.

Comme pour la première partie, la deuxième partie du document est constituée de deux chapitres. Ceux-ci, correspondant respectivement aux chapitres trois (3) et quatre (4), traitent du processus de création du Grand Bamako et de son avènement d'une part et des principes, du plan d'action et

surtout des perspectives que cette métropole a devant elle, d'autre part.

La troisième et dernière partie est constituée d'un seul chapitre. Cet unique chapitre de cette partie traite en profondeur les Relations Villes Campagnes (RVC), ses principes directeurs, son cadre d'action pour un développement territorial intégré. Il explique comment les principes de création du Grand Bamako s'alignent avec ceux du Guide de ONU-Habitat et sont en phase avec la résolution du 13 juin 2019, adoptée durant l'Assemblée Générale de cette agence Onusienne.

La création du Grand Bamako, résultat d'une collaboration entre les collectivités de Bamako et de sa périphérie, constitue un exemple prometteur de la manière dont les villes peuvent relever leurs défis en travaillant en tandem. Il n'existe pas de barrière entre les communes de Bamako. En réalité, la frontière entre les zones urbaines et rurales est diffuse, et les deux zones sont entrelacées et connectées l'une à l'autre dans un système fonctionnel de liens qui soutiennent les interactions entre elles. Il est vrai que certaines conditions restent à finaliser (cadre juridique), mais le processus d'un développement territorial totalement intégré a pris son envol. Les Relations Villes Campagnes dans le contexte de la création du Grand Bamako valident l'inextricabilité avec la création des métropoles.

Les autorités du Grand Bamako ont accompli une tâche ardue, surmontant des divergences considérables d'intérêts et de perspectives. A la lumière des conclusions de cette étude et inspirés par le succès de la gestion du Grand Bamako, plusieurs recommandations peuvent être émises :

- Il est impératif que le Gouvernement du Mali définisse un cadre juridique clair pour formaliser les interactions entre les zones urbaines et rurales. De plus, un porteur de projet engagé, tel qu'une ville ou une commune, devrait être identifié pour diriger cette initiative. L'organisation d'ateliers sur les enjeux du développement urbain, l'élaboration d'une feuille de route concrète, la rédaction des projets de statuts et de règlement intérieur, et la mise en place d'une assistance technique qualifiée (ou d'un technicien) sont aussi indispensables ;
- Un mécanisme de financement adapté est crucial pour assurer la durabilité des Relations Villes-Campagnes. L'élaboration d'une vision commune et l'engagement des parties prenantes à atteindre les objectifs définis sont essentiels. En parallèle, des organes de gouvernance tels qu'un secrétariat permanent, une présidence, et des commissions de travail doivent être mis en place. La tenue régulière de sessions et la participation aux échanges d'expériences entre les différents acteurs doivent également être encouragées ;
- Pour une meilleure appropriation des principes directeurs et cadre d'action des Relations Villes-Campagnes, il serait judicieux d'élaborer un manuel illustré de mise en œuvre de ceux-ci et de leur cadre d'action. Ce manuel rendrait plus accessible et compréhensibles pour les

collectivités locales.

Avec une population croissante dans le District de Bamako, le Grand Bamako s'impose comme une métropole en pleine expansion et vient proposer des solutions aux défis de l'urbanisation sur la base des Relations Villes Campagnes (RVC). En ce sens, le développement du Grand Bamako constitue une réponse stratégique aux défis urbains actuels à travers l'adoption de stratégies inclusives et durables ayant pour but de renforcer la planification urbaine, territoriale, et environnementale. Pour atteindre ces objectifs ambitieux, les interventions s'appuient sur une gouvernance intégrée et de partenariats équilibrés tout en ayant en l'esprit les objectifs globaux comme l'Agenda 2030 pour le Développement Durable et le Nouveau Programme pour les Villes (NPV).

« Se réunir est un début, rester
ensemble est un progrès et travailler
ensemble est la réussite »

Henry Ford

INTRODUCTION

Près de cinq décennies après la déclaration de Vancouver (Habitat I, 1976),¹ trois décennies après la déclaration d'Istanbul (Habitat II, 1996),² plus de deux décennies après l'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement et sept ans après la déclaration de Quito (Habitat III, 2016) sur les villes et les établissements humains vivables pour tous, les villes africaines continuent de faire face à des défis majeurs. La croissance démographique sans précédent couplée à une urbanisation galopante qui se traduit très souvent par un étalement urbain et le plus souvent au détriment de la campagne (En moins de 10 ans, le Caire a doublé de surface)³ et un faible niveau d'accès aux services sociaux de base, de niveau d'investissement dans les infrastructures urbaines et au niveau de la compétitivité des économies, les villes africaines peinent à trouver leur modèle.

Sous l'effet d'une croissance démographique rapide et d'une urbanisation galopante, les grandes métropoles voient de plus en plus le jour en Afrique.

Le rapport du Forum Economique Mondiale de 2018 souligne que l'Afrique connaît le rythme d'urbanisation le plus rapide au monde. Selon le même rapport, la population africaine est actuellement estimée à 1,1 milliard. Cependant, elle devrait doubler en 2050 et 80% de cette augmentation se produirait dans les villes.

Par ailleurs, il est prévu qu'avant cela, d'ici 2025, plus de 100 villes africaines compteront chacune plus d'un million d'habitants. Selon la Banque mondiale, les villes africaines sont en moyenne **29% plus chères** que les villes non africaines de niveau de revenu similaire. On y paie plus chère pour le transport, le logement et la nourriture. Ces coûts élevés freinent **la productivité des entreprises de près de moitié** tout en augmentant considérablement les coûts de production des biens de consommation⁴.

¹ La déclaration de Vancouver (Habitat I, 1976) a défini l'habitat convenable et recommandait aux pays de le permettre à tous.

² La déclaration d'Istanbul (Habitat II, 1996) a mis l'accent sur la planification des autorités locales et des ONG et sur l'urbanisation et ses répercussions sociales.

³ Cahier de la méditerranée n°64, 2002. Dimensions nouvelles de la métropolisation dans le monde arabe : cas du Caire.

⁴ Rapport du forum économique mondial de 2018

Face à ces nombreux défis, les villes africaines souffrent d'un manque de planification adéquate, d'une urbanisation mal gérée, d'une croissance démographique rapide, d'un chômage élevé parmi les jeunes, d'un accès limité aux services sociaux de base, d'une économie informelle importante, des problèmes de transport urbain et de mobilité, des pénuries de logements, le développement de bidonvilles, la gestion foncière informelle, et bien d'autres. Pourtant, malgré ces nombreux défis, l'avenir de l'Afrique pourrait bien résider dans un développement urbain intégré, voire dans les Relations Villes-Campagnes (RVC).

Cependant, les villes africaines doivent relever le défi de faire plus avec moins de ressources, tout en améliorant la qualité de vie de leurs habitants, et ce, dans un contexte de changement climatique et d'insécurité croissante. Pour se préparer à faire face à ces défis, elles devront peut-être changer de paradigme, en formalisant leurs relations avec les zones rurales, afin de ne pas manquer l'opportunité de développement offerte par l'Agenda de l'Union Africaine pour 2063.

Cette étude se concentre sur trois périodes clés : 2014, 2018 et 2022. En effet, en 2014, le Mali a adopté sa Politique Nationale de la Ville (PONA), visant à améliorer les conditions de vie des populations et à assurer un développement durable des centres urbains et de leurs hinterlands.

En 2018, pour concrétiser cette politique et favoriser un développement cohérent du territoire, les collectivités de Bamako et de ses environs ont décidé de coopérer.

Elles ont ainsi créé le Syndicat Mixte Intercollectivités, appelé le Grand Bamako, par l'Arrêté conjoint N° 01/ SMIB du 30 octobre 2018. Quatre années plus tard, le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) s'est engagé avec le concours de **l'Agence Andalous de Coopération Internationale pour le Développement (AACID)** à accompagner le Mali dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les Villes (NPV). Ce programme vise à renforcer les capacités des gouvernements locaux et nationaux afin qu'ils puissent proposer des solutions innovantes et efficaces aux opportunités et aux défis de l'urbanisation durable, notamment en s'appuyant sur les Relations Villes Campagnes, comme recommandé par une résolution d'ONU-Habitat, et par l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Dans le cadre de cette démarche, un atelier de sensibilisation et de formation a eu lieu à Bamako en novembre 2022. Cet atelier visait **à informer les parties prenantes sur les objectifs globaux, tels que l'Agenda 2030 pour le Développement Durable, l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le Nouveau Programme pour les Villes, et les Relations Villes-Campagnes.** Suite à cet atelier, les participants ont formulé des recommandations visant à améliorer la gouvernance, la citoyenneté, la planification urbaine, la qualité des données, la coordination entre les acteurs, et la communication globale pour la réussite de la deuxième phase du Programme de Développement des Villes (PRODEV).

Cette étude se propose d'explorer plusieurs

dynamiques. Pour la mener, nous allons présenter dans un premier temps, le contexte général de Bamako (première partie), ensuite la création, les principes directeurs et cadre d'action du grand Bamako (deuxième partie),

puis, les Relations Villes-Campagnes, ses principes directeurs et cadre d'action (troisième partie), et enfin, les défis et opportunités liés à la planification urbaine.

PREMIERE PARTIE : BAMAKO

ainissement Croissance
Environnement Concertation
Ateliers Gouvernance Urbani-
ation Sécurité alimentaire **As-**
ainissement Croissance
Environnement Concertation
Ateliers Gouvernance Urbani-
ation Sécurité alimentaire **As-**
ainissement Croissance
Environnement Concertation
Ateliers Gouvernance Urbani-
ation Sécurité alimentaire **As-**
ainissement Croissance
Environnement Concertation
Ateliers Gouvernance Urbani-
ation Sé **As-**
ainissement Croissance

CHAPITRE 1: BAMAKO, DE LA PRISE DE CONSCIENCE A L'ACTION

Pour comprendre les défis que rencontre Bamako, il faut chercher à comprendre son organisation et sa gouvernance. A travers ce chapitre consacré à cela, nous analyserons dans un premier temps son organisation spatiale et administrative ainsi que sa gouvernance, puis dans un second temps, les différentes étapes du sursaut collectif qui a permis l'émergence du Grand Bamako.

1.1. Organisation Administrative et Gouvernance

Le District est entouré par les communes du cercle de Kati (figures 2 et 3). Il est composé de six communes (figure 4) et de la mairie du District. Chaque commune possède son propre conseil et son maire, tandis que le District est géré par un conseil représentatif des six communes. Durant une longue période, ces collectivités ont coexisté avec la ville de Bamako en l'absence de structures de coopération officielles, que ce soit entre elles ou avec l'administration centrale de la ville. Une tentative de création de l'association des communes riveraines de Bamako n'avait pas abouti. Ce n'est qu'à partir de 2008, avec le lancement d'une concertation conduite par le District de Bamako, que des efforts concrets ont été entrepris pour un changement.



Figure 1. le Mali

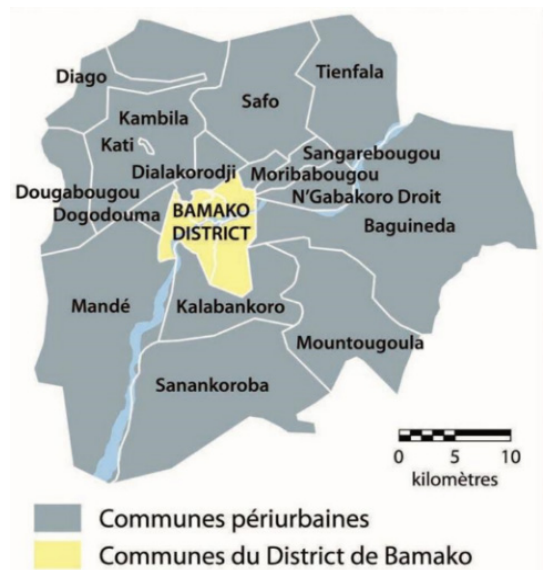


Figure 2. le District de Bamako et ses communes environnantes



Figure 3. le District de Bamako et les communes du cercle de Kati

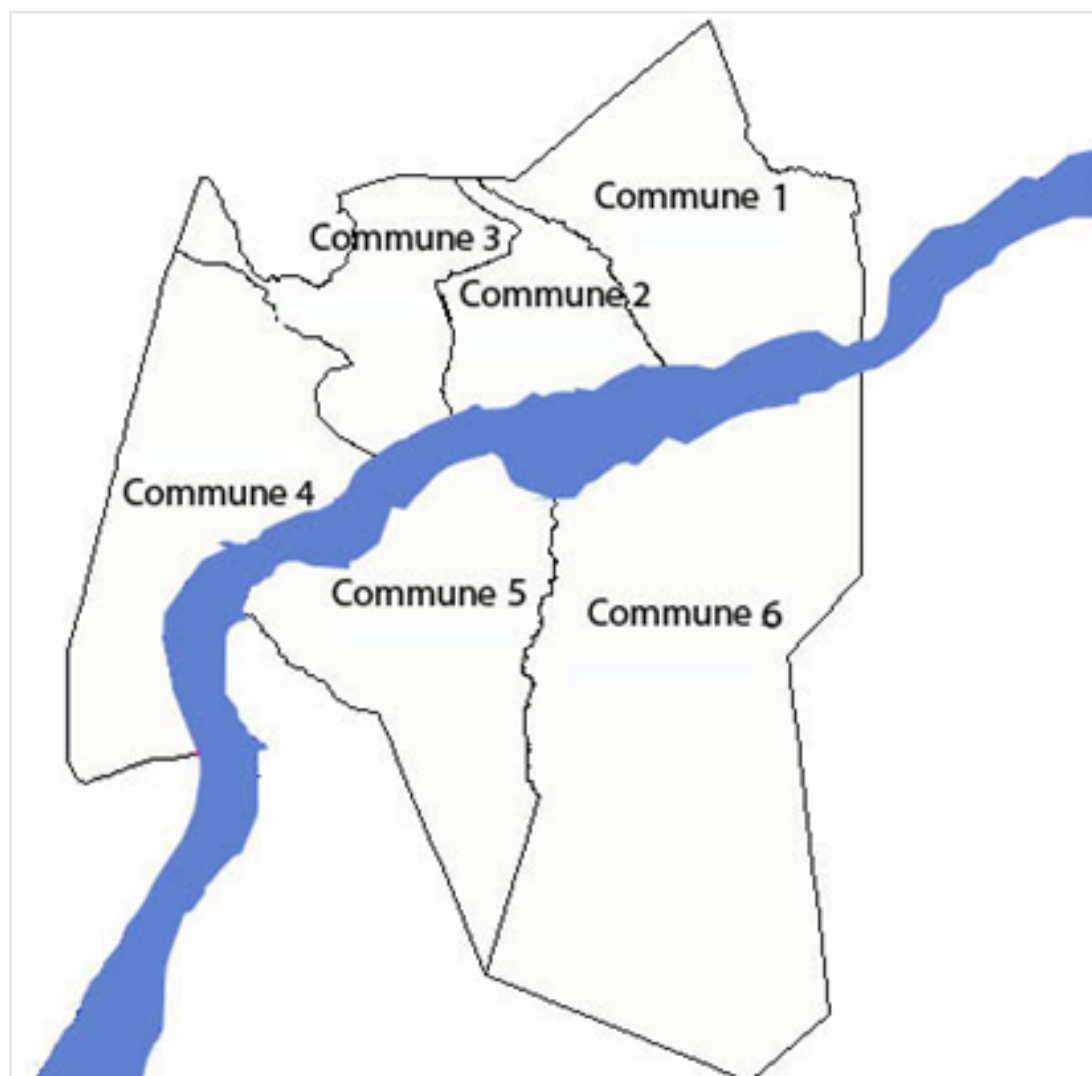


Figure 4. le District de Bamako et ses six communes

1.2. Organisation spatiale

Bamako est l'une des villes qui croissent le plus vite au monde et la première en Afrique subsaharienne⁵. En effet, entre 1998 et 2009, son taux d'urbanisation était estimé à près de 5.4%, entraînant un étalement urbain et un

dédouement de la population tous les 15-20 ans. Cependant, Bamako souffre d'une double fragmentation spatiale et institutionnelle, ce qui freine la réalisation des avantages liés à sa croissance et accroît les inégalités sociales et de genre qui affectent, en particulier, les communautés des zones vulnérables.

⁵ Etude prospective « Bamako Horizon 2030 ».

En effet, le tissu urbain de Bamako, concentre la majeure partie des activités commerciales, industrielles et culturelles du pays. Cet état de fait, associé au mode d'occupation du sol, s'accompagne d'un étalement urbain. Les conséquences de ce phénomène sont particulièrement préoccupantes pour les infrastructures, les transports et la mobilité.

Sur le plan du développement urbain, la ville a longtemps souffert de l'absence d'une vision d'ensemble. En effet, le développement de la ville s'est toujours fait par «projets», sans vision globale. Face à ce qui précède, la nécessité d'une vision d'ensemble fait désormais l'unanimité au sein de la classe politique. Les autorités du District ont pris conscience des enjeux et ont initié une démarche de fédération des acteurs et des partenaires locaux autour de ces problématiques.

1.3. La démarche entreprise par les autorités du District de Bamako

Conscients des enjeux soulevés par la croissance de Bamako, les autorités du District ont entrepris en 2008 une démarche fédératrice qui, dix

ans plus tard, a abouti à la création du Grand Bamako. En effet, en 2008, dans le cadre de la coopération décentralisée, la mairie du District de Bamako et le Grand Lyon ont initié un atelier international sur la gestion d'une métropole. Ce premier atelier, tenu à Bamako, a impliqué, en plus du porteur de l'initiative, les six communes du District de Bamako, et plusieurs communes de sa périphérie. Ce fut le point de départ d'une démarche fédératrice de coopération entre communes urbaines et périurbaines de Bamako.

Une des recommandations phares issues de cet atelier fut la création d'une agence d'urbanisme à Bamako destinée à servir d'outil d'aide à la décision pour une meilleure prise de décision. Fort de son succès, cette première collaboration entre les collectivités de Bamako et celles de sa périphérie s'est renforcée au cours des années suivantes, à travers une série de rencontres sous forme de foras et d'ateliers internationaux et de décisions prises dont les plus importantes sont l'encadré ci-dessous. Les différentes figures ci-dessous illustrent les différentes priorités de la vision telles que mentionnées dans l'encadré ci-dessous.

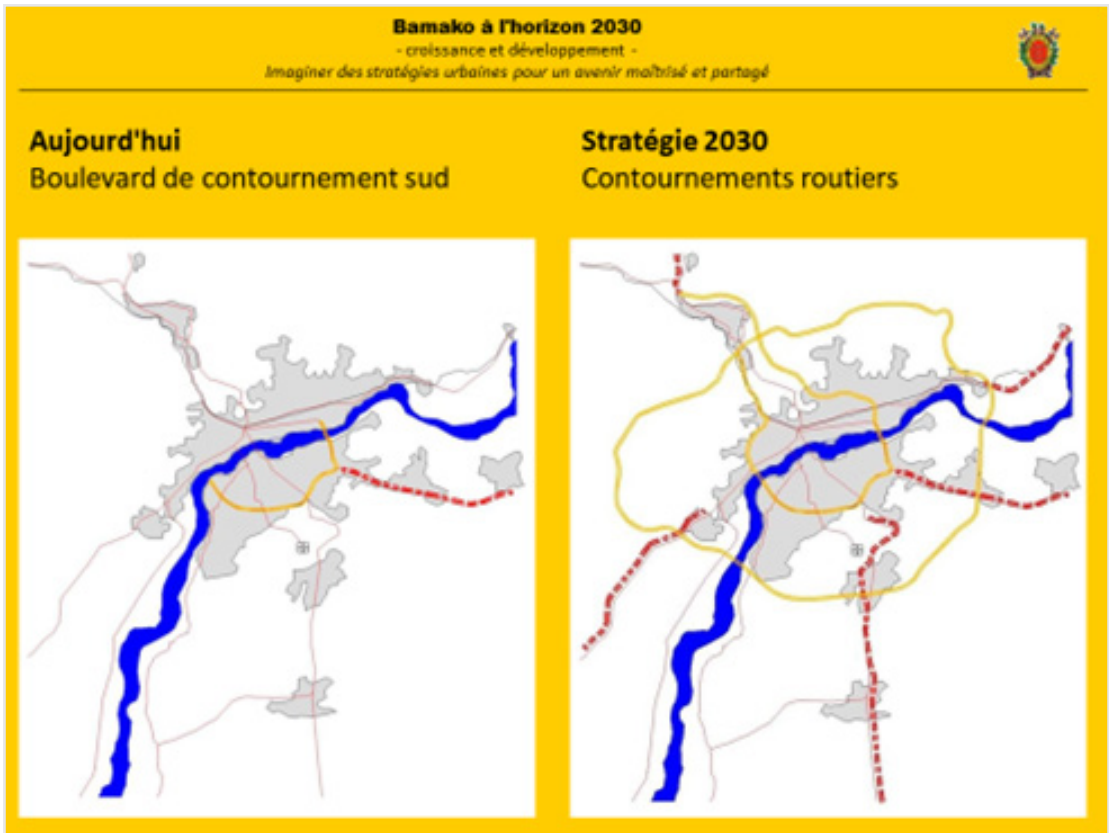


Figure 5. Programmation de deux rocades

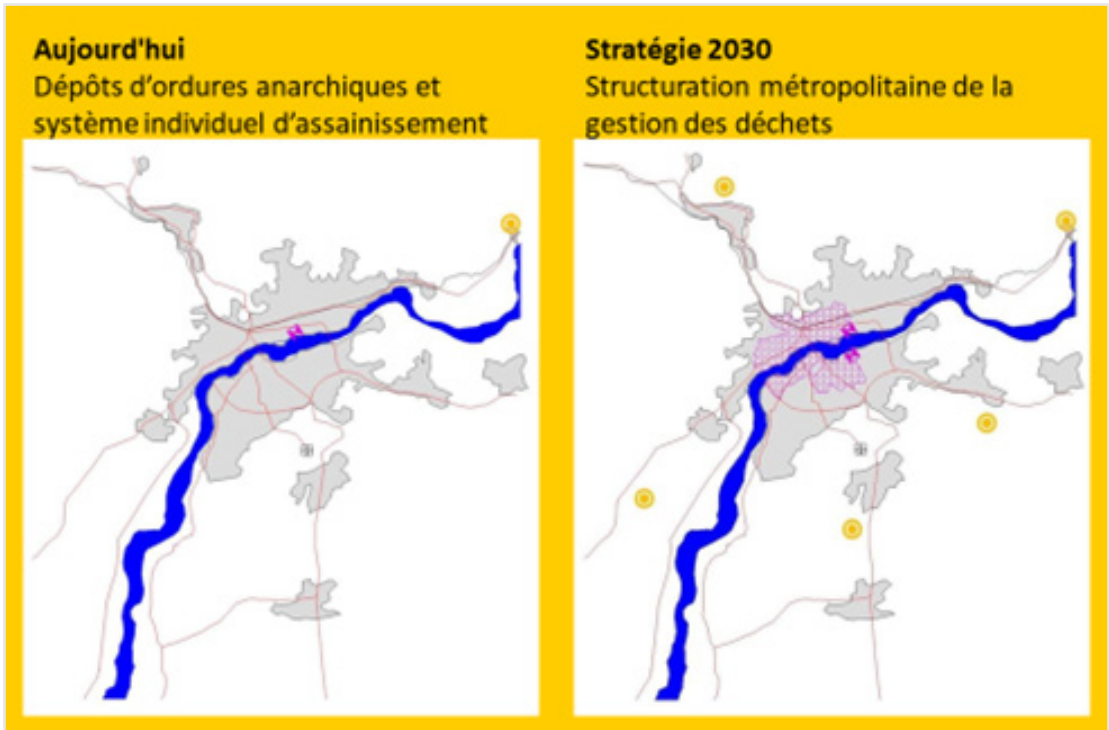


Figure 6. Programmation de cinq décharges finales

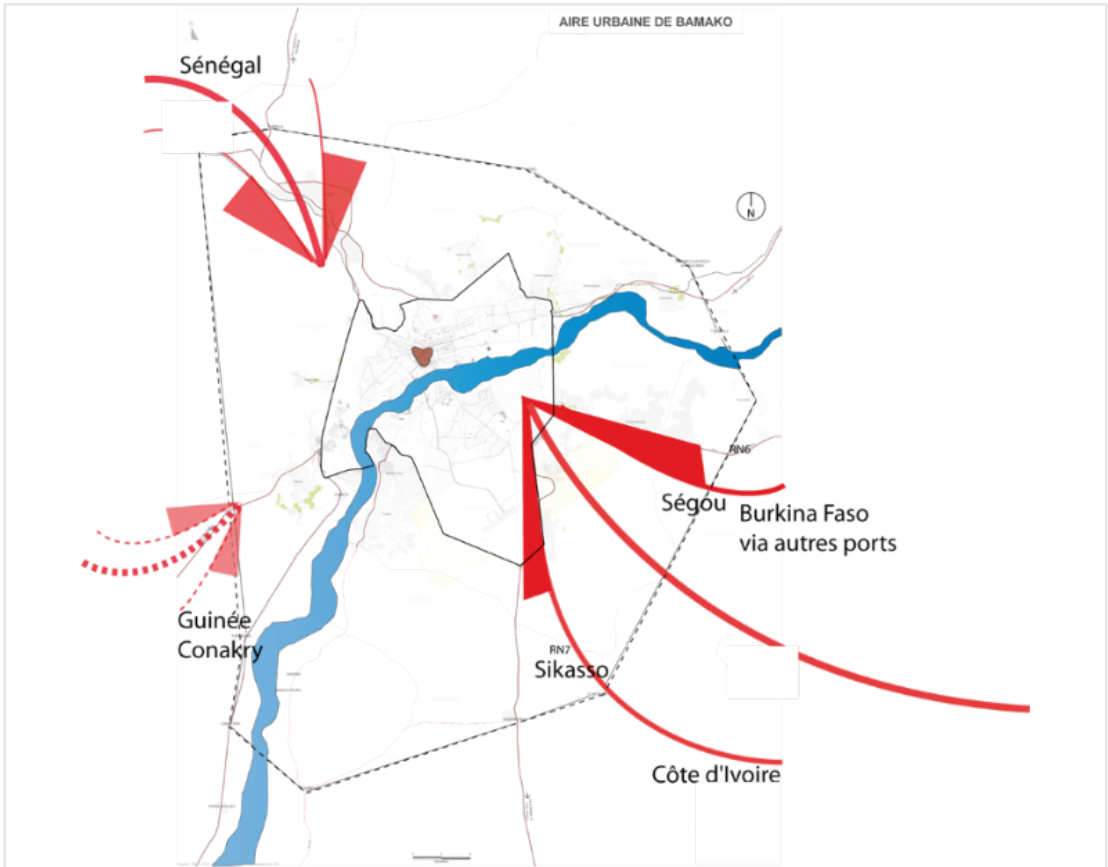


Figure 7. Programmation de trois ports secs

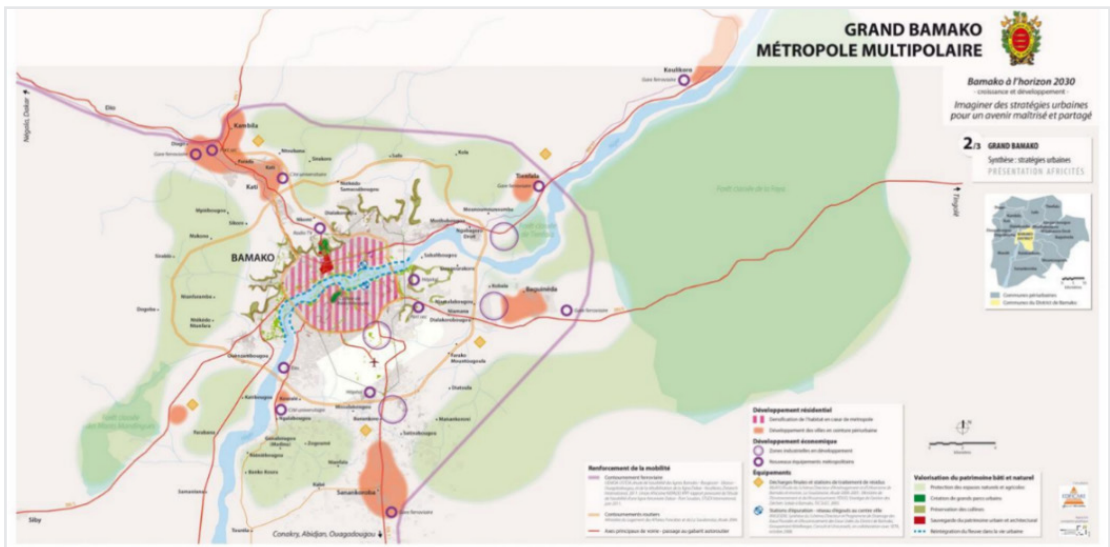


Figure 8. Une métropole respectueuse de la nature

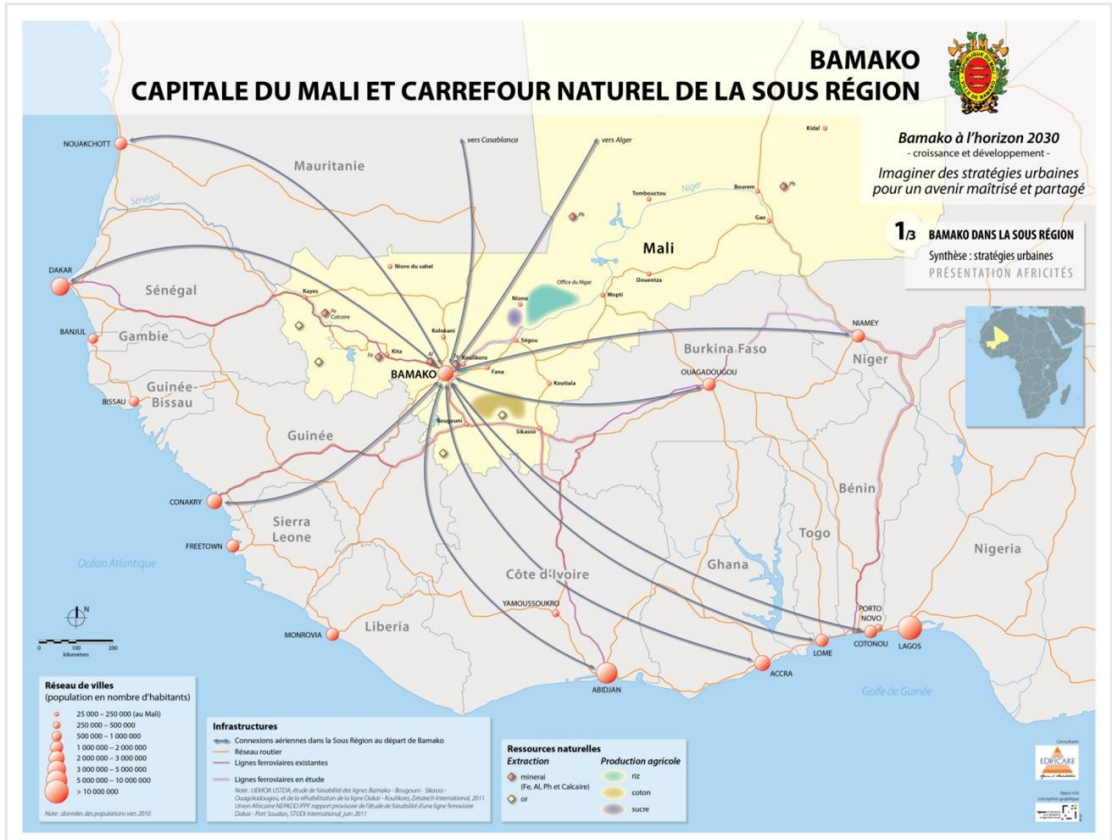
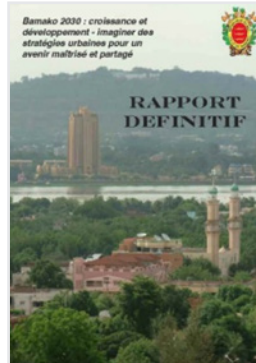
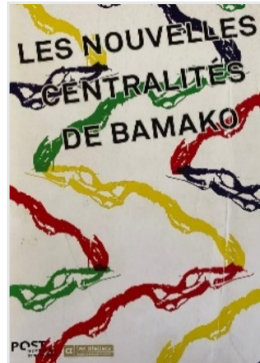
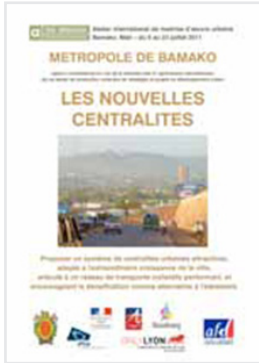


Figure 9. Bamako, carrefour naturel de la sous-région

Le processus de développement de Bamako avec la Vision 2030 de ses autorités s'est construit progressivement à travers plusieurs étapes clés. La métropole de Bamako, en pleine expansion, doit relever des défis d'urbanisation rapide nécessitant une planification rigoureuse. Pour y répondre, des nouvelles centralités ont été définies afin de décongestionner le centre-ville et de mieux répartir les activités économiques et sociales à travers la ville. Ce projet s'est concrétisé par un rapport définitif qui a synthétisé les études menées sur la faisabilité institutionnelle, financière et organisationnelle de l'agence d'urbanisme de Bamako. Ce document a servi de base à la mise en place des stratégies pour mieux organiser la ville. La Vision Bamako 2030, résultat de ces efforts, projette une métropole mieux structurée et connectée, avec des infrastructures modernes et des mécanismes de gestion plus efficaces, tout en s'imposant comme un pôle central en Afrique de l'Ouest



Il ressort que si la ville investit dans le développement de son savoir-faire et de ses infrastructures, cette caractéristique pourrait attirer des entreprises de transport aérien pour en faire un hub ou le siège régional des

multinationales. Pour concrétiser cette vision, les autorités actuelles ont réalisé qu'il est essentiel d'établir des relations solides avec les communes périurbaines de la ville.

CHAPITRE 2: IMPACT DE BAMAKO AU NIVEAU NATIONAL ET REGIONAL

Bamako, à l'instar des autres capitales africaines domine le paysage urbain national et régional. Elle a la plus grande empreinte urbaine du pays (voir figure 10 ci-dessous). A elle seule, elle concentre 80% des industries et 75% des importations du Mali. Cela n'est pas sans impact sur son environnement. Parmi tous les impacts de Bamako sur son environnement, l'étalement et la pollution (dont on ne traitera pas dans cette étude) se détachent de loin.

En effet, la ville s'étale très vite au détriment des communes voisines et de la nature. Le mode d'occupation du sol explique sans doute cet étalement, l'habitat collectif n'y ayant pas rencontré beaucoup de succès. Même les politiques de logements sociaux de l'Etat n'échappent pas à cette pratique, produisant elles aussi des milliers de maisons individuelles, déconnectés du centre-ville.

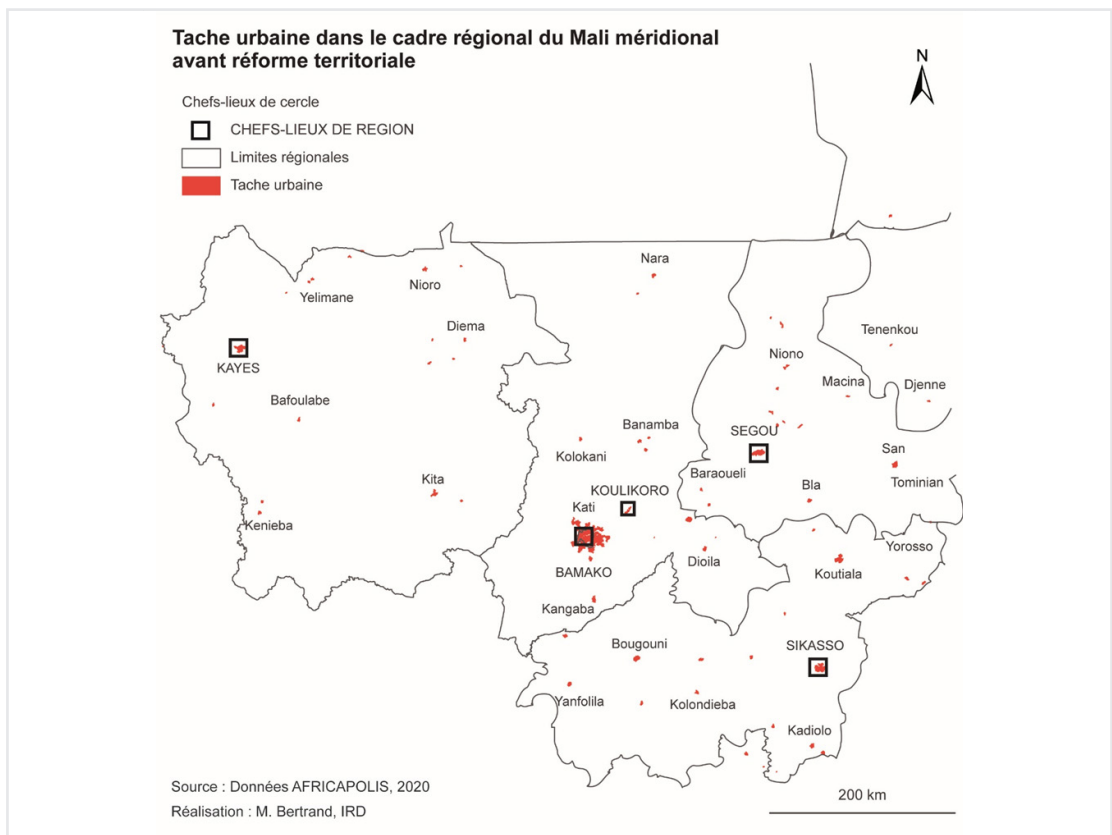


Figure 10. Tâche urbaine dans le cadre régional du Mali méridional avant la réforme territoriale

Pour comprendre l'étalement de Bamako, nous nous intéresserons à sa genèse et à sa situation. Bamako fut fondée vers 1750 par Diamoussadian Niaré, neveu du roi de Ségou Biton Mamari Coulibaly (figure 11).

La famille Niaré fut rejointe quelques années plus tard par le marabout Maure Tali Mahamane Touré. Vers 1780, un second Maure, El Hadj Diagina Dravé s'installe à Bamako. Ces trois familles Niaré, Touré et Dravé sont les trois familles fondatrices de Bamako. Il faut attendre le début du 20ème siècle pour que la ville soit dotée de son premier plan d'aménagement (figure 12).

La morphologie du site de la ville a longtemps dicté son développement. En effet, l'existence de deux obstacles naturels dominants dans le paysage (les collines et le fleuve Niger) explique son développement dans la plaine comprise entre ces deux : la rive gauche du fleuve.

Pour les collines, les différences d'altitude atteignent par endroit trois cent soixante-douze mètres (372 m) (figure 13 ci-dessous).

Quant au fleuve, les trois ponts construits pour le franchir mesurent entre 860⁽⁶⁾, 970 et 1.627m⁽⁷⁾.



Figure 11. Bamako vers 1750

Source : Bamako horizon 2030

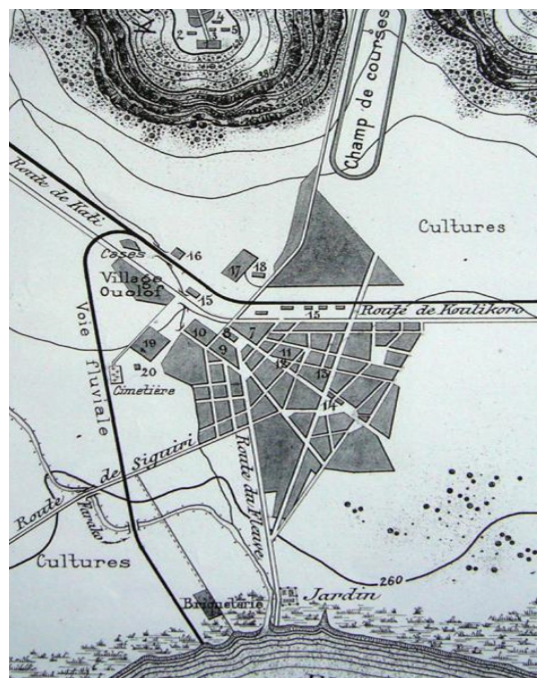


Figure 12. Bamako en 1908

Source : Bamako horizon 2030

⁶ <https://maliactu.net/mali-le-saviez-vous-le-pont-des-martyrs-fut-construit-lors-de-la-periode-coloniale/>

⁷ <https://www.jeuneafrique.com/31874/economie-entreprises/att-inaugure-le-3e-pont-de-bamako/#:~:text=D'un%20co%C3%BBt%20de%2030,pour%2024%20m%C3%A8tres%20de%20largeur.>

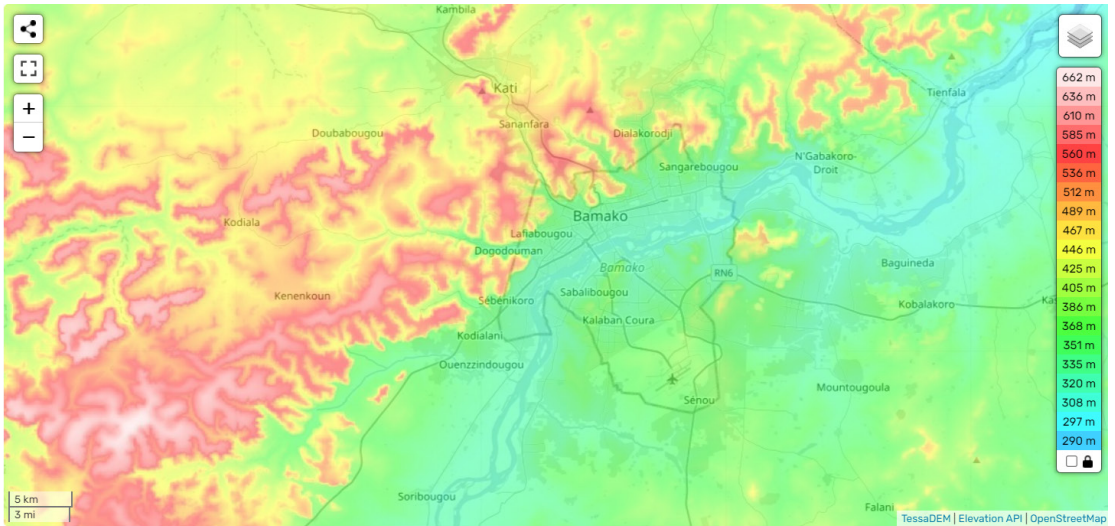


Figure 13. Le relief de Bamako

Source : <https://fr-fr.topographic-map.com/map-9g1dn/Bamako/>

Très vite les premiers quartiers ont vu le jour autour du centre. Il s'agit de Medine, Bamako-Koura, Ouolofobougou-Bolibana, Bamako-Koura-Bolibana, Dravéla-Bolibana, Bozola et Niaréla (figure 14). Dans les années

1950, d'autres nouveaux quartiers viennent renforcer cette ossature urbaine. Il s'agit de Quinzambougou et de Missira à l'Est et de Badialan, N'Tomikorobougou et Hamdallaye à l'Ouest (figure 15).



Figure 14. Bamako en 1920

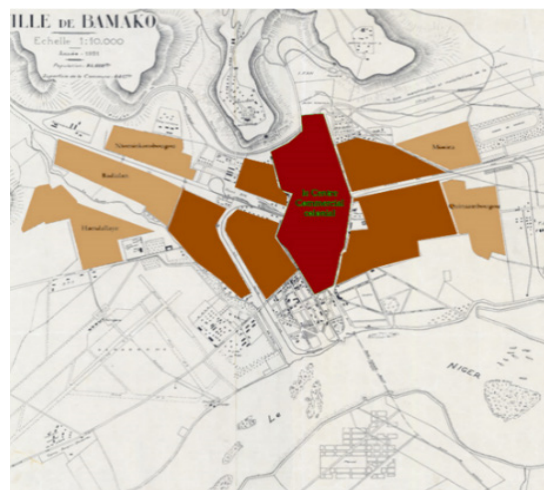


Figure 15. Bamako en 1950

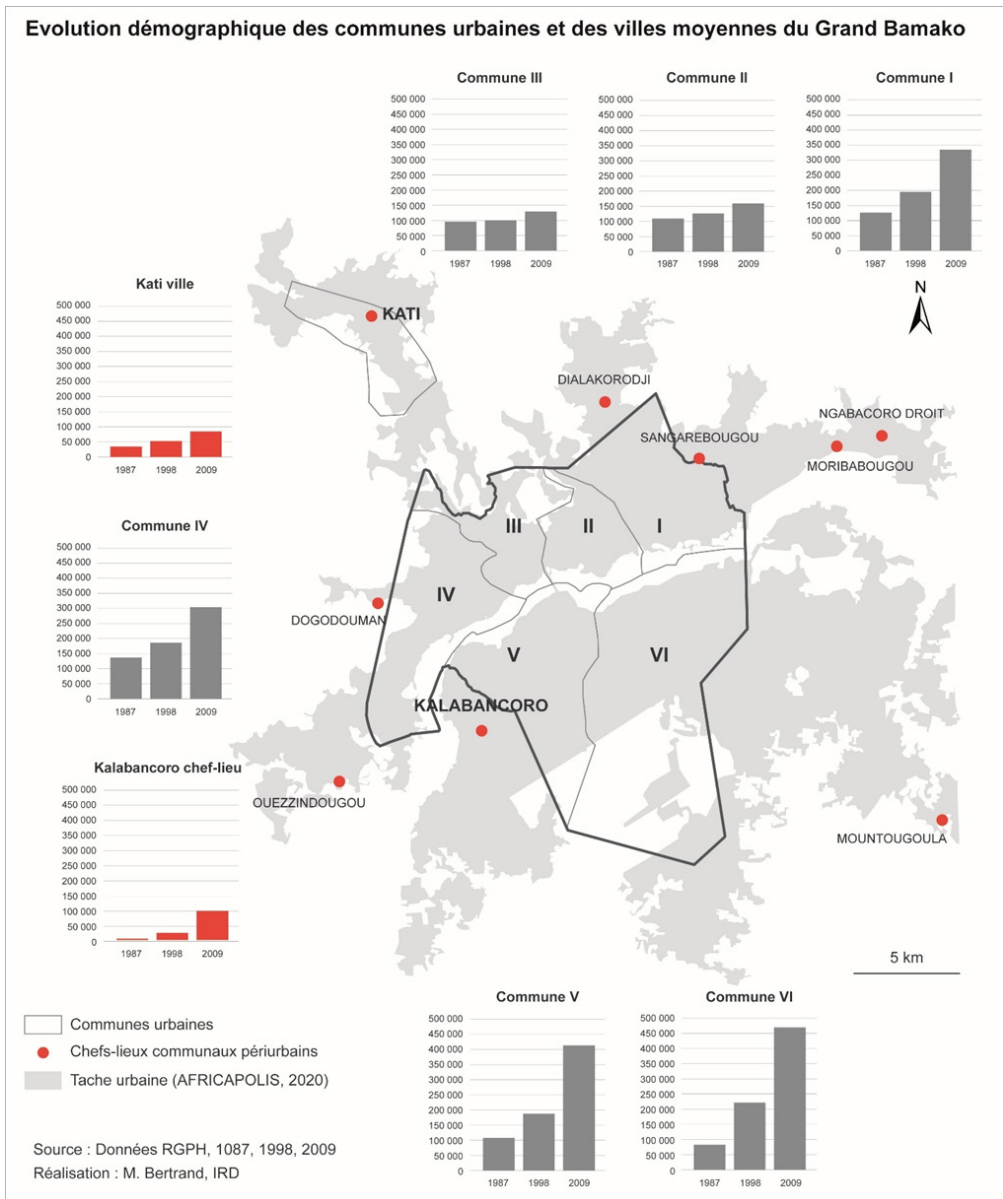


Figure 17. Evolution démographique des six communes du District de Bamako, de Kati et de Kalabancoro

Source : RGPH 1987, 1998 et 2009 / Monique Bertrand. IRD

Toutes les six communes du District connaissent une nette croissance entre les différents recensements (1987, 1998 et 2009). Toutefois, parmi les communes du District, les communes V et VI (figure

17) se démarquent nettement des quatre autres. Cela confirme le basculement du développement de la ville sur la rive droite suite à la construction des trois ponts.

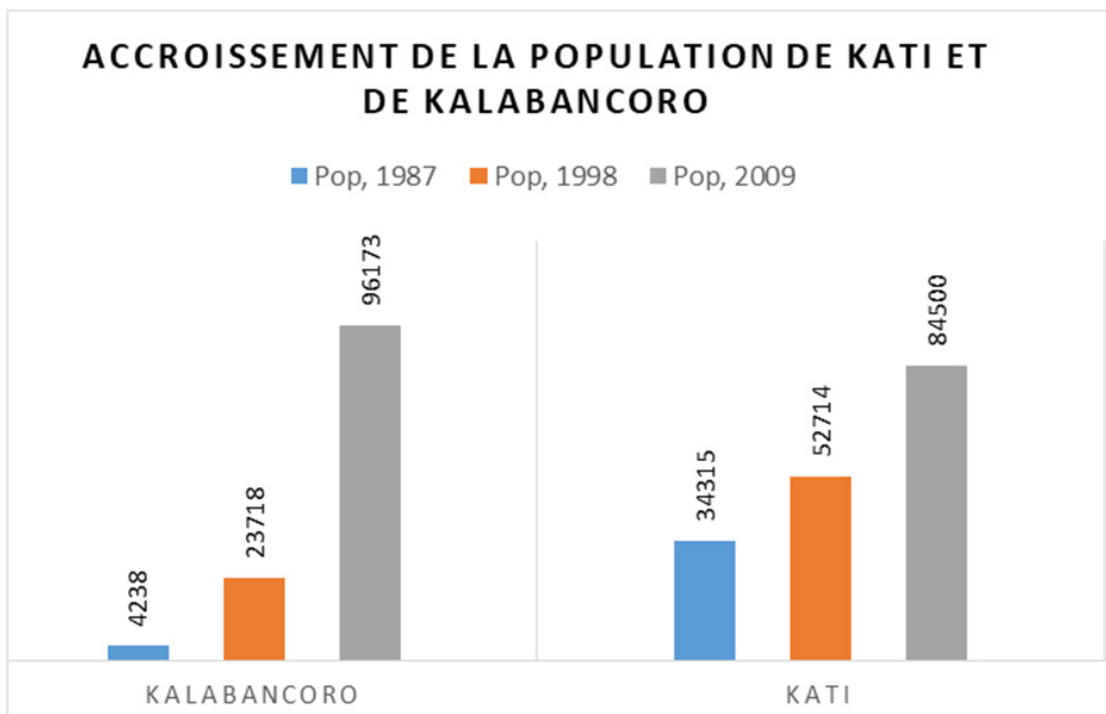


Figure 18. Accroissement de la population de Kati et Kalabancoro entre les trois recensements.

Source : RGPH 1987, 1998 et 2009 / Agence Urbaine du Grand Bamako 2022

Le phénomène est encore plus marquant dans la commune de Kalabancoro (figure 18) qui passe de 4.228 habitants en 1987 à 96.173 habitants en 2009, soit une multiplication par 22 ou une croissance de 2.274,6% en 22 ans. Malgré l'expansion rapide de Bamako due à l'aménagement du territoire, ce n'est qu'au cours des années 2010, avec la tenue des premiers ateliers sur le développement urbain,

que des discussions ont commencé à émerger concernant ce phénomène. Ces discussions ont suscité une prise de conscience parmi tous les acteurs, en particulier parmi les élus locaux, posant ainsi les bases du Grand Bamako.

Le tableau ci-dessous résume en dix (10) étapes le processus de la mise sur pied du Grand Bamako.

PROCESSUS DE CREATION DU GRAND BAMAKO

1. L'atelier de maîtrise d'ouvrage de l'agence d'Urbanisme de Lyon de 2008 sur le thème « *l'intercommunalité, planification et gestion d'une Métropole* ». Les conclusions de cet atelier animé par l'agence d'urbanisme de Lyon ont plaidé pour la mise en place d'une agence d'urbanisme.
2. Le 1^{er} forum du développement urbain de Bamako tenu en 2010 avec pour objectif d'ouvrir un espace de débat sur les enjeux urbains du territoire métropolitain en réunissant l'ensemble des acteurs concernés.
3. L'atelier d'urbanisme sur les nouvelles centralités de la métropole de Bamako de 2011 qui a permis d'élaborer une ébauche de stratégie urbaine, traitant de la question fondamentale des centralités. Cet atelier constitue le socle de la vision politique à l'échelle métropolitaine qui suivra.
4. La vision « Bamako horizon 2030 » des autorités du District de Bamako, envisage le développement de Bamako sous trois échelles : le district, la métropole et la sous-région. Pour les deux dernières échelles, l'accent est mis sur plusieurs aspects clés. Au niveau de la métropole, les priorités portent sur la préservation de la nature, le développement de l'agriculture périurbaine, la programmation de cinq (5) décharges, trois (3) ports secs, deux (2) rocares. Au niveau sous régional, la vision met en exergue la centralité de Bamako par rapport aux autres villes d'Afrique de l'Ouest (voir figures n°5, 6, 7, 8 et 9). Ladite vision fut présentée au sommet Africités 2012 à Dakar qui avait pour thème « Construire l'Afrique à partir de ses territoires : quels défis pour les Collectivités locales Africaines? ».
5. En 2013, la cellule de préfiguration de l'agence d'urbanisme de la métropole de Bamako, créée en 2011, a été ouverte pour conduire l'étude de faisabilité institutionnelle, financière et organisationnelle de la future agence.
6. Le recrutement, en 2014 du Directeur de la Cellule.
7. La tenue, en 2014 d'un atelier d'opérationnalisation de la vision « Bamako Horizon 2030 ».
8. Le choix de l'intercollectivités fait par les élus en 2016 lors de la validation du rapport d'étude de faisabilité de l'Agence d'urbanisme pilotée par la Cellule.
9. La consultation et la sensibilisation des élus de 35 conseils communaux sur les enjeux de l'intercollectivités pendant deux années supplémentaires.
10. La création du Syndicat Mixte Intercollectivité « GRAND BAMAKO », le 30 octobre 2018.

DEUXIEME PARTIE : LE GRAND BAMAKO

Intervention locale **Energie**

Gouvernance intégrée **Logistique**

Santé Santé alimentaire

Urbanisation Concertation

Planification inclusive Intervention

Intervention locale **Energie** Gouvernance

intégrée **Logistique Santé**

Santé alimentaire Urba-

nisation Concertation Planific

tion inclusive Intervention locale

Energie Gouvernance intégrée **Lo-**

gistique Santé Santé

alimentaire Urbanisation

Concertation Planification inclu-

sive

« Celui qui sait ce qu'il
veut et qui sait où il va, celui-
là, a déjà fait la moitié du
chemin»

Martin Gray.

CHAPITRE 3: LA NAISSANCE DU GRAND BAMAKO

Devenue opérationnelle en 2013 après sa création en 2011, la Cellule de Préfiguration de l'Agence d'Urbanisme de Bamako (CPAUB) s'est vue confier à partir de 2014, la mission de piloter l'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU) de Bamako, ainsi que l'étude de faisabilité de l'Agence d'urbanisme. Seule cette dernière étude a été menée à terme car le processus d'élaboration du SDU a été interrompu par le Ministère en charge de l'Urbanisme. Cela s'est fait suite à une plainte déposée par l'ordre des urbanistes du Mali.

À la validation de l'étude de faisabilité en 2016, les élus ont opté pour une approche d'intercollectivité dans le but de créer une métropole dotée par la suite de services techniques performants, dont l'Agence d'Urbanisme. La nouvelle mission de la Cellule consistait à consulter et sensibiliser les élus locaux des communes de Bamako et de sa périphérie, et ce processus a duré trois ans. Ainsi, en 2018, parmi les 33 communes consultées, 22 ont décidé de créer le Syndicat Mixte Intercollectivité «Grand Bamako».



Niger river, Bamako, Mali © LenDog64

3.1. Processus de création du Grand Bamako (GB)

Le District de Bamako, les six communes du District de Bamako et 15 communes périurbaines⁸ ont créé le 30 Octobre 2018 le Grand Bamako (figure 19).

⁸ Les 15 communes sont: Djalakorodji, Dialakoroba, Dogodouman, Kalaban-coro, Mandé, Moribabougou, Mountougoula, Niagadina, Niouma-Makana, Safo, Sanankoroba, Sangarebougou, Siby, Sobra et Tieinfala.

Intercollectivité Grand Bamako

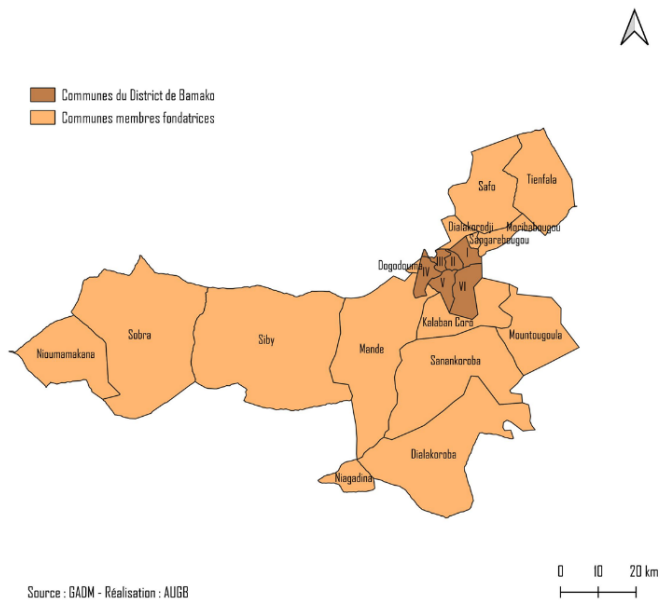


Figure 19. Carte des membres fondateurs du Grand Bamako

Quelques mois après sa création, quatre autres communes ont fait leur adhésion pour ainsi amener le nombre de collectivités à 26.⁹ (figures 20 et 21)

Intercollectivité Grand Bamako

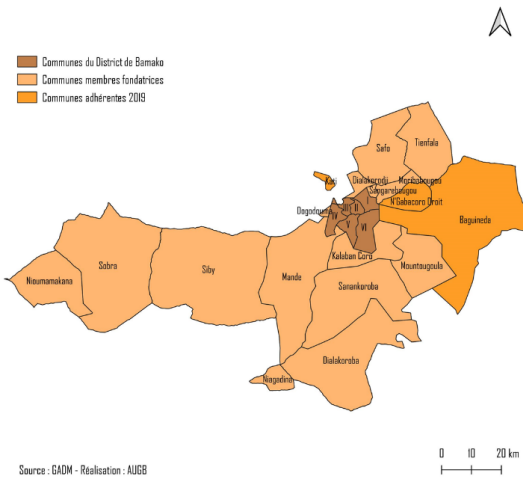


Figure 20. Adhésion de Baguinéda-Camp, Kati et N'Gabacoror-Droit en 2019

Intercollectivité Grand Bamako

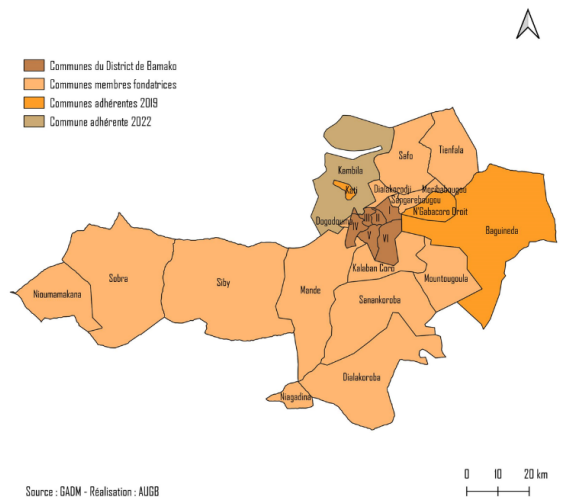


Figure 21. Adhésion de la commune de Kambila en 2022

⁹ Il s'agit des communes de Baguinéda, de Kati, le 31 janvier 2019, de N'Gabacoror-Droit, le 18 mars 2019 et de Kambila le 20 Octobre 2022.

Ainsi avant la réforme administrative de 2023, le statut des trente-cinq (35) collectivités consultées pour la création du Grand Bamako affichait, un taux d'adhésion de 74,28% soit 26 sur 35.¹⁰ (voir figure 22 ci-dessous).

Adhésion à l'Intercollectivité du Grand Bamako en 2023

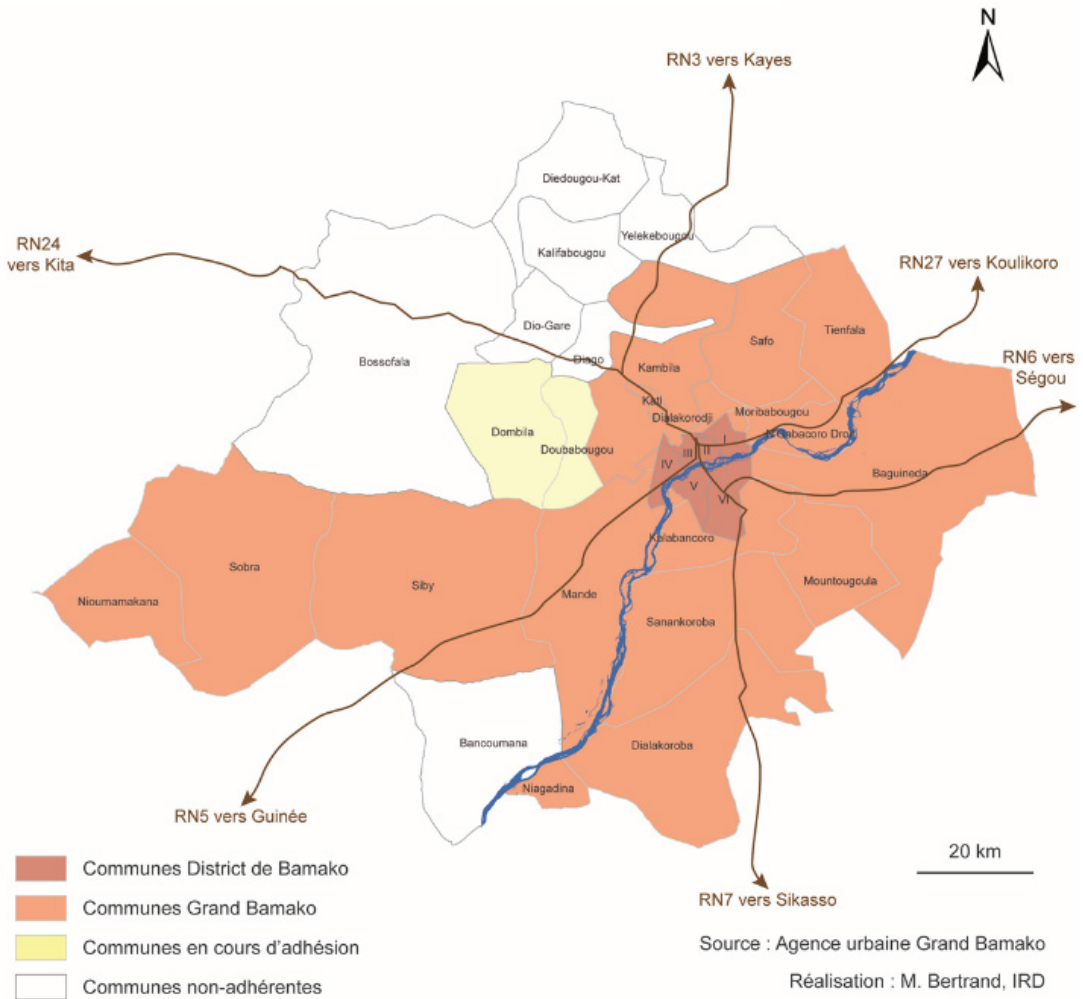


Figure 22. Adhésion au Grand Bamako

¹⁰ Le statut des trente-cinq (35) collectivités est le suivant. Les collectivités membres sont : le District de Bamako ; les six (6) communes (I, II, III, IV, V et VI du District de Bamako) ; les dix-huit (18) communes du cercle de Kati (Baguinéda-Camp, Djalakorodji, Dialakoroba, Dogodouman, Kalaban-coro, Kambila, Kati, Mandé, Moribabougou, Mountougoula, N'Gabacoro-Droit, Niagadina, Niouma-Makana, Safo, Sanankoroba, Sangarebougou, Siby et Sobra) ; la commune de Tienfala, du cercle de Koulikoro. Cependant, les communes de Dombila et Doubabougou du cercle de Kati sont en cours d'adhésion, et les communes de Bossofala, Diago, Diédougou-Torodo, Dio-gare, Kalifabougou et Yélékébougou, du cercle de Kati ne sont pas encore adhérentes.

La nouvelle réforme administrative du Mali de 2023 qui divise le territoire en collectivités de Bamako, 19 régions, 156 cercles, 466 arrondissements, 819 communes et 12.712 villages a eu les impacts suivants sur le Grand Bamako :

- Les six communes du District perdent leur statut de commune ;
- Les communes de Kalabancoro, N’Gabacoro-Droit, Sangarébougou, Moribabougou, Djalakorodji et Dogodouman, perdent leur statut de commune et sont rattachées en partie au District ;
- L’ensemble de ces communes ayant perdu leur statut communal forment les sept (7) arrondissements qui composent la nouvelle collectivité, District de Bamako.

Ainsi, suite à ce nouveau découpage, le nombre des collectivités du Grand Bamako, passe de 26 à 14 collectivités (le District plus treize communes). Ce nouveau découpage soulève des interrogations concernant la logique qui a sous-tendu la nouvelle réforme, notamment sur l’extension des limites de Bamako sur les communes rurales. Devons-nous continuer à urbaniser les communes rurales ou les laisser formaliser leurs liens avec les communes urbaines ?

Le chapitre suivant ambitionne d’exposer les principes directeurs qui ont guidé le nouveau découpage administratif du pays, réduisant ainsi le nombre de collectivités du grand Bamako à 14. Les facteurs ayant facilité cela seront également passés en revue.



Photo des plaidoyers dans les communes avant la création du Grand Bamako.

CHAPITRE 4: LES PRINCIPES, PLAN D'ACTION ET PERSPECTIVES DU GRAND BAMAKO

Comme toute organisation, le Grand Bamako est guidé par des principes. Ces principes sont respectivement :

1. Être un moteur de développement ;
2. Une gouvernance intégrée ;
3. Des interventions locales ;
4. Des partenariats équilibrés ;
5. Un financement inclusif ;
6. Une planification participative, inclusive, intégrée ;
7. Une prise en compte de l'environnement ;
8. Se doter de services techniques performants ;
9. Un centre de ressources et de données ;
10. Le partage d'expérience.

Il convient dès lors d'examiner ces principes, et surtout, par ordre d'importance.

4.1. Les Principes du Grand Bamako

4.1.1. Être un moteur de développement

L'ambition derrière ce principe est d'arriver à faire du Grand Bamako le moteur de la croissance du Mali. Pour ce faire des investissements importants dans les équipements métropolitains d'assainissement, de mobilité, de transport et de logistique sont nécessaires. A travers ce principe, le comité du Grand Bamako a adopté en 2021 son Plan Décennal d'Investissement et d'Activités 2021-2030 (PDIA).

Le PDIA constitue son premier plan d'actions.

4.1.2. Une gouvernance intégrée

Après la prise de la décision conjointe de la création du Grand Bamako par les maires des communes fondatrices, il a fallu mettre en place les organes, à savoir le Comité,¹¹ le bureau, les commissions de travail et le secrétariat permanent. La taille actuelle du Comité est de 59 membres. Les conditions qui ont prévalu à sa mise en place figurent en annexe 3 (figure 33).

¹¹ Le Comité est l'organe délibérant. Il est composé des représentants élus au sein des conseils communaux des communes membres.

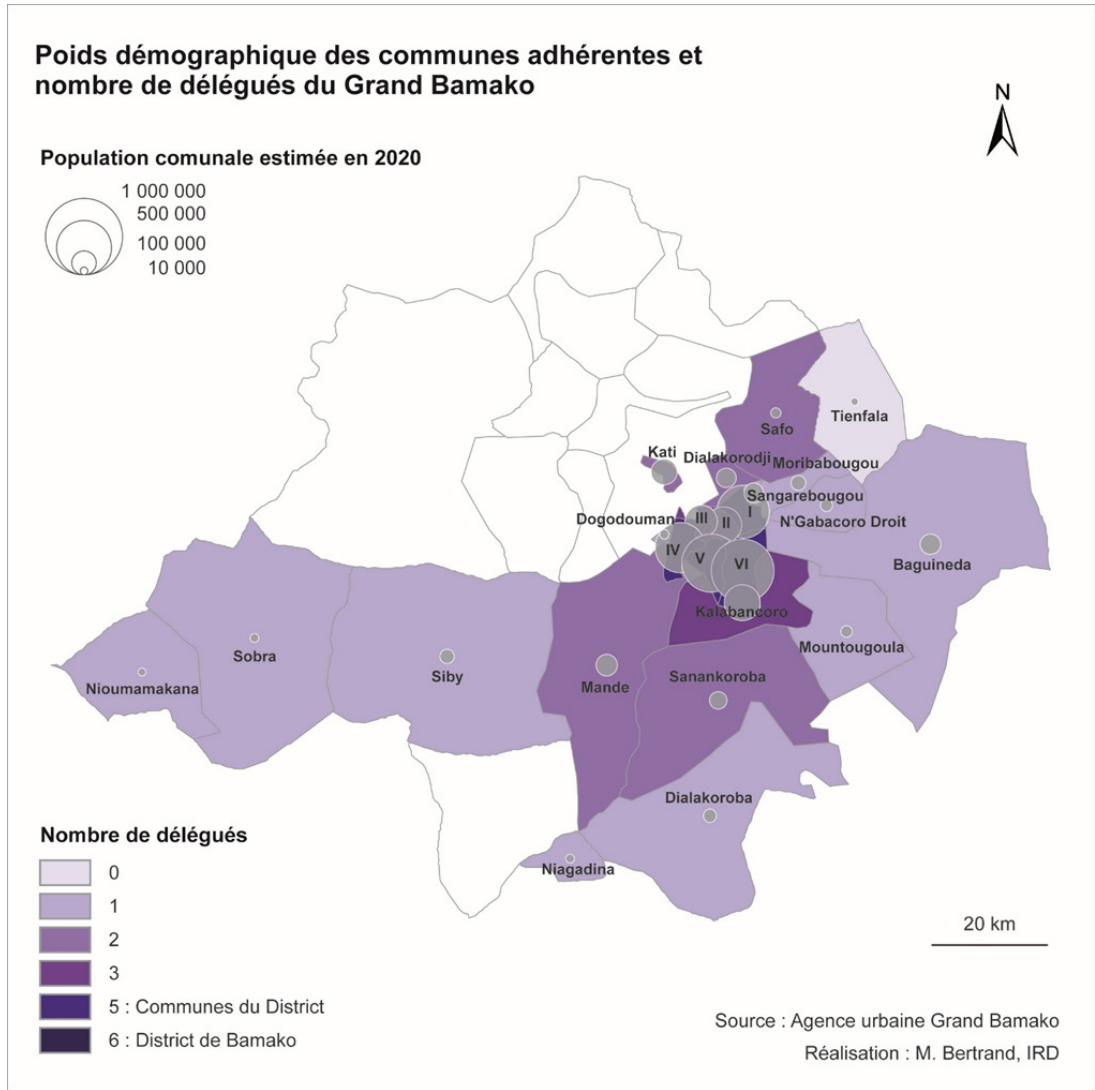


Figure 33. Poids démographique des communes adhérentes et nombre de délégués

Quant au bureau, il est composé de neuf membres.¹² La mise en place des neuf commissions de travail a obéi au même principe de manière à ce que toutes les communes se sentent importantes. Quant au poste de secrétaire permanent, il fut attribué au chef de la Cellule qui a conduit dès le départ, les concertations et la sensibilisation. Durant tout le processus, la solidarité, l'entraide, la vision commune, la mutualisation des moyens ont eu toute leur place dans les discours jusque dans le dessin du logo.

4.1.3. Interventions locales

Le Grand Bamako représente une opportunité que les autorités locales de Bamako et de sa périphérie se sont offerte pour un développement intégré de leur territoire. En arrivant à traduire leur Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA) en documents de planification, elles pourraient réduire de façon significative les inégalités sociales, économiques et environnementale entre la ville et sa campagne.

De plus, ce cadre pourrait servir de porte d'entrée pour l'implémentation des agendas globaux (Agenda 2030, Nouveau Programme pour les Villes (NPV) et les RVC au niveau national).

4.1.4. Partenariats équilibrés

Les projets de Centres d'Enfouissement Technique (CET) au nombre de cinq (5), ainsi que les stations de traitement de boues de vidange au nombre de cinq (5) également (tous en campagne) du Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA) sont autant de projets partenariaux équilibrés dont les deux entités (urbain et rural) tireront des bénéfices équitables.

Pour les deux premiers, il a fallu admettre que les déchets urbains ne sont pas produits par les seuls habitants des villes. Les déchets urbains sont aussi générés par ceux habitant en campagne. Concernant les projets de centrales solaires, Bamako a adopté une nouvelle approche en apportant ces services de la campagne.

En effet, les dix centrales solaires qui sont en prévision produiront suffisamment d'électricité pour pouvoir éclairer les communes qu'elles abritent et transporter le surplus vers la ville. Pour faciliter ce partenariat équilibré, le Grand Bamako a prévu de nouer des partenariats avec le secteur privé, la société civile et les ONG.

Par exemple, un projet de partenariat a été initié en début d'année 2024 avec la Fondation Santé et Environnement. Un deuxième projet est en cours entre le District de Bamako et la coopération luxembourgeoise.

¹² La présidence est détenue par le maire du District de Bamako, la 1ère vice-présidence à la plus grande commune périurbaine et la 2ème vice-présidence à la plus petite commune périurbaine. Cela a dissipé les craintes de domination de Bamako et a rendu l'atmosphère des sessions conviviales et plus démocratique.

Un troisième projet est en cours avec la Cellule Technique d'Appui aux Collectivités Territoriales.

4.1.5. Financement inclusif

Si la représentativité au sein du conseil n'est pas proportionnelle à la taille de la population, le financement l'est. Selon les données du recensement de 2009, les 22 communes totalisent 2,5 millions d'habitants. Cette population se répartit entre un pôle urbain prédominant (75 %) et une zone rurale représentant un quart de l'effectif global.

Ainsi les 16 communes périurbaines doivent contribuer à hauteur de 1/4 seulement, tandis que les 6 communes du District et la mairie du District contribueront à hauteur de 3/4.

Faire accepter cette proposition de financement a été possible grâce au discours d'entraide, de solidarité, de mutualisation des moyens et de responsabilité partagée qui a accompagné tout le processus.

4.1.6. Planification participative, inclusive et intégrée (à travers le continuum, gestion inclusive des terres)

Le Grand Bamako compte se doter de Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) et de Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU). Cela sera une première en République du Mali, car le Grand Bamako est la première intercollectivités de grande taille (plus de 7.500 km² et une population de 4 millions 200 mille habitants), selon les

résultats provisoires du recensement en cours.

Cependant, cette démarche a rencontré de difficultés de la part de certains agents de l'Etat, malgré l'existence de textes favorable au Grand Bamako. Actuellement, les deux points de vue ont fini par converger.

4.1.7. Prise en compte de l'environnement

L'aménagement territorial des 25 communes du Grand Bamako répond à un double objectif. Il s'agit, d'une part, de réguler l'urbanisation en limitant l'exode rural via la création d'activités génératrices de revenus. D'autre part, cette planification vise à sanctuariser la biodiversité, avec un accent particulier sur la préservation des massifs forestiers.

Ceci permettra de garantir une transition intégrée des zones urbaines et rurales vers des économies circulaires résilientes, économes en ressources et à faible émission de carbone.

4.1.8. Se doter de services techniques performants

Entre mutualiser les efforts pour créer les services techniques métropolitains ou métropoliser les services techniques de la mairie du District de Bamako, le Grand Bamako a opté pour la deuxième option. Ainsi le premier service technique créé fut l'Agence urbaine du Grand Bamako en juin 2019 en reconduction de la Cellule qui la préfigurait sur la base d'une étude de faisabilité. L'Agence est chargée du

pilotage de l'élaboration du Schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Bamako.

D'autres services de la mairie du District de Bamako sont sur le point d'être métropolisés : C'est le cas de la Direction des Services Urbains de Voirie et d'Assainissement (DSUVA) et la Direction de la Régulation de la Circulation et du Transport Urbain (DRCTU).

4.1.9. Un centre de ressources et de données

L'Agence Urbaine du Grand Bamako constitue le centre de ressources et de données de la métropole.

Ses principales missions sont :

- L'observation et l'analyse des évolutions urbaines ;
- La prospective urbaine ;
- La définition des politiques d'aménagement, de mobilité, d'habitat ;
- L'animation du débat public ;
- La capitalisation des données urbaines ;
- Et le pilotage de l'élaboration des documents d'urbanisme.

4.1.10. Le partage d'expériences

Le Grand Bamako a fait du partage d'expériences un de ses principes clés afin d'aider d'autres villes dans la formalisation de leur relation avec leur campagne.

Ce principe a prévalu dans la convention en cours avec la ville de Ouagadougou pour la mise en place du Grand Ouagadougou (GO).

En effet, le Grand Bamako fut associé aux travaux de réflexion sur la création du Grand Ouaga qui se sont déroulés du 26 au 27 septembre 2019, sous l'égide d'ONU-Habitat.

Le but de sa participation était de présenter la démarche du Grand Bamako aux élus et techniciens de Ouagadougou en chemin vers le Grand Ouaga (GO).

L'invitation du Grand Bamako à ce séminaire, intervient suite à la présentation faite par M. Ousmane Sow sur la démarche d'intercollectivités de Bamako, lors de l'atelier de renforcement des capacités des cadres des Etats de l'UEMOA en planification urbaine et gestion des risques climatiques, tenu à Ouagadougou, du 23 au 27 Octobre 2018.

4.2. Plan d'action : le Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA) 2021-2030

Le PDIA est une vision qui contient les actions de développement nécessaires à entreprendre durant cette décennie pour booster la compétitivité de Bamako et améliorer de façon significative le cadre de vie des populations du Grand Bamako.

Il traduit en activités, les recommandations des différents foras et ateliers sur le développement urbain de Bamako qui se sont déroulés depuis une quinzaine d'années. De ce fait, le PDIA n'est pas

un recueil des activités des différents Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) des communes-membres du Grand Bamako. Il est plutôt une vision cohérente de développement contenant les activités dont la réalisation demande l'implication des différentes collectivités.

4.2.1. Cadre logique et thématique du PDIA

Le cadre logique ci-dessous a prévalu à l'élaboration du présent.

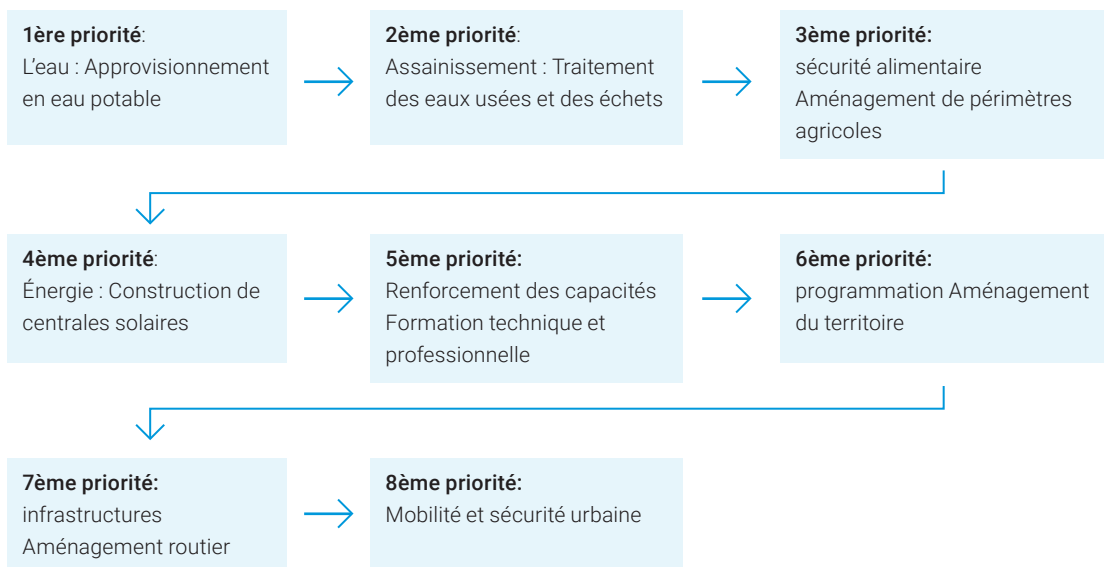


Figure 23. Cadre logique du plan décennal d'investissement et d'activités du Grand Bamako

4.2.2. Les activités

a. Approvisionnement en eau potable :

Cette activité s'inscrit dans le cadre du besoin de la couverture en eau potable du Grand Bamako. Elle s'appuie sur le programme d'approvisionnement en eau potable de Bamako à partir de la localité de Kabala géré par la SOMAPEP.¹³

b. Gestion des Eaux usées, boues de vidange et déchets solides :

L'amélioration de la desserte en eau potable concourt à l'augmentation de la production d'eaux usées. Aussi, la croissance de Bamako s'accompagne d'une production accrue des déchets aussi solides que liquides.

¹³ Au-delà de ce programme qui couvre 22 communes sur les 25 du Grand Bamako, l'ambition du Grand Bamako est : (a) d'approvisionner en eau potable les chefs-lieux des communes de Niagadina, Niouma-Makane et Sobra, non couverts ; (b) et de réaliser un forage et d'un château par village dans les 247 villages du Grand Bamako.

Ainsi, la prise en charge des eaux usées, des boues de vidange et des déchets solides est naturellement la deuxième priorité du Grand Bamako.¹⁴

La figure 24 ci-dessous présente une programmation de cinq décharges finales de déchets.

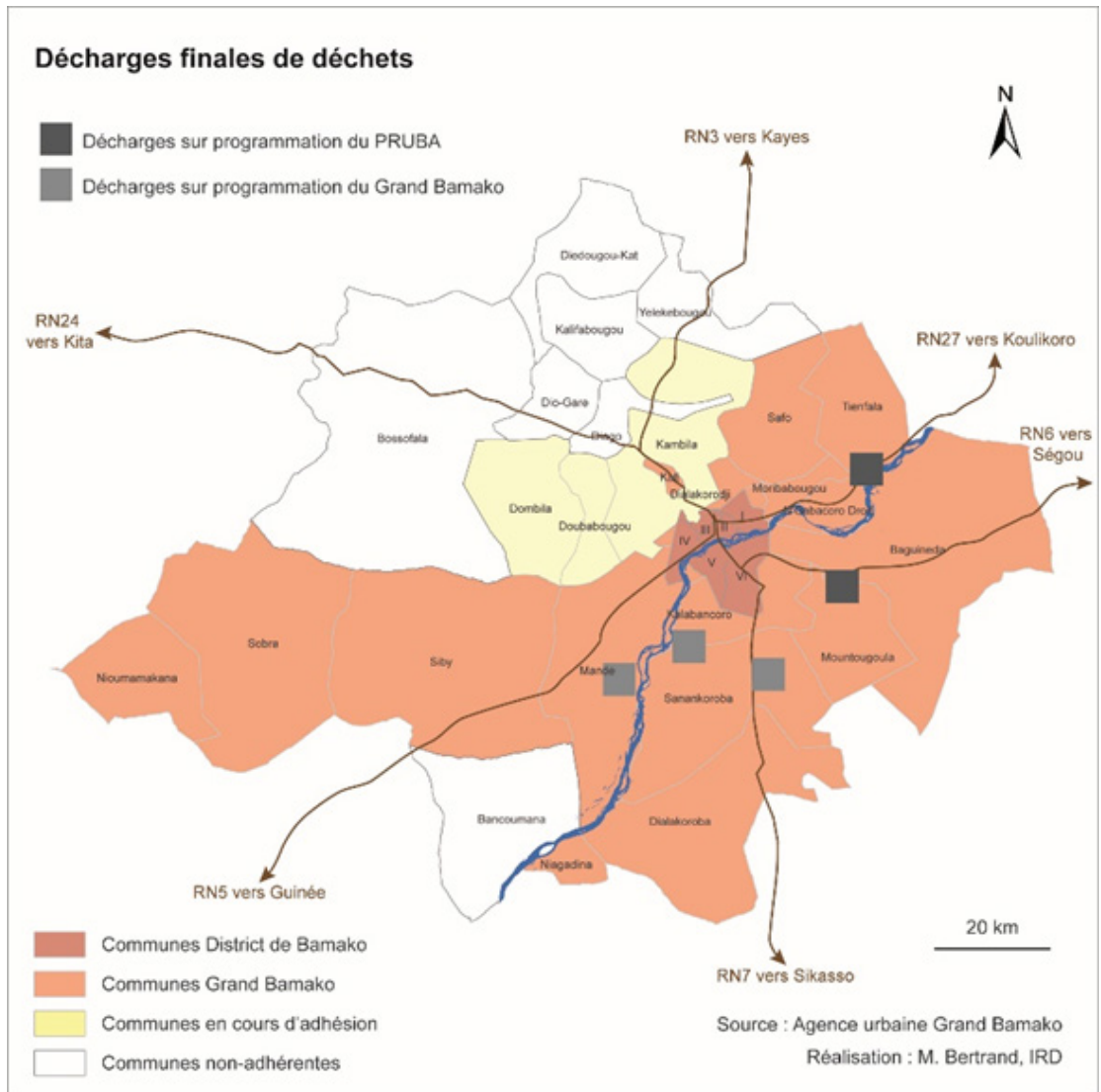


Figure 24. Programmation de cinq décharges finales de déchets

¹⁴ Le programme élaboré pour ce secteur prévoit d'une part la construction à Bamako, d'une station d'épuration des eaux usées de teintureries, et cinq stations de traitement de boues de vidange, et d'autre part, la construction de cinq décharges finales pour ordures ménagères.

c. Périmètres irrigués et maraichers villageois

Ces programmes d'agriculture urbaine et périurbaine visent à permettre au Grand Bamako de subvenir à ses propres besoins. Pour atteindre cet état de fait, des aménagements hydroagricoles au bénéfice des populations sont prévus. Toutefois, ces initiatives n'interviendront

qu'après l'approvisionnement en eau potable et la gestion des eaux usées et déchets. C'est pour cela que ce secteur occupe la troisième place dans l'ordre des priorités du Grand Bamako. La figure 25 ci-dessous présente les périmètres irrigués et maraichers villageois au sein du Grand Bamako.

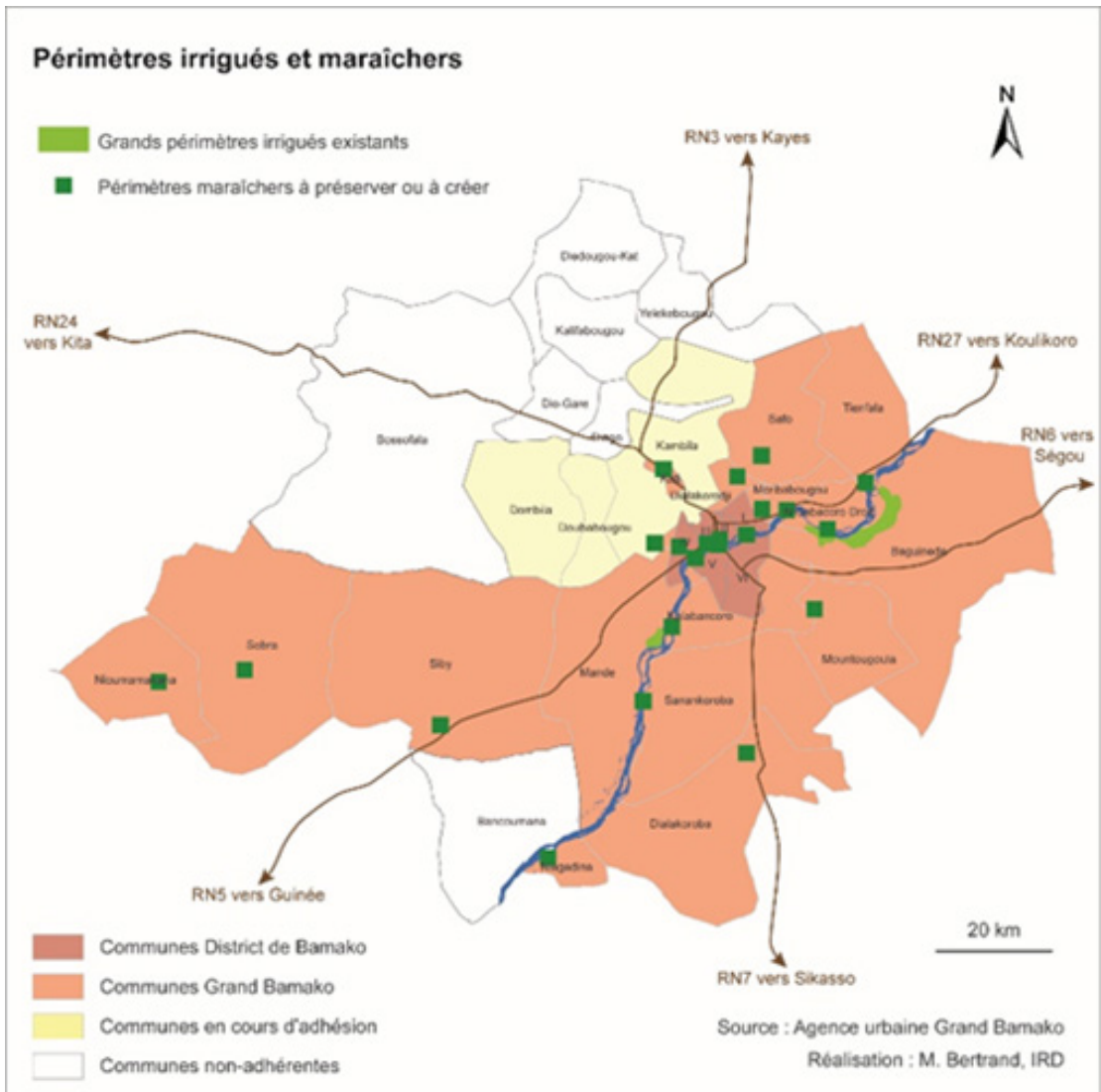


Figure 25. Périmètres irrigués et maraichers

d. Electrification et éclairage public :

Le programme d'électrification et d'éclairage public, quatrième priorité du Grand Bamako a trois objectifs : (1) améliorer le taux de couverture en électricité du Grand Bamako ; (2) permettre aux populations de mener des activités de transformation des produits locaux du maraichage de l'agriculture et autres ;

(3) changer de paradigme en transportant l'électricité de la campagne vers la ville et non le contraire. C'est ainsi que la construction de centrales solaires dans certaines communes de la périphérie, membres du Grand Bamako sont prévues. La figure 26 ci-dessous présente la production d'électricité dans le Grand Bamako.

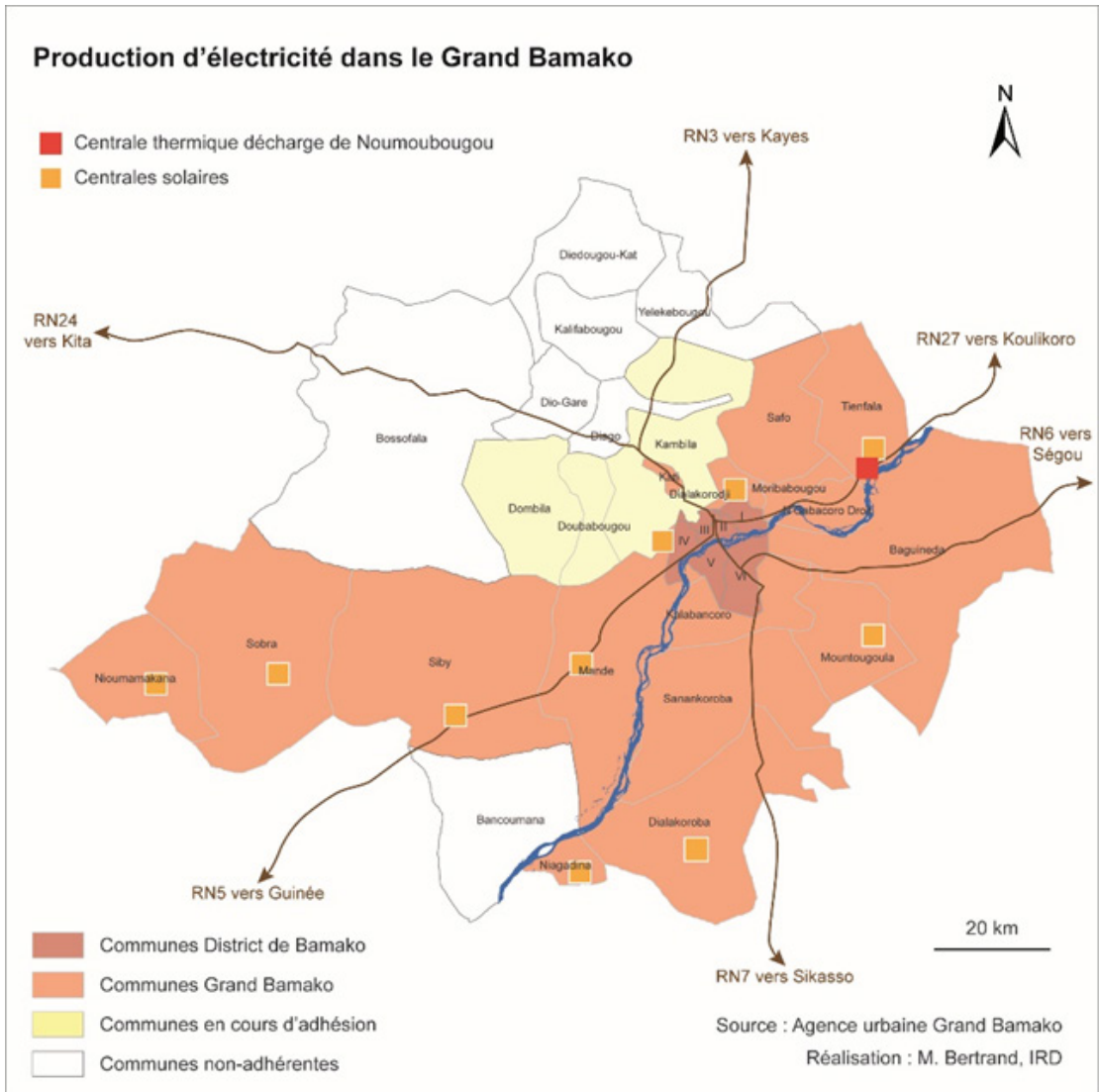


Figure 26. Programmation de dix centrales solaires

e. Construction, planification et aménagement du territoire

Cinquième dans l'ordre des priorités du Grand Bamako, le secteur de la construction, de la planification et d'aménagement du territoire vise à doter le Grand Bamako de documents de planification, tels que le Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire (documents de premier degré), le Schéma Directeur d'Urbanisme (SDU), documents de second degré, les Plans d'Urbanisme Sectoriels, documents de troisième degré. Les deux premiers degrés fixeront la vocation première des sols ainsi que les perspectives d'évolution du Grand Bamako tandis que les documents de troisième degré détailleront le contenu des premiers.

D'autres priorités existent et portent sur :

- (1) l'aménagement de 25 places publiques plus leur équipement en eau et en électricité;
- (2) le développement d'une nouvelle centralité sur les halls et la gare routière de Bamako ;
- (3) l'aménagement de trois ports secs (centre logistiques) ;
- (4) la construction et l'équipement de deux hôpitaux de 1500 lits chacun ;
- (5) l'aménagement routier (voir en annexe 4, figure 32 : le Plan Décennal d'Investissement et d'Activités global du Grand Bamako). Les figures 27 et 28 ci-dessous représentent respectivement la programmation des infrastructures majeures de transport et les équipements sanitaire majeur du Plan décennal d'Investissement et d'Activités global du Grand Bamako.

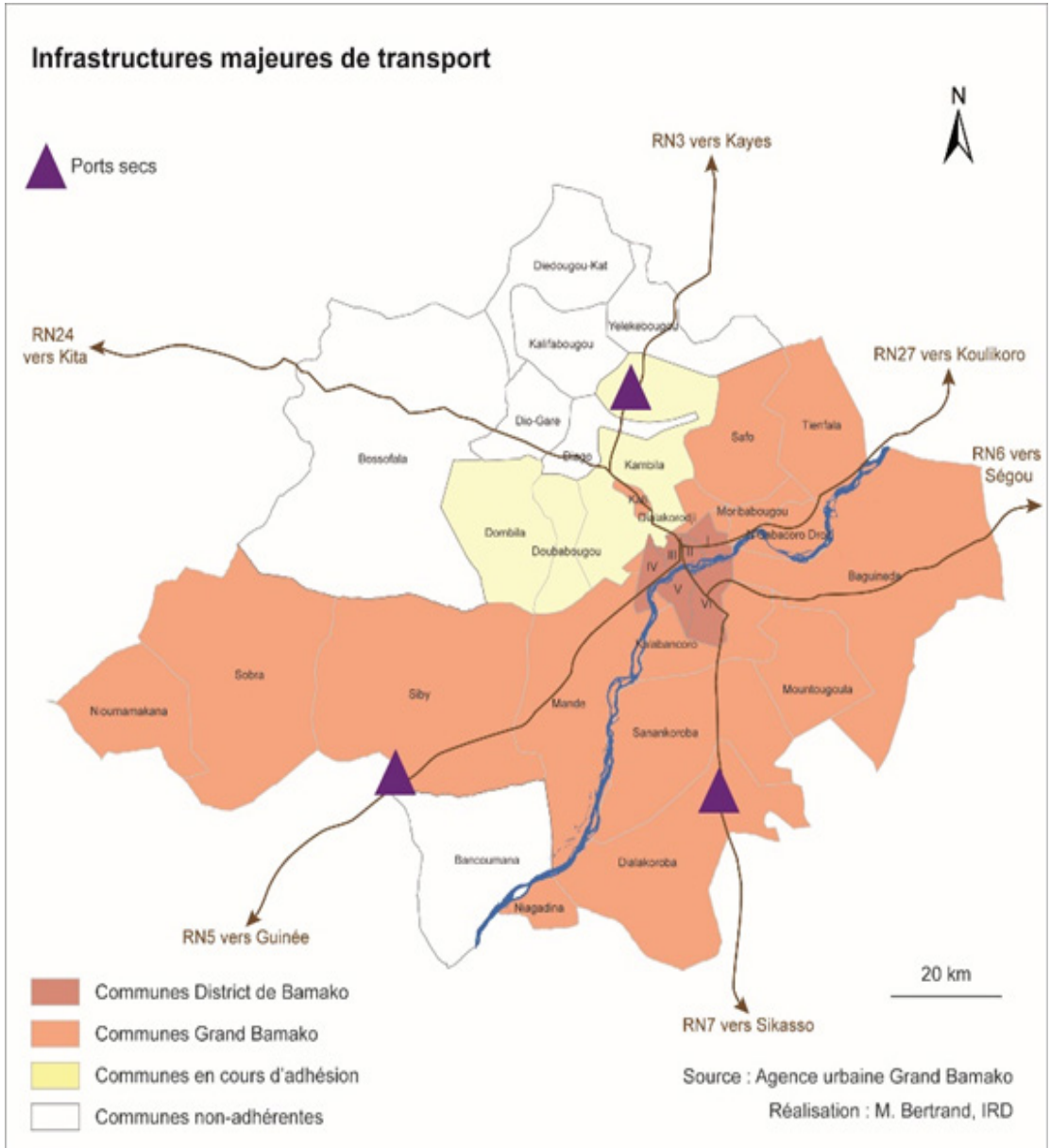


Figure 27. Programmation de trois ports secs

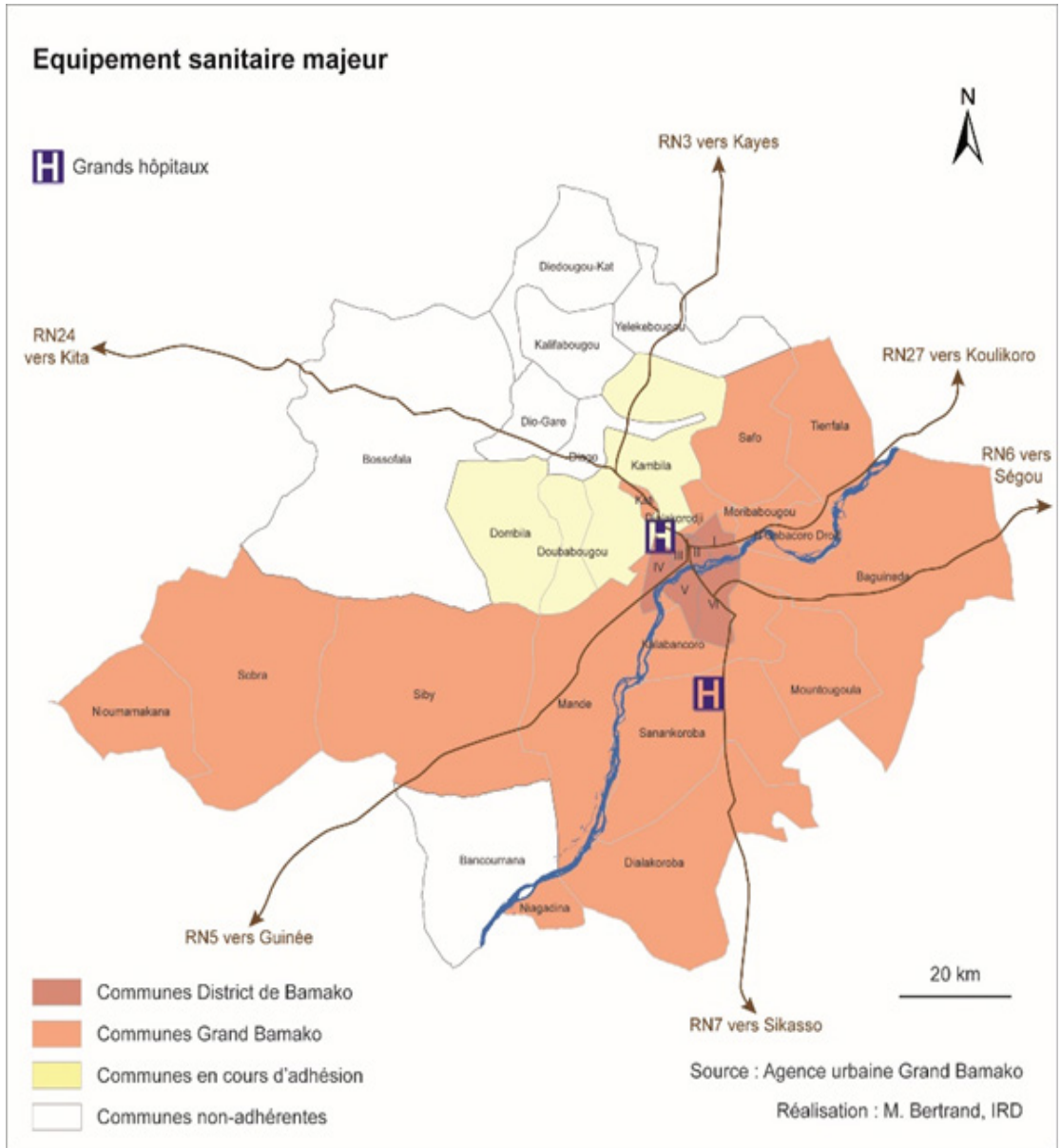


Figure 28. Programmation de deux hôpitaux

4.3. Les Perspectives

Les perspectives du Grand Bamako sont prometteuses. Plusieurs projets au nombre desquels, le Projet de Résilience Urbaine de Bamako (PRUBA), les Programmes MLI/021 et MLI /022 de la coopération luxembourgeoise, un programme FAO en cours d'étude, lui promettent la maîtrise d'ouvrage des infrastructures et équipements à réaliser. Parallèlement, d'autres communes souhaiteraient l'intégrer.

4.3.1. Le Projet de Résilience Urbaine de Bamako

Le Projet de Résilience Urbaine de Bamako (PRUBA), fut conclu le 12 décembre 2022 entre l'Etat du Mali et l'Association Internationale de Développement (IDA). En prélude à ce projet, un examen du secteur urbain de Bamako fut mené par les experts de la Banque Mondiale. Les résultats de cet examen furent présentés aux autorités maliennes le 20 février 2019. Le projet vise d'une part à améliorer l'accès aux services urbains de gestion des déchets, d'assainissement et d'eau, et d'autre part, à accroître la résilience du Grand Bamako et à renforcer sa capacité de gestion urbaine. Un accent particulier est mis sur la priorisation des données numériques pour comprendre les besoins actuels et futurs des populations et favoriser la relance économique. Le projet s'articule autour des composantes indiquées dans le tableau 1 en annexe 5.

4.3.2. Les programmes MLI/021 et MLI/022¹⁵ de la coopération Luxembourgeoise

La coopération luxembourgeoise et la mairie du District de Bamako ont entamé un programme de coopération sur financement du Grand-Duché du Luxembourg sur 2023, 2024 et début 2025. Il s'agit des programmes de Développement rural et sécurité alimentaire (MLI/021) et de la formation et insertion professionnelle (MLI/022). L'intervention sera concentrée sur certains bassins territoriaux (trois bassins de production dans les zones de Baguineda, Mandé, Kati et un bassin de transformation/services dans le District de Bamako). A travers ce projet, des appuis seront apportés aux métiers de services en support des filières concernées.

Ces supports seront sous la forme de conseils, intrants, construction, maintenance, réparation, transport, stockage. De même, les acteurs de la transformation dans le domaine bénéficieront également de ces appuis.

L'intervention de ces deux programmes s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de décentralisation qui reconnaît aux collectivités territoriales, communes, cercles et régions, la responsabilité de promouvoir le développement économique, social et culturel.

¹⁵ MLI/021 : Programme de développement rural et de sécurité alimentaire, financé par LuxDev.

MLI/022 : Programme de formation et d'insertion professionnelle, financé par LuxDev

4.3.3. Le programme FAO

En début d'année 2024, la FAO a sollicité le service d'une équipe d'experts pour réaliser une étude en collaboration avec le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation et le Ministère du Développement Rural sur les systèmes agro-alimentaires axés sur les villes. Cette étude vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en optimisant les moyens de subsistance des populations. Elle repose sur l'intégration de systèmes alimentaires urbains et ruraux plus efficaces, durables et interconnectés, grâce à une planification territoriale concertée.

4.3.4. Les pourparlers pour des nouvelles adhésions

Trois communes ont récemment exprimé l'intérêt de rejoindre le Grand Bamako. Il s'agit des communes de Sanankoro Djitoumou, Ouésesebougou et de Tielé. Les maires des dites communes ont pris part à la session du Grand Bamako tenue le 25 juillet 2023. Face à l'intérêt croissant porté au Grand Bamako (aussi bien par les communes rurales que par les bailleurs de fonds), et compte tenu des financements déjà engagés, il n'est point de doute que ce dispositif répond aux besoins actuels.

TROISIEME PARTIE : LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES ET LE GRAND BAMAKO

anification inclusive Engagement
participatif Gouvernance intégrée
nnées validées Interventions lo-
ales Inclusion financière Droit
de l'homme Partenariats équilibrés
Environnement Planification in-
clusive Engagement participatif Gouver-
nance intégrée Données validées
Interventions locales Inclusion
financière Droit de l'homme Par-
tenariats équilibrés Environnement
Planification inclusive Engagement
participatif Gouvernance intégrée
nnées validées Interventions lo-
ales Inclusion financière Droit
de l'homme Partenariats équilibrés
Environnement Planification in-

CHAPITRE 5: LES RELATIONS VILLES-CAMPAGNES, PRINCIPES DIRECTEURS ET CADRE D'ACTION

On a longtemps opposé la ville à la campagne, or les espaces ruraux et urbains ont toujours interagi. Nombreux sont les auteurs qui ont écrit sur cette thématique. Quant au Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains (ONU Habitat), son intérêt grandissant sur le sujet l'a amené à adopter le 31 mai 2019 la résolution HSP/HA/1/Ress. 5 intitulé « améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains ».

L'institution onusienne a confié à sa Section Politique, Législation et Gouvernance (PLGS) la mise en œuvre de ladite résolution.

C'est ainsi que la Section a produit la même année, le document technique intitulé « Les Relations Villes-Campagnes : Principes directeurs et cadre d'action pour le progrès d'un développement territorial intégré » (voir la Résolution en annexe 7).

Les Relations Villes-Campagnes sont guidées par 10 principes directeurs et son cadre d'action. Ces principes et cadre d'action constituent un outil important pour l'atteinte des ODD 2, 9 et 12. En sus de ces actions, des points d'entrée sectoriels et thématiques furent proposés pour promouvoir le développement territorial intégré.¹⁶

Les différents principes et cadre d'action des RVC seront passés en revue dans le cadre de cette étude.

5.1. Analyse des principes directeurs des Relations Villes-Campagnes (RVC)

Le but des principes directeurs des RVC est d'informer sur des stratégies pragmatiques et de proposer un cadre d'action qui permette de construire un environnement plus inclusif et fonctionnel des relations villes-campagnes.

¹⁶ Ces points d'entrée sont de six ordres. : (1) Développement économique territorial et emploi ; (2) Approches cohérentes pour la fourniture de services sociaux ; (3) Infrastructures, technologies et systèmes de communication ; (4) Approches intégrées pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé publique ; (5) Impact sur l'environnement, gestion des ressources naturelles et des terres ; (6) Continuum urbain-rural versus conflits et catastrophes.

Ces principes, au nombre de 10 sont :



1. Des interventions locales ;



2. Une gouvernance intégrée ;



3. Des approches systémiques, fonctionnelles et spatiales ;



4. L'inclusion financière ;



5. Des partenariats équilibrés ;



6. Une approche fondée sur les droits de l'homme ;



7. Ne pas nuire et fournir une protection sociale ;



8. Une approche respectueuse de l'environnement ;



9. Un engagement participatif ;



10. Des données validées.

5.1.1. Des interventions locales



Le principe n°1 place le contexte local au centre. Selon ce principe, le contexte local (niveaux national et infranational) doit **éclairer et orienter** l'implémentation des Agendas globaux. Les engagements pris localement devraient se traduire par des politiques cohérentes et par des actions intégrées à travers le territoire en tenant compte des relations villes-campagnes.

Malgré l'importance cruciale de ce principe dans les Relations Villes-Campagnes (RVC), il est évident qu'en raison de la décentralisation inachevée et de la pénurie de personnel qualifié au sein des collectivités, les villes africaines éprouveront des difficultés à mettre en œuvre ce principe. Qu'en est-il pour Bamako ; une exception ?

5.1.2. Une gouvernance intégrée



Le principe n°2 recommande le renforcement des mécanismes de gouvernance en intégrant les relations villes – campagnes à tous les secteurs, différents niveaux et toutes les parties prenantes à la gouvernance. Une intégration à trois dimensions s'impose pour atteindre les ODD:

- a. une intégration horizontale impliquant toutes les échelles spatiales dans les régions métropolitaines, les agglomérations et villes voisines, ou encore l'arrière-pays rural;
- b. une intégration sectorielle impliquant les secteurs public et privé, les organisations de la société civile, les institutions professionnelles et de recherche, les associations civiques formelles et informelles ; et
- c. une intégration verticale impliquant les différents niveaux d'engagement et de prise de décision officielle. Renforcer et institutionnaliser les synergies de l'intégration des actions et acteurs urbains et ruraux dans les dimensions horizontales, sectorielle et verticale.

La mise en œuvre de ce principe n°2 implique l'engagement de tous les acteurs : Les collectivités agissant pour les intégrations horizontale et sectorielle et l'Etat pour l'intégration verticale tout en créant les conditions afin que les collectivités et leurs partenaires puissent mettre en œuvre les leurs. Bamako a fait un grand pas dans la mise en œuvre de ce principe avec la mise en place du Grand Bamako.

5.1.3. Des approches systémiques, fonctionnelles et spatiales



Le principe n°3 recommande l'utilisation des approches systémiques qui prennent en compte :

1. les différentes échelles des établissements humains urbains et ruraux ; et
2. les liens fonctionnels, territoriaux et écosystémiques qui existent entre eux et l'occupation des sols tant en zone urbaine que rurale et les utiliser pour renforcer l'impact et assurer une plus grande équité..

Ce principe n°3 nous rappelle que seule une approche systémique permettrait d'aller vers une planification urbaine, rurale et territoriale intégrées et inclusives.

La mise en œuvre de ce principe ne devrait pas rencontrer de difficulté au niveau des collectivités territoriales africaines. Bamako en fait bon usage dans l'aménagement du territoire du Grand Bamako : Les études des schémas d'aménagement du territoire et d'urbanisme sont pilotées par son Agence Urbaine en concertation avec toutes les communes membres.

5.1.4. L'inclusion financière



Le principe n°4 recommande :

1. d'accorder la priorité aux investissements durables ;
2. d'ajuster les financements autant que possible pour atteindre les objectifs ;
3. de promouvoir l'équité territoriale en matière d'investissements ;
4. d'accorder une attention aux acteurs économiques aussi formels qu'informels surtout en cas de besoins de soutien ;
5. de promouvoir des stratégies fiscales permettant un accès équitable aux services publics et aux investissements d'infrastructures

La mise en œuvre de ce quatrième principe se situe plus à l'étape de l'élaboration des plans d'activités qu'à l'étape de la formalisation des RVC. Le Grand Bamako en a fait un bon usage dans l'élaboration de son Plan Décennal d'Investissement et d'Activités 2021-2030. Moindrement, Bamako dans une dans l'élaboration de « Bamako Horizon 2030 ».

Le PDIA connaît un début de réalisation avec les projets de construction de deux décharges et deux stations de traitement de boues de vidange sur les cinq de chaque. Egalement, les deux programmes de LuxDev formeront plus de huit-cent jeunes issus des exploitations agricoles familiales. Pour le financement du Grand Bamako, le prélèvement à la source fut retenu lors de la session budgétaire de 2023.

5.1.5. Des partenariats équilibrés



Le principe n°5 recommande :

1. d'encourager les partenariats, les alliances et les réseaux inclusifs, qui exigeraient une certaine flexibilité, entre les acteurs urbains et ruraux et différents secteurs ;
2. de développer et d'exploiter de manière inclusive les capacités et les compétences d'un grand groupe des parties prenantes telles que la société civile, le secteur privé et les institutions universitaires particulièrement au sein des groupes et communautés les plus marginalisés.

Malgré la simplicité et la facilité de mise en œuvre de ce cinquième principe, s'il n'y a pas l'accompagnement de l'Etat à travers la mise en place d'un climat d'affaires, les partenariats public-privé (PPP) peineront à se mettre en place. Pour la mise en œuvre des activités de son Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA), le Grand Bamako a déjà noué des Partenariats Publics Privés (PPP) à travers les conventions suivantes signées avec:

- La Fondation Santé-Environnement ;
- L'association des anciens footballeurs du Mali et ;
- La Cellule Technique d'Appui aux Collectivités.

5.1.6. Une approche fondée sur les droits de l'homme




Le principe n°6 nous recommande :

1. d'intégrer des approches fondées sur les droits de l'homme dans l'ensemble des instruments de politique et des actions gouvernementales ;
2. de respecter, promouvoir et révéler les droits de l'homme, tels que le droit à l'emploi, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à un logement décent et abordable, le droit à l'alimentation et le respect de la biodiversité dans nos interventions.

Le champ d'action limité des collectivités territoriales en matière de protection des droits de l'homme rend perplexe la mise en œuvre de ce principe n°6. Au Mali, la plupart de ces droits comme le droit au logement sont toujours dans les mains de l'Etat. Les logements sociaux étant réalisés et attribués


par le Ministère en charge de l'Urbanisme. Néanmoins le Grand Bamako veille à appliquer ce principe dans sa démarche.

5.1.7. Ne pas nuire et fournir une protection sociale

	<p>Le principe n°7 recommande de:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. renforcer les RVC (le bien-être, la santé, la sécurité alimentaire et la nutrition, la protection de l'eau, l'énergie, les transports et le logement, la biodiversité et les droits fonciers) pour surmonter les conflits ; 2. parvenir à un équilibre entre les hommes et les femmes, les différents groupes d'âge et groupes socio-économiques sur l'ensemble du continuum urbain-rural dans les mesures et les programmes de protection sociale.
---	---

Dans le contexte africain et spécifiquement malien, des difficultés seront rencontrés dans la mise en œuvre de ce principe. Le patriarcat, la discrimination en faveur des adultes au détriment des jeunes, due à la mauvaise interprétation du « respect de l'aîné », en sont entre autres les causes. La mise en œuvre de ce principe se fera à coût d'une sensibilisation de masse. Les projets constituent une des portes d'entrée de cette sensibilisation, raison pour laquelle, une insistance est portée sur la présentation des programmes MLI/021 et MLI/022 dans les communes du Grand Bamako.

5.1.8. Une approche respectueuse de l'environnement

	<p>Le principe n°8 rappelle les principes du développement durable, à savoir:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. que les ressources nécessaires à la population actuelle doivent être gérées de manière à ne pas compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ; 2. accorder un degré de priorité élevé à la protection, à la préservation et à l'expansion des zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques ;
---	--

Compte tenu de l'état de notre planète, la mise en œuvre de ce principe incombe à tous, aussi bien aux élus qu'aux administrés. Cependant, la mise en œuvre durera aussi longtemps que les populations ne mesureront pas l'impact de leur action sur leur environnement. Au regard du nombre élevé d'activités du PDIA, ce principe est au cœur des actions des collectivités de Bamako et du Grand Bamako.

5.1.9. Un engagement participatif



Le principe n°9 recommande :

1. d'assurer la participation effective des personnes et des institutions et communautés locales dans l'ensemble du continuum ville-campagne ;
2. de créer les conditions pour ne laisser personne pour compte dans les dialogues politiques et les processus de planification ;
3. de renforcer les capacités pour donner une voix aux groupes vulnérables et assurer la participation active des communautés urbaines, périurbaines et rurales à la gouvernance territoriale intégrée ;

S'il y a un principe qui reflète les valeurs des cultures africaines, ce serait ce neuvième principe. Il n'a pas fait défaut à Bamako. Il a prévalu depuis les premières heures des démarches qui ont permis la mise en place du Grand Bamako et continue de prévaloir au niveau du Grand Bamako.

5.1.10. Des données validées



Le principe n°10 recommande :

1. d'établir et d'améliorer les systèmes de connaissances pour soutenir les méthodes de planification qui renforceront le continuum ville-campagne et amélioreront la cohésion territoriale ;
2. de collecter les données urbaines, péri-urbaines, rurales désagrégées et les indicateurs aux niveaux national et infranational ;
3. d'incorporer les connaissances/informations non-étatiques locales ;
4. de faciliter le partage des connaissances, d'assurer le suivi des performances et l'évaluation.

Les collectivités africaines auront du mal à mettre en œuvre ce dixième principe. Quel chercheur n'a jamais été confronté au manque de données ? Est-ce une question de moyens ou culturel ? La tradition orale ayant été longtemps le mode de transmission du savoir en Afrique.

Bamako et le GB ont plaidé la cause au moment du montage du projet PRUBA pour la création de toute une sous-composante du projet là-dessus.

Après avoir passé en revue les 10 principes directeurs des RVC, une comparaison pourrait être faite avec les 10 principes directeurs du GB. Il ressort que bien que les principes du GB aient été élaborés avant ceux des Relations Villes-Campagne, ces principes ne sont pas très différents de ceux des RVC, mais les complètent. Cependant, se doter de services techniques performants et le partage d'expérience sont deux principes du Grand Bamako qu'on ne retrouve pas parmi les principes des relations villes-campagnes. En revanche, on retrouve sept principes identiques comme le témoigne le tableau ci-dessous.

N°	Les principes du Grand Bamako	Les principes des Relations Villes-Campagnes (ONU Habitat)
1	Être un moteur de développement	Des interventions locales
2	Une gouvernance intégrée	Une gouvernance intégrée
3	Des interventions locales	Des approches systémiques fonctionnelles et spatiales ;
4	Des partenariats équilibrés	L'inclusion financière
5	Un financement inclusif	Des partenariats équilibrés
6	Une planification participative, inclusive, intégrée	Une approche fondée sur les droits de l'homme
7	Une prise en compte de l'environnement	Ne pas nuire et fournir une protection sociale
8	Se doter de services techniques performants	Une approche respectueuse de l'environnement
9	Un centre de ressources et de données	Un engagement participatif
10	Le partage d'expérience	Des données validées

Tableau 1. Comparaison des principes directeurs du GB et des RVC

5.2. Le cadre d'action pour les RVC

Le présent cadre d'action a été élaboré afin d'accompagner et d'orienter les parties prenantes impliquées dans les relations villes-campagnes. Il s'articule autour des axes intervention suivants:

- Gouvernance, législation et renforcement des capacités ;
- Planification intégrée à travers le continuum ville-campagne ;
- Investissements et financement pour un développement inclusif des relations villes-campagnes ;
- Renforcer les moyens d'action des particuliers et des communautés ;
- Gestion des connaissances et des données pour des flux spatiaux dynamiques de personnes, de produits, des services, des ressources et des informations Points d'entrée sectoriels et thématiques pour promouvoir le développement territorial intégré.

Ce cadre identifie différents modèles de stratégies et de politiques, ainsi que des leviers institutionnels et de planification. Ces outils visent à instaurer un environnement favorable au déploiement d'interventions ciblées sur des points d'entrée sectoriels et thématiques spécifiques. Il définit les rôles pour toutes les parties prenantes et des actions pour les acteurs. Ainsi, il décrit les liens entre les acteurs urbains, périurbains et ruraux, aussi bien sur le plan spatial que fonctionnel. L'objectif global recherché est de favoriser la durabilité économique, sociale et environnementale inclusive sur l'ensemble du continuum ville-campagne.

5.3. Evaluation des relations villes-campagnes dans le Grand Bamako

L'évaluation proprement dite des Relations Villes-Campagnes dans la zone métropolitaine du Grand Bamako nécessite une analyse approfondie. Le Grand Bamako fut créé le 30 octobre 2018, bien avant l'adoption en 2019 de la résolution sur « Les Relations Villes-Campagnes ». Pour bien appréhender et évaluer les RVC à Bamako et dans le GB, l'approche se fera à deux échelles : l'échelle des relations de Bamako avec sa périphérie avant la création du Grand Bamako et celle du Grand Bamako (démarche de création, fonctionnement et mise en œuvre des activités). Les différents tableaux en annexe (tableau n° 3 à 7) résument l'évaluation détaillée des principes du Grand Bamako par rapport à ceux du guide des Relations Villes-Campagnes. Il convient cependant de rappeler que le Grand Bamako avait été créé avant la résolution HSP/HA/1/Ress.5 sur les RVC.

Toutefois, il convient d'identifier les points d'entrée utilisés par la démarche du GB parmi l'ensemble des points d'entrée sectoriels et thématiques recommandés pour promouvoir le développement territorial intégré (annexe 9).

Il ressort de cette analyse que les principes adoptés par le Grand Bamako dans sa démarche ne sont pas loin de ceux définis par la résolution d'ONU-Habitat sur les Relations Villes-Campagnes. Ce constat est valable au niveau du cadre d'action également.

Il faut noter que sur les 36 points d'entrée sectoriels identifiés des RVC, seuls 7 furent identifiés dans la démarche du Grand Bamako.

Effectivement, les points d'entrée sectoriels sont influencés par le contexte local, tout comme le premier principe des interventions locales. Chaque situation requiert ses propres points d'entrée. La présence et la position de ce troisième principe parmi les 10 suggèrent que nous ne devrions pas descendre jusqu'à un niveau de détail aussi spécifique, mais

plutôt laisser aux acteurs locaux la liberté de trouver leurs propres points d'entrée. Il est donc recommandé un nombre restreint de points d'entrée à titre d'exemple, laissant à chaque territoire le soin de découvrir les leurs.

Proposer un nombre excessif de points d'entrée pourrait être contreproductif et donner l'impression que les principes des RVC sont difficiles à mettre en œuvre, rendant ainsi leur appropriation plus compliquée.

CONCLUSION

La création du Grand Bamako, résultat d'une collaboration entre les collectivités de Bamako et de sa périphérie, constitue un exemple prometteur de la manière dont les villes peuvent relever leurs défis en travaillant en tandem. Le succès de cette initiative démontre l'efficacité d'une approche coordonnée pour résoudre des problèmes complexes.

Cependant, pour que de telles relations entre villes et campagnes fonctionnent, certaines conditions doivent être remplies. Parmi ces conditions figurent l'établissement par l'Etat d'un cadre juridique solide, la définition d'une vision commune et la mise en place de mécanismes de financement adaptés. Après avoir examiné les différents principes directeurs des RVC et du GB, il ressort que plusieurs facteurs entravent leur mise en œuvre efficace dans les villes africaines. Parmi ces facteurs, on peut noter le faible niveau de décentralisation, le manque de ressources

humaines qualifiées, politiques, techniques au sein des collectivités, l'insuffisance des ressources financières, l'absence de dialogue entre les parties prenantes, les considérations culturelles et la difficulté d'appropriation des principes eux-mêmes. Néanmoins, ayant su adapter sa vision à la réalité de son territoire, notamment à travers son Plan Décennal d'Investissement et d'Activité, le GB se positionne de même que Bamako comme un acteur clé dans la mise en œuvre des Agendas globaux, incluant l'Agenda 2030, le Nouveau Programme pour les Villes et l'Agenda 2063.

Les autorités du Grand Bamako ont accompli une tâche ardue, surmontant des divergences considérables d'intérêts et de perspectives. À la lumière des conclusions de cette étude et inspirés par le succès de la gestion du Grand Bamako, plusieurs recommandations peuvent être émises :

- **Conditions préalables à la mise en place d'une RVC durable** : Il est impératif que l'état définisse un cadre juridique clair pour formaliser les interactions entre les zones urbaines et rurales. De plus, un porteur de projet engagé, tel qu'une ville ou une commune, doit être identifié pour diriger cette initiative. L'organisation d'ateliers sur les enjeux du développement urbain, l'élaboration d'une feuille de route concrète, la rédaction des projets de statuts et de règlement intérieur, et la mise en place d'une assistance technique qualifiée (ou d'un technicien) sont aussi indispensables.





- **Pérennisation d'une RVC** : Un mécanisme de financement adapté est crucial pour assurer la durabilité des Relations Villes-Campagnes. L'élaboration d'une vision commune et l'engagement des parties prenantes à atteindre les objectifs définis sont essentiels. En parallèle, des organes de gouvernance tels qu'un secrétariat permanent, une présidence, et des commissions de travail doivent être mis en place. La tenue régulière de sessions et la participation aux échanges d'expériences entre les différents acteurs doivent également être encouragées.

Au-delà du retour d'expériences du Grand Bamako et pour une meilleure appropriation des principes et cadre d'action des Relations Villes-Campagnes, il serait judicieux d'élaborer un **manuel illustré** de mise en œuvre des principes des RVC, afin de les rendre plus accessibles et compréhensibles pour les collectivités locales. Cela faciliterait l'appropriation des principes par l'ensemble des acteurs.

6. BIBLIOGRAPHIE

1. Agence Luxembourgeoise pour la coopération au Développement (LuxDev). (2023). Programmes Développement rural et sécurité alimentaire (MLI/021) et formation et insertion professionnelle (MLI/22).
2. Bertrand, M. (2021). Approche longitudinale et spatialisée du développement urbain de Bamako dans son district et dans le cercle de Kati: Rapport d'étude final, analyse statistique et cartographique+ 3 vol. d'annexes: Annexe I. Atlas cartographique Ménages, Logements et concessions. Annexe II. Atlas cartographique Individus. Annexe III. Atlas cartographique Chefs de ménage.
3. Bertrand, M. (Ed.). (2021). Une Afrique des convoitises foncières: Regards croisés depuis le Mali. Presses universitaires du Midi. <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010081818>.
4. CIRAD. (2017). La Gestion des forêts naturelles et l'approvisionnement durable en bois-énergie des villes du Sahel. Schéma Directeur d'Approvisionnement en Combustibles Domestiques de Bamako.
5. Dembele, S. (2017). Dynamique Socio-spatiale de la ville de Bamako et Environs (Doctoral dissertation, Normandie).
6. Denis, E., & Vignal, L. (2002). Dimensions nouvelles de la métropolisation dans le Monde arabe: le cas du Caire. Mondialisation, instabilités et recomposition de la forme urbaine. Cahiers de la Méditerranée, (64), 119-166. <https://journals.openedition.org/cdlm/75>.
7. Direction du Développement et de la coopération Suisse. (2019). Un seul monde - Urbanisation : Reportage dans les villes du Mali, confrontées à de nombreux défis. N°3. https://www.eda.admin.ch/dam/countries/countries-content/mali/images/Dossier-urbanisation-2019_FR.pdf.
8. Gazull, L. (2009). Le bassin d'approvisionnement en bois-énergie de Bamako. Une approche par un modèle d'interaction spatiale (Doctoral dissertation, Université de Paris VII).
9. Guèye, B., Fall, M., Diop, M., Tidiane Sall, C., Soumelong-ehode, L., Cissé, S., & Tidiane Wade, C. (2015). AGRIDAPE: revue sur l'agriculture durable à faibles apports externes, numéro spécial-faire face aux risques climatiques.
10. ONU-Habitat, (2019). Rapport du premier Forum International sur les Relations Villes-Campagnes. Songyang County, Chine. <https://unhabitat.org/first-international-forum-on-urban-rural-linkages>.

11. ONU-Habitat, (2019). Résolution 1/5. Améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains. Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains. 27-31 Mai 2019, Nairobi.
12. ONU-Habitat, (2020). Global State of Metropolis 2020 - Population Data Booklet. UN-Habitat: Nairobi, Kenya.
13. ONU-Habitat, (2020). Urban-Rural Linkages: Guiding Principles and Framework for Action to Advance Integrated Territorial Development (URL-GP). UN-Habitat. <https://unhabitat.org/sites/default/files/2020/03/url-gp-1.pdf>.
14. Les ateliers de Cergy. (2011). La métropole de Bamako : Les nouvelles centralités. <https://ateliers.org/en/library/>.
15. Les Ateliers de maîtrise d'œuvre urbaine de Cergy-Pontoise. (2014). Bamako Horizon 2030: Croissance et développement - Imaginer des stratégies urbaines pour un avenir amélioré et partagé.
16. PHILIPPE Sébastien, Une Histoire de Bamako, Editions Grandvaux, Brinon-sur-Sauldre, 2009
17. PHILIPPE Sébastien, Bamako, histoire du capitale, Editions Memoria, Bamako, 2024
18. PRUBA. (2020). Aide-mémoire de la mission virtuelle de préparation du Projet de Résilience Urbaine du Grand Bamako du 4 au 9 mars et du 30 mars au 10 avril 2020.
19. PRUBA. (2024). Plan de travail et budget annuel de 2024 (PTBA 2024). Unité de Coordinateur du Projet.
20. Raton, G. (2010). Processus d'intégration de villages périphériques dans le système d'approvisionnement de Bamako. EchoGéo, (11). <https://journals.openedition.org/echogeo/11559>.
21. Raton, G. (2012). Les foires au Mali, de l'approvisionnement urbain à l'organisation de l'espace rural. Le cas de la périphérie de Bamako (Doctoral dissertation, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I; Ecole doctorale de Géographie de Paris). <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00934935>.
22. Raton, G. (2016). Adaptation des formes du commerce aux dynamiques urbaines. En périphérie de Bamako, la foire devient marché, le marché se change en foire. In Colloque international Adaptation du commerce aux dynamiques urbaines: Regards croisés Sud-Nord (p. 3p). <https://hal.science/hal-01478798/>.

7. ANNEXES

Annexe 1. Illustration de l'étalement de Bamako

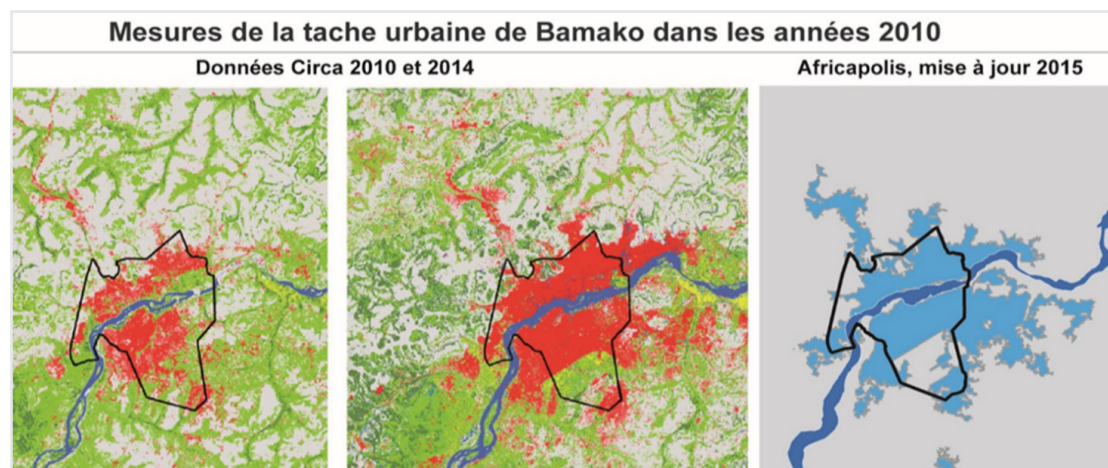


Figure 29. Mesure de la tâche urbaine de Bamako dans les années 2010

Source : Institut de Recherche au Développement. France

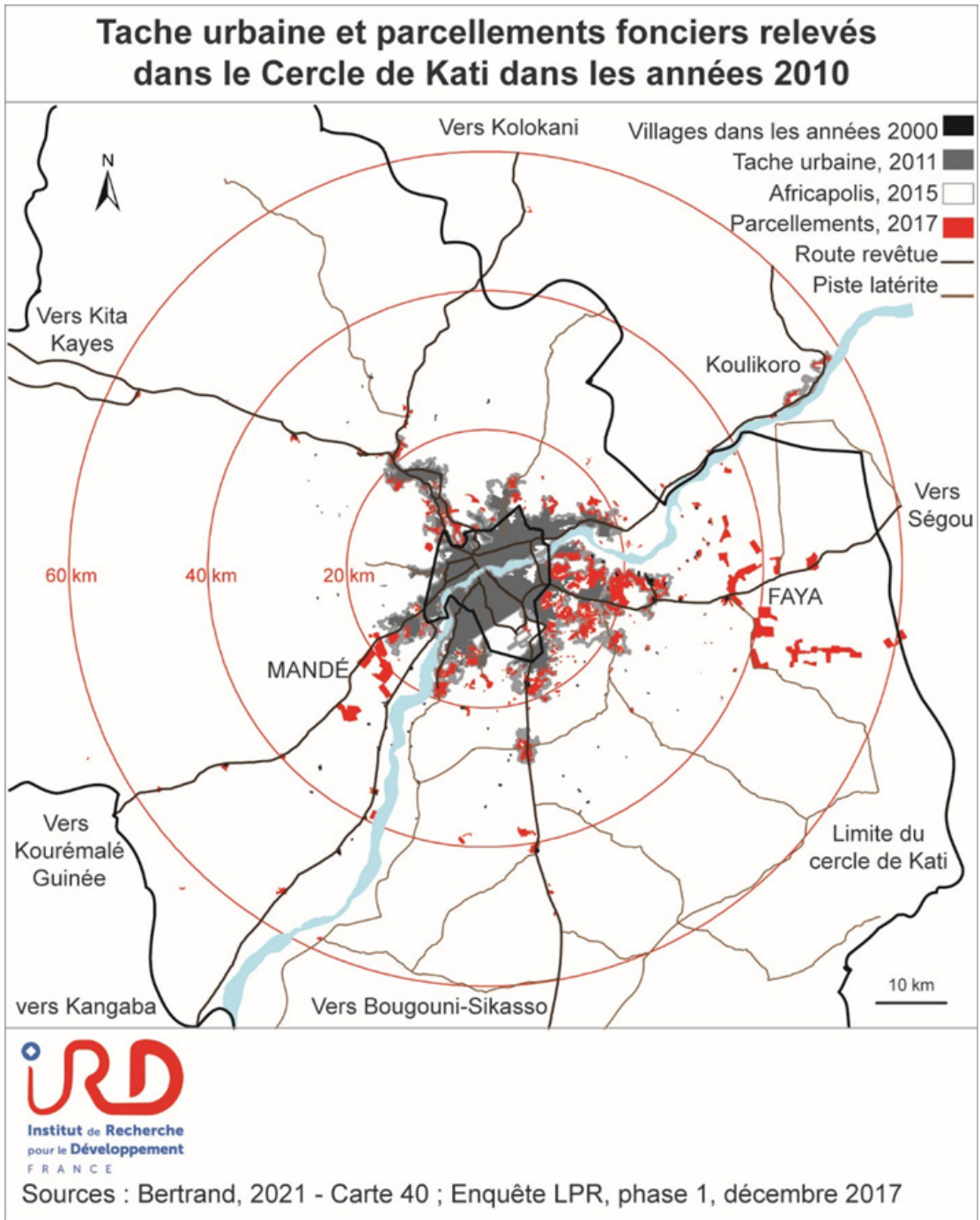


Figure 30. Tâche urbaine et parcellements fonciers relevés dans le cercle de Kati dans les années 2010

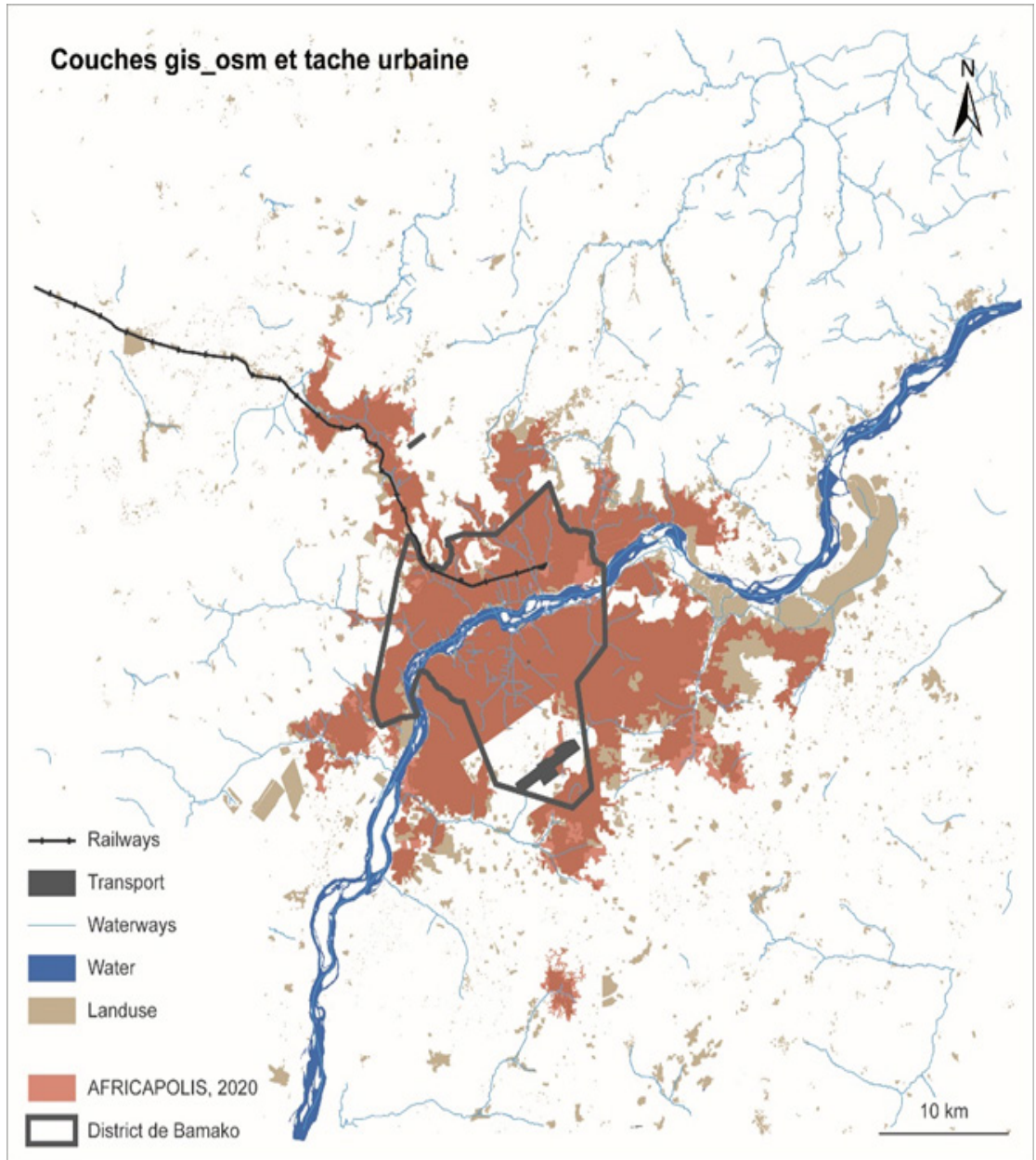


Figure 31. Tâche urbaine en 2020

Source : Bertrand, 2021 : Enquête LPR, phase 1, décembre 2017

Annexe 2. Densité de la Population

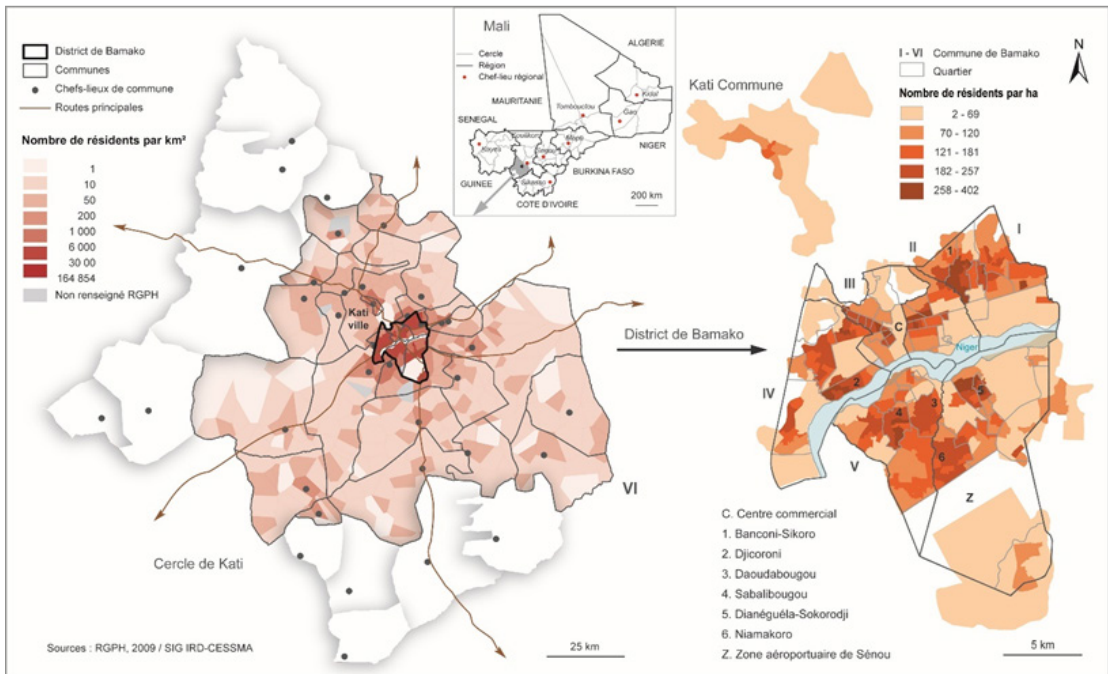


Figure 32. Densité de la population

Source : Bertrand

La densité d'occupation du sol baisse en s'éloignant du centre-ville et dans une moindre mesure sur les axes routiers.

Annexe 3. Conditions ayant prévalu à la mise en place du Comité

Ces conditions sont de deux ordres :

1. Chaque commune doit être représentée en son sein, ce qui réduit sa taille minimale à 25 membres;
2. La représentativité (le nombre de délégués par commune) n'est pas directement proportionnelle au nombre d'habitants de la commune mais plutôt à des intervalles de population. Selon l'appartenance aux

six intervalles de populations proposés, une commune pourrait avoir 1, 2, 3, 4 ou 5 Délégués.

Ainsi la plus petite commune qui comptait 6.988 habitants devait avoir 1 délégué tandis que la plus grande en comptait 469.662 habitants soit près de 70 fois plus peuplé, devait se contenter de 5 délégués. La mairie du District de Bamako, porteur du projet a eu droit à six délégués.

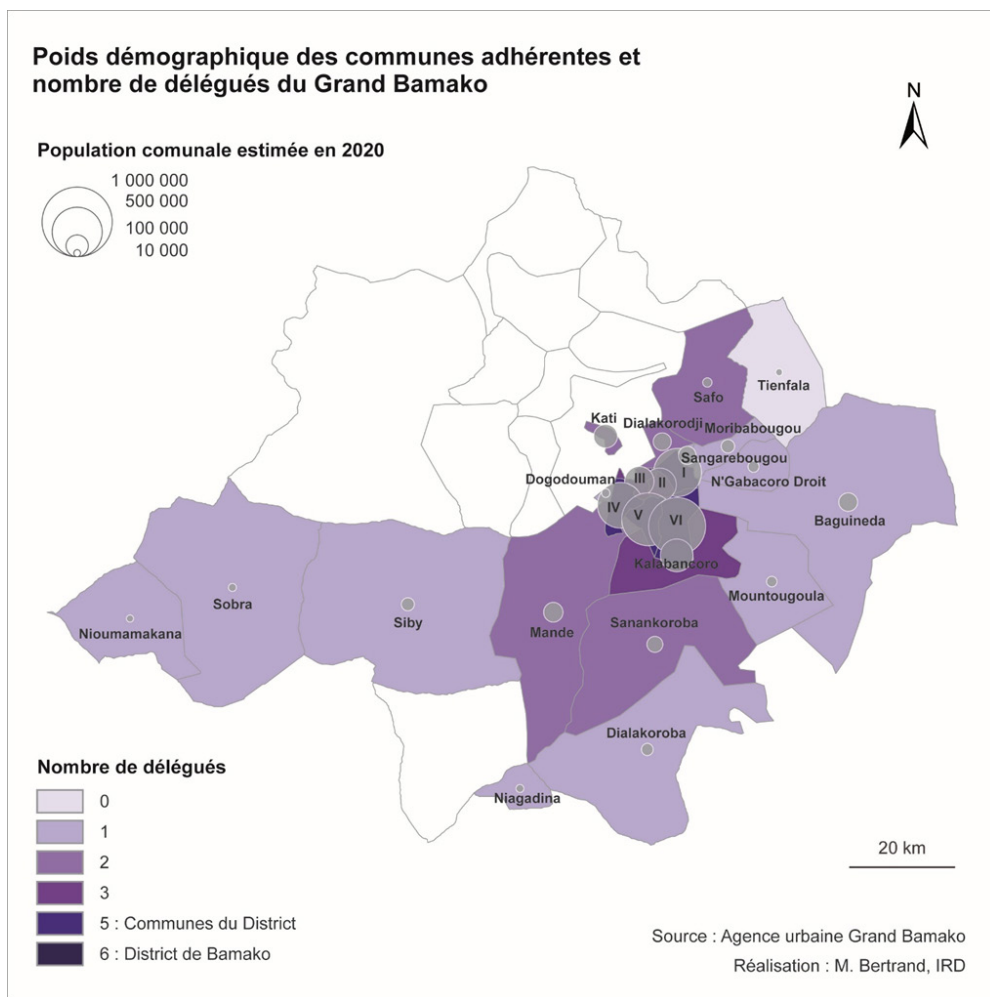


Figure 33. Poids démographique des communes adhérentes et nombre de délégués

Annexe 4. Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA) du Grand Bamako

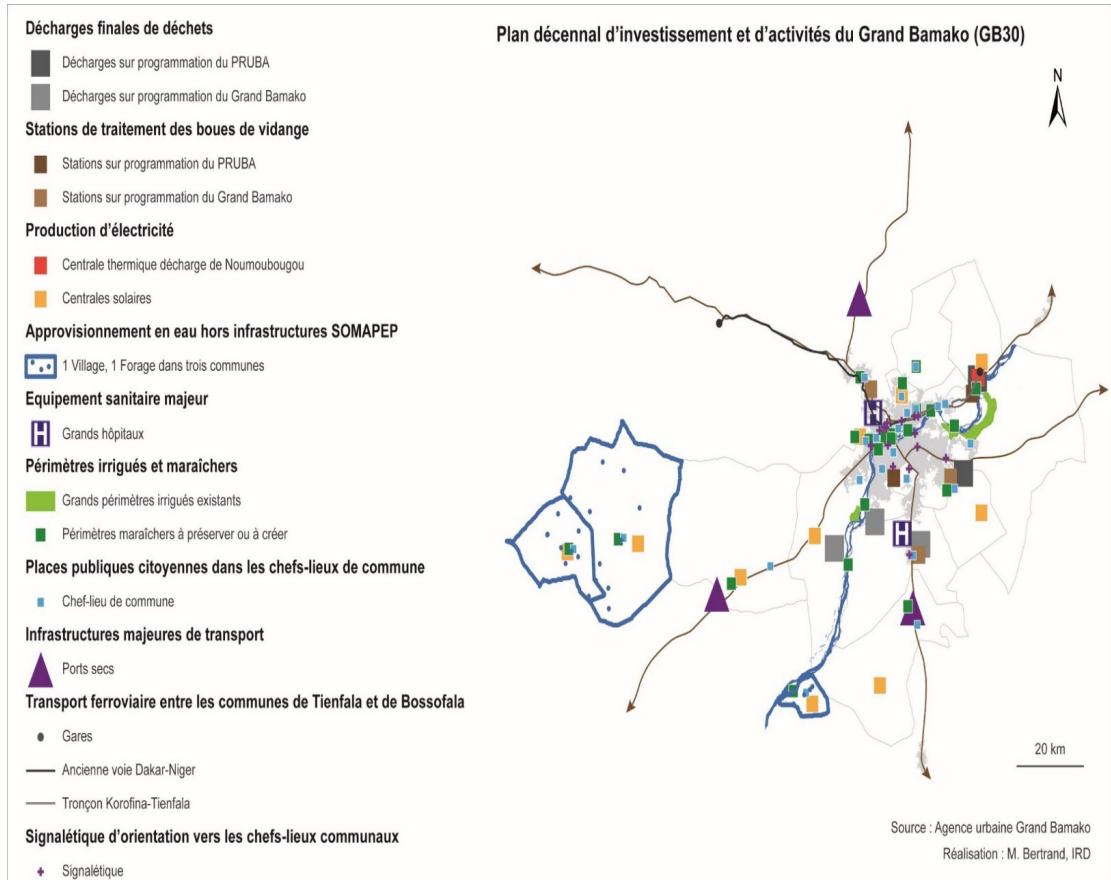


Figure 34. Plan décennal d'investissement et d'activités du Grand Bamako (GB30)

Annexe 5. Projet de Résilience Urbaine de Bamako

Figure 35. Les composantes du PRUBA

COMPOSANTES	SOUS-COMPOSANTES
Composante 1 : Amélioration de la gestion des déchets solides	Sous-composante 1.1 : Infrastructures de gestion des déchets solides : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La construction d'installations de tri et de recyclage; ▪ Le développement et la construction de plus ou moins 25 points de transfert
	Sous-composante 1.2 : Amélioration de la performance des services de gestion des déchets solides
Composante 2 : Amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène	Sous-composante 2.1 : Construction de 2 Stations de traitement des boues vidange.
	Sous-composante 2.2 : Equipements WASH dans les écoles et les centres de santé, latrines domestiques et changement de comportement
	Sous-composante 2.3 : Renforcement du cadre institutionnel du secteur de l'assainissement et renforcement des capacités de la direction nationale en charge de l'assainissement et de l'agence en charge des stations d'épuration.
	Sous-composante 2.4 : Approvisionnement en eau en milieu urbain.
Composante 3 : Investissements dans les infrastructures résilientes	Sous-composante 3.1 : Investissements dans les infrastructures de drainage
	Sous-composante 3.2 : Investissements dans l'amélioration des quartiers
	Sous-composante 3.3 : Soutien aux initiatives locales axées sur les services urbains et l'inclusion économique

<p>Composante 4 : Renforcement des capacités institutionnelles</p>	<p>Sous-composante 4.1: Appui à l’opérationnalisation du Grand Bamako. Les principales activités à mener consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les fonctions critiques à remplir afin d’impulser rapidement et efficacement la dynamique d’opérationnalisation du Grand Bamako, et définir les rôles et responsabilités des structures respectives ; ▪ Elaborer et faire des propositions pour la mise en place immédiate des organes et renforcer leurs capacités; ▪ Appuyer l’élaboration d’un manuel de procédures administratives, budgétaires, financières et comptables pour le Grand Bamako ; ▪ Soutenir l’élaboration d’une stratégie de communication et de renforcement de la responsabilité ; ▪ Appuyer l’élaboration d’un plan de développement pluriannuel ; ▪ Appuyer la préparation, sur la base du plan de développement pluriannuel et en concertation avec les communautés, à la fois d’un programme d’investissement triennal et du budget découlant des priorités d’investissement pour la première année dudit programme d’investissement ; et ▪ Initier, si nécessaire, des analyses de faisabilité et des études détaillées pour le financement et la mise en œuvre des investissements prioritaires¹⁷.
	<p>Sous-composante 4.2 : Plateforme numérique pour la résilience – base pour le Schéma directeur urbain et les plans de développement économique local</p>

¹⁷ PRUBA : Plan de travail et budget annuel de 2024. CCP

	<p>Sous-composante 4.3 : Appui au Schéma Directeur urbain. L'objectif de cette sous-composante est d'appuyer l'élaboration des documents de planification du Grand Bamako (Schéma d'Aménagement du Territoire, Schéma Directeur d'Urbanisme et Plans d'Urbanisme Sectoriel. Les études et activités à réaliser sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS), ▪ Les études préparatoires et d'engagement communautaire pour la réinstallation préventive et la restructuration des quartiers informels pour les communautés à risque ; ▪ Les études d'urbanisme résilient et intégré dans des quartiers cibles du Grand Bamako ; ▪ La préparation et l'élaboration de plans d'urbanisme détaillés intégrant la gestion des risques d'inondation pour les six communes du District de Bamako ; et ▪ Les études visent à optimiser la gestion de l'espace public pour fluidifier la circulation. Elles préconisent des mesures de sanctuarisation des emprises réservées (trottoirs, zones de chalandise, stationnements, pistes cyclables et couloirs de bus) afin de garantir leur usage spécifique. Par ailleurs, la stratégie repose sur le délestage du réseau primaire via l'amélioration de la praticabilité et de la vitesse moyenne sur les voies secondaires. Enfin, une meilleure prise en compte de la logistique urbaine à l'échelle métropolitaine est essentielle pour limiter l'impact du transport de marchandises sur la congestion.
	<p>Sous-composante 4.4 : Gestion des finances et des biens municipaux pour la prestation de services</p>
<p>Composante 5: Cellule de coordination du projet :</p>	<p>Cette sous-composante financera entre autres, les coûts supplémentaires liés à la gestion du projet.</p>
<p>Composante 6: Composante Intervention d'urgence éventuelle</p>	

Annexe 6. Zones d'intervention des deux programmes

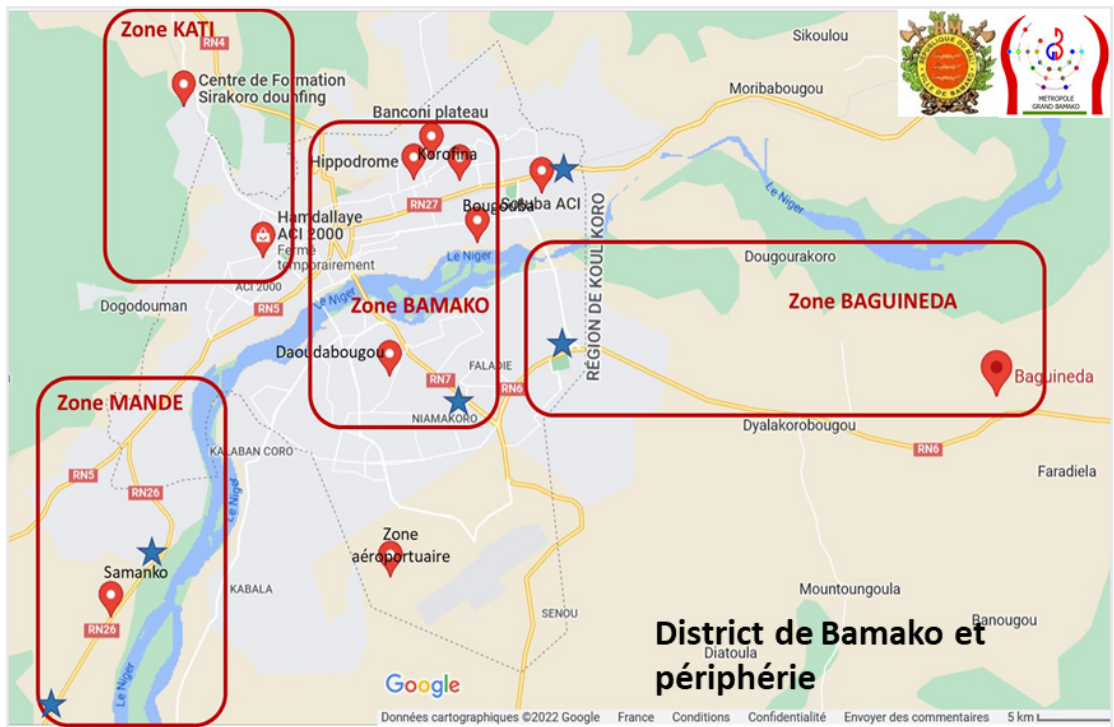


Figure 36. Zones d'intervention des deux programmes MLI/21 et MLI/22 de LuxDev

Annexe 7. Résolution de ONU-Habitat sur les Relations Villes Campagnes (RVC) HSP/HA/1/Res.5



NATIONS
UNIES

HSP

HSP/HA.1/Res.5

ONU HABITAT Assemblée du Programme
des Nations Unies pour
les établissements humains

Distr. générale
13 juin 2019
Français
Original : anglais

Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Première session
Nairobi, 27–31 mai 2019

Résolution adoptée par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains le 31 mai 2019

1/5. Améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales à l'appui de l'urbanisation durable et des établissements humains

L'Assemblée d'ONU-Habitat,

Saluant le Programme de développement durable à l'horizon 2030¹ comme cadre d'action aux niveaux international, régional, national et local, ainsi que l'attachement des États membres à la réalisation des objectifs de développement durable,

Rappelant le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement²,

Rappelant également l'importance du Nouveau Programme pour les villes³ en tant qu'instrument décisif pour parvenir à édifier des villes et des établissements humains sûrs, inclusifs, résilients et durables,

Rappelant en outre la résolution 19/10 du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) du 9 mai 2003 sur les liens entre les zones urbaines et rurales et l'urbanisation durable,

Rappelant la résolution 25/1 du Conseil d'administration du 23 avril 2015, dans laquelle le Directeur exécutif d'ONU-Habitat a été prié de mettre au point et diffuser des outils et bonnes pratiques pour promouvoir les liens entre les zones urbaines et les zones rurales dans le cadre d'une planification régionale et territoriale intégrée, en travaillant en étroite collaboration avec d'autres organisations intergouvernementales et parties prenantes,

Rappelant également la neuvième session du Forum urbain mondial, consacrée à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes au niveau local et à l'accélération de cette mise en œuvre, en vue d'activer la réalisation des objectifs de développement durable,

Prenant note de la publication *Urban-Rural Linkages: Guiding Principles: Framework for Action to Advance Integrated Territorial Development*⁴,

1. *Prie* la Directrice exécutive de mettre au point, en consultation avec les institutions internationales et régionales compétentes, dans la limite des ressources disponibles, des mécanismes visant à améliorer les liens entre les zones urbaines et les zones rurales, et demande au Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains d'envisager des options possibles pour leur fonctionnement ;

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

² Résolution 69/313 de l'Assemblée générale, annexe.

³ Résolution 71/256 de l'Assemblée générale, annexe.

⁴ ONU-Habitat (2019).

HSP/HA.1/Res.5

2. *Engage vivement* les États membres à prendre en compte les liens entre les zones urbaines et les zones rurales dans leur politiques et processus de planification du développement aux niveaux national et infranational afin de renforcer les liens économiques, sociaux et environnementaux entre les zones urbaines, péri-urbaines et rurales, y compris les territoires périphériques ;
 3. *Prie* la Directrice exécutive, dans la limite des ressources disponibles, de sensibiliser les États membres et les autorités locales à l'impact des liens entre les zones urbaines et les zones rurales sur l'urbanisation durable, la cohésion territoriale et le développement national ;
 4. *Prie également* la Directrice exécutive de diffuser et partager, en coopération avec les partenaires appropriés, les bonnes pratiques et politiques concernant l'impact des liens entre les zones urbaines et les zones rurales qui pourraient être reproduites dans d'autres pays ;
 5. *Prie en outre* la Directrice exécutive, en consultation avec les partenaires appropriés et dans la limite des ressources disponibles, d'aider les États membres qui en font la demande à élaborer des politiques et des programmes pour gérer les migrations des zones rurales vers les zones urbaines ;
 6. *Prie* la Directrice exécutive de lui présenter à sa deuxième session, par l'intermédiaire du Conseil exécutif, un rapport sur les progrès accomplis dans l'application de la présente résolution.
-

Annexe 8. Les principes directeurs du Grand Bamako et de l'ONU-Habitat

Tableau 2. Le Grand Bamako et les principes des Relations Villes-Campagnes

N°	LES PRINCIPES des RVC	BAMAKO (6 communes + le District)	GRAND BAMAKO (25 communes + le District)
1	<p>« Des interventions locales »</p> <p>Le contexte local (niveaux national et infranational) doit éclairer et orienter l'implémentation des Agendas globaux. Les engagements pris localement devraient se traduire par des politiques cohérentes et par des actions intégrées à travers le territoire en tenant compte des relations villes-campagnes.</p>	<p>Ce principe a prévalu dans l'élaboration de la vision Bamako horizon 2030 (BH30) en 2012 en tenant compte d'une échelle métropolitaine.</p>	<p>Ce principe a prévalu dans l'élaboration du Plan Décennal d'Investissement et d'Activités (PDIA) 2021-2030 du Grand Bamako.</p>
2	<p>« Une gouvernance intégrée »</p> <p>Renforcer les mécanismes de gouvernance en intégrant les relations villes – campagnes à tous les secteurs, différents niveaux et toutes les parties prenantes à la gouvernance. Pour atteindre les ODD, il faut une intégration à trois dimensions, à savoir:</p> <ol style="list-style-type: none"> Une intégration horizontale impliquant toutes les échelles spatiales dans les régions métropolitaines, les agglomérations et villes voisines, ou encore l'arrière-pays rural; Une intégration sectorielle impliquant les secteurs public et privé, les organisations de la société civile, les institutions professionnelles et de recherche, les associations civiques formelles et informelles ; et Intégration verticale impliquant les différents niveaux d'engagement et de prise de décision officielle. Renforcer et institutionnaliser les synergies de l'intégration des actions et acteurs urbains et ruraux dans les dimensions horizontales, sectorielle et verticale ; 	<p>Une série de concertations entreprises entre 2008 et 2018, entre les collectivités de Bamako et de sa périphérie, a permis de mettre en place en 2018, l'intercollectivités Grand Bamako.</p> <p>L'Assemblée Nationale, les Ministères, la Direction Générales des Collectivités, le patronat, les ordres professionnels et la société civile furent consultés dans la démarche du District de Bamako qui a mené au Grand Bamako.</p>	<p>La formalisation des liens entre Bamako et sa périphérie, via la création du Grand Bamako, a conduit à l'établissement d'une instance de gouvernance locale. Celle-ci se compose de 59 membres issus des 26 collectivités territoriales fondatrices.</p> <p>Le processus d'élaboration du PDIA a regroupé, les Directions Nationales sectorielles, les ordres professionnelles et la société civile et les collectivités membres du Grand Bamako.</p>
3	<p>« Des approches systémiques fonctionnelles et spatiales »</p> <p>Utiliser des approches systémiques qui prennent en compte : Les différentes échelles des établissements humains urbains et ruraux et les liens fonctionnels, territoriaux et écosystémiques qui existent entre eux et l'occupation des sols tant en zone urbaine que rurale et les utiliser pour renforcer l'impact et assurer une plus grande équité.</p>	<p>BH30 est une vision partagée permettant d'aller vers une planification urbaine, périurbaine et territoriale intégrées et inclusives. Il a servi lors de l'élaboration du PDIA et constituera une des options qui seront proposées lors de l'élaboration du schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Bamako.</p>	<p>Le PDIA est une vision partagée permettant d'aller vers une planification urbaine, rurale et territoriale intégrées et inclusives. Il constituera une des options qui seront proposées lors de l'élaboration du schéma d'aménagement du Grand Bamako.</p>

4	<p>« L'inclusion financière » :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'accorder la priorité aux investissements durables ; 2. D'ajuster les financements autant que possible pour atteindre les objectifs ; 3. Promouvoir l'équité territoriale en matière d'investissements ; 4. Accorder une attention aux acteurs économiques aussi formels qu'informels surtout en cas de besoins de soutien ; 5. Promouvoir des stratégies fiscales permettant un accès équitable aux services publics et au aux investissements d'infrastructures 	<p>Les investissements prévus dans BH30 comme les centres logistiques, les décharges ont été programmés dans certaines communes rurales sans aucun accord préalable établi avec elles.</p> <p>Le secteur privé a été sollicité pour la réalisation des équipements sans aucun succès.</p>	<p>Les investissements prévus dans le PDIA vont jusque dans les communes rurales et leurs villages du Grand Bamako, à travers des projets comme une commune-un périmètre irrigué ou un village-un forage. Les points 1, 2, 3, 4 et 5 ont tous été abordés dans le PDIA.</p> <p>Le secteur privé sera sollicité.</p> <p>La stratégie fiscale (le prélèvement à la source) est à l'étude.</p>
5	<p>« Des partenariats équilibrés »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'encourager les partenariats, les alliances et les réseaux inclusifs, qui exigeraient une certaine flexibilité, entre les acteurs urbains et ruraux et différents secteurs ; 2. De développer et d'exploiter de manière inclusive les capacités et les compétences d'un grand groupe des parties prenantes telles que la société civile, le secteur privé et les institutions universitaires particulièrement au sein des groupes et communautés les plus marginalisés. 	<p>Des conventions ont été signées par le District avec des sociétés privées pour la collecte des taxes municipales et la réalisation des équipements marchands sans résultat probant pour le moment.</p> <p>Des efforts sont à faire pour le point 2.</p>	<p>Des partenariats équilibrés sont visés pour l'exécution de certains projets du PDIA comme l'adduction d'eau potable, la production d'électricité à partir de champs photovoltaïques, etc. Une table-ronde des bailleurs de fonds est prévue pour l'occasion. Des efforts sont à faire pour le point 2.</p>
6	<p>« Une approche fondée sur les droits de l'homme »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'intégrer des approches fondées sur les droits de l'homme dans l'ensemble des instruments de politique et des actions gouvernementales ; 2. De respecter, promouvoir et révéler les droits de l'homme, tels que le droit à l'emploi, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à un logement adéquat et abordable, le droit à l'alimentation et le respect de la biodiversité dans nos interventions. 	<p>Les activités du Centre de Formation de Missabougou permettent chaque année à des centaines de jeunes de s'insérer dans la vie productive. Le logement social est géré par l'Etat</p>	<p>Les programmes de formation professionnelle, de construction de deux hôpitaux, d'un périmètre maraicher par commune du PDIA sont autant de projets qui répondent aux besoins des populations et donc portés sur les droits de l'homme.</p>

7	<p>« Ne pas nuire et fournir une protection sociale »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer les RVC (le bien-être, la santé, la sécurité alimentaire et la nutrition, la protection de l'eau, l'énergie, les transports et le logement, la biodiversité et les droits fonciers) pour surmonter les conflits ; 2. Parvenir à un équilibre entre les hommes et les femmes, les différents groupes d'âge et groupes socio-économiques sur l'ensemble du continuum urbain-rural dans les mesures et les programmes de protection sociale. 	<p>Les programmes MLI/021 et MLI/022 de la coopération luxembourgeoise, dont la maîtrise d'ouvrage revient au District de Bamako même s'ils couvrent le territoire du Grand Bamako, observent l'équité entre genre : 50% de bénéficiaires femmes et 50% de bénéficiaires hommes.</p>	<p>L'un des objectifs du PDIA est de freiner l'exode rurale. En effet, le PDIA contient beaucoup d'activités qui donneront aux ruraux l'opportunité de gagner leur vie sur place. Cela permettra d'arriver à moyen et long terme à réduction du nombre de conflits et à un équilibre sur l'ensemble du continuum urbain-rural. Le Grand Bamako prône également l'équité entre genre. Les programmes MLI/021 et MLI/022 de la coopération luxembourgeoise en sont l'illustration parfaite : 50% de bénéficiaires femmes et 50% de bénéficiaires hommes.</p>
8	<p>« Une approche respectueuse de l'environnement »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Que les ressources nécessaires à la population actuelle doivent être gérées de manière à ne pas compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ; 2. Accorder un degré de priorité élevé à la protection, à la préservation et à l'expansion des zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques ; <p>Pour une transition intégrée des zones urbaines et rurales vers des économies circulaires résilientes, économes en ressources et à faible émission de carbone.</p>	<p>La vision BH30 prévoyait déjà en 2012, le développement d'une métropole tout en préservant la nature autour de Bamako.</p>	<p>Le PDIA fut élaboré suivant une approche respectueuse de l'environnement qui prévoit des projets de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 centrales solaires dans 10 des 19 communes rurales du Grand Bamako ; ▪ Une centrale biogaz à installer sur l'un des cinq centres de traitement des déchets où une grande part des déchets sera recyclée tout en produisant de l'électricité ; ▪ Et cinq stations de traitement des boues de vidange ; ▪ Des milliers d'hectares réservés dans le schéma d'aménagement du GB à l'agriculture périurbaine et des milliers d'hectares de forêt préservés.

9	<p>« Un engagement participatif »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'assurer la participation effective des personnes et des institutions et communautés locales dans l'ensemble du continuum ville-campagne ; 2. De créer les conditions pour ne laisser personnes pour compte dans les dialogues politiques et les processus de planification ; 3. De renforcer les capacités pour donner une voix aux groupes vulnérables et assurer la participation active des communautés urbaines, périurbaines et rurales à la gouvernance territoriale intégrée ; <p>Ce principe nous rappelle aussi que la relation entre culture et migration, mobilité et déplacement est essentielle à la protection et la résilience sociales, et est un élément déterminant dans la conception de stratégies et d'interventions appropriée</p>	<p>Le premier forum urbain et l'atelier sur les nouvelles centralités ont tous été conduit sur le principe de l'engagement participatif. Cela a permis d'élaborer la vision BH30.</p>	<p>Ce principe a été observé dans le choix des activités du PDIA. Egalement, pour l'élaboration des Schéma d'Aménagement du territoire et d'urbanisme en cours, ce principe sera mis en œuvre par le biais de la planification participative. Déjà, la rédaction des TDR a réuni toutes les structures étatiques et la société civile.</p>
10	<p>« Des données validées »</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. D'établir et d'améliorer les systèmes de connaissances pour soutenir les méthodes de planification qui renforceront le continuum ville-campagne et amélioreront cohésion territoriale ; 2. De collecter les données urbaines, péri-urbaines, rurales désagrégées et les indicateurs aux niveaux national et infranational ; 3. D'incorporer les connaissances/informations non-étatiques locales ; 4. De faciliter le partage des connaissances, d'assurer le suivi des performances et l'évaluation, et rendre l'information accessible, transparente, interactive et disponible. 	<p>L' Agence de Développement Régional de Bamako œuvre depuis sa création au niveau du District, à la capitalisation des données urbaines.</p>	<p>La Sous-composante 4.2 du PRUBA d'un montant de 4.5 millions de dollars est consacré entièrement à la mise en place d'une plateforme numérique pour la résilience, base pour le Schéma directeur urbain et les plans de développement économique local.</p> <p>Parallèlement l'Agence Urbaine du Grand Bamako œuvre depuis sa création à la capitalisation des données urbaines. Elle compte dans sa bibliothèque libre d'accès plus de 400 ouvrages.</p>

Tableau 3. Gouvernance, législation et renforcement des capacités et la démarche du Grand Bamako

R= Recommandation / C : Commentaires

SECTIONS	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	RECOMMANDATIONS(R) /COMMENTAIRES(C)	ADOPTÉE DANS LA DÉMARCHE DU GB
A. Gouvernance, législation et renforcement des capacités	A1 : Mise sur pied des approches « pangouvernementales »	C1 : Gouvernance à plusieurs niveaux : intercommunalité C2 : Ceci pourrait aboutir à la création d'agences pour la gestion mutuelle	A1C1 : (Création du GB : le 30/10/2018) A1C2 : (création de l'AUGB : le 27/06/2019)
	A2 : Convoquer des mécanismes de gouvernance pour examiner les mandats et politiques	R1 : Inclure dimensions rurales dans les politiques urbaines et vice versa R2 : Inclure la cohérence et l'harmonisation entre les normes nationales, régionales, locales et les décisions	A2R1 : Dans l'élaboration du PDIA. A2R2 : Dans l'élaboration du PDIA
	A3 : Développer un cadre pour l'inclusion des populations urbaines et rurales à risque	R1 : Inclure les personnes vulnérables et marginalisées dans la planification, la prise de décision et autres niveaux R2 : Accroître la redevabilité par le biais de processus de suivi et d'évaluation pour assurer l'inclusion des communautés urbaines et rurales.	A3R1 : Prévu dans le processus d'élaboration des Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme A3R2 : Des efforts sont à consentir à ce niveau
	A4 : Etablir des mécanismes et des approches participatives	R1 : Réaliser des accords durables entre intérêts publics et privés R2 : S'assurer que les droits de toutes les parties prenantes sont respectés	A4R1 : (Signature d'une convention avec la Fondation Santé et Environnement en février 2023) A4R2 : Dans le PDIA
	A5 : Etablir un système d'échange continu	R1 : Echange continu de connaissances de plates-formes, de dialogue et de renforcement des capacités R2 : Soutenir le dialogue permanent entre les parties prenantes	A5R1 : Deux débats publics sont programmées dans le budget 18 de 2023 A5R2 : Une des missions assignées à l'AUGB
	A6 : Développer et mettre en œuvre des stratégies de sensibilisation	R1 : Sensibiliser en impliquant les associations territoriales d'urbanistes	A6R1 : Il est prévu de conduire les débats avec l'ordre des urbanistes du Mali

¹⁸ L'exécution du budget 2023 rencontre des difficultés du au retard dans la prise de fonction du régisseur des dépenses.

Tableau 4. Planification intégrée à travers le continuum ville-campagne et la démarche du Grand Bamako

SECTIONS	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	RECOMMANDATIONS(R)/COMMENTAIRES(C)	ADOPTÉE DANS LA DÉMARCHE GB
B. Planification intégrée à travers le continuum ville- campagne	B1 : Instituer des mécanismes pour la localisation de la planification nationale via le renforcement des institutions locales de planification	R1 : Faire progresser la planification intersectorielle aux niveaux national et sous-national et rôle des gouvernements locaux dans la planification R2 : déléguer la planification aux zones rurales dans les Politiques urbaines nationales axées sur leur développement économique et social	B1R1 et B1R2 Relèvent de l'Etat
	B2 : Adapter et appliquer la planification intégrée avec une approche multi-sectorielles et multi-acteurs à différents niveaux	C1 : Ceci relie la planification nationale pour le développement urbain durable au développement territorial intégré C2 : Cela permet également de mettre en avant la participation de la société civile et des groupes marginalisés dans la planification et la gestion locale et nationale	B2C1 démarche adoptée par le GB pour l'élaboration de ses Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme B2C2 des ateliers sont prévus dans le processus
	B3 : Formaliser les réseaux de juridictions et les systèmes de villes aux niveaux territorial et régional	R1 : Définir conjointement une vision et élaborer des plans d'action	B3R1 Le PDIA traduit en activités, les recommandations des différents foras et ateliers
	B4 : Instituer des mécanismes pour rassembler les autorités publiques chargées de la planification	R1 : Accorder une attention particulière aux aspects et besoins financiers, culturels et institutionnels des zones rurales, des petites villes et des moyennes agglomérations R2 : Renforcer leurs capacités à s'engager sur la voie du développement territorial intégré, par exemple via des associations territoriales entre petites villes et agglo.	B4R1 et B4R2 relèvent en grande partie de l'Etat.
	B5 : Définir et mettre en œuvre des objectifs de planification intégrés pour réduire les disparités économiques, sociales et environnementales entre villes et campagnes	C1 : Cela permettrait à l'échelon local d'élaborer des plans de développement axés sur les personnes et sur les contextes locaux, et inclure l'intégration de la protection de l'environnement, la résilience aux changements climatiques, l'utilisation des terres, les infrastructures et les transports.	B5C1 à la suite des schémas, les plans d'Urbanisme Sectoriel (PUS) seront élaborés suivant ces principes
	B6 : Élaborer des critères et des approches pour la réglementation, la gestion et l'aménagement du territoire	R1 : Concevoir les approches de façon à assurer la prise en compte de la culture, de l'environnement et de la santé dans la planification, et à fournir des options stratégiques dans la planification d'espaces publics de qualité, pour la création d'une trame verte et bleue de corridors biologiques, etc	B6R1 C'est le cas pour les SDU des communes du GB qui seront révisés et intégrés dans le Schéma du GB suivant les TDR de celui-ci

Tableau 5. Investissements et financement pour un développement inclusif des Relations Villes-Campagnes et la démarche du Grand Bamako

SECTIONS	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	RECOMMANDATIONS(R)/COMMENTAIRES(C)	ADOPTÉE DANS LA DÉMARCHE DU GB
C. Investissements et financement pour un développement inclusif des relations villes- campagnes	C1 : Adapter et harmoniser les budgets publics aux niveaux national et local afin d'intégrer les politiques territoriales	R1 : Faire appel à de nouveaux mécanismes ou adapter les mécanismes existants en vue d'investir dans des activités qui tiennent compte des RVC	C1R1 : Il est prévu dans le PDIA de doter chacune des 19 communes périurbaines du GB de PUS
	C2 : Instaurer des mesures et des pratiques visant à améliorer les instruments de financement publics et privés pour résoudre le problème d'accès au crédit et éliminer les obstacles au financement	R1 : Inclure une budgétisation au niveau national qui appuie les financements municipaux et aides au développement rural, politiques fiscales et transferts de fonds aux administrations locales. R2 : Élaborer des cadres pour améliorer les systèmes fiscaux au niveau local R3 : Disposer de mécanismes financiers innovants, pour réduire les inégalités d'accès aux crédits et d'assurer une répartition équitable de l'impôt	C2R1 : Ces dispositifs existent en théorie mais la pratique est tout autre. Le District a sollicité en 2022 ONU Habitat pour l'aider à améliorer son assiette fiscale C2R2 : Une des missions du GB C2R3 : Un fond de bonification est en projet
	C3 : Promouvoir des pratiques d'investissement responsables, éthiques et durables à travers les institutions financières locales et infranationales	R1 : Financer des projets et des partenariats qui créent des liens et des synergies entre le développement urbain et rural R2 : Soutenir les acteurs en améliorant l'accès aux activités bancaires et au crédit	C3R1 et C3R2 : Des formations des agriculteurs du GB à travers une unité mobile et un fond de bonification des crédits sont prévus par la convention DBko-LuxDev
	C4 : Adapter les mécanismes de financement pour le paiement des prestations de services environnementaux	R1 : Garantir l'accessibilité aux acteurs qui gèrent les fonctions de l'écosystème telles que l'élimination/la réutilisation des déchets, le traitement des eaux	C4R1 : Le PPP est la voie privilégiée dans le PRUBA pour le traitement des déchets
	C5 : Mettre en place des mesures visant à inciter les milieux financiers et d'investissement, avec l'appui des politiques nationales et des banques de développement	R1 : À collaborer pour répondre aux besoins financiers des petits producteurs agricoles, par exemple, ou des petites et moyennes entreprises.	C5R1 : Un fond de bonification sera mis en place dans la convention avec la coopération luxembourgeoise pour faciliter l'accès au crédit des agriculteurs du GB
	C6 : Simplifier les procédures pour encourager les acteurs privés et les institutions publiques à améliorer l'accès au (micro) crédit	C1 : Pour les petits entrepreneurs et les petits exploitants agricoles, en particulier les femmes souvent pénalisées en termes de capitaux et d'accès à la terre.	C6C1 : Ladite convention privilégie la parité hommes-femmes dans toutes ces composantes.

Tableau 6. Renforcer les moyens d'action des particuliers et des communautés et la démarche du Grand Bamako

SECTIONS	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	RECOMMANDATIONS(R) /COMMENTAIRES(C)	ADOPTÉE DANS LA DÉMARCHE DU GB
D. Renforcer les moyens d'action des particuliers et des communautés	D1 : Identifier et soutenir différents types de partenariats inclusifs	R1 : Élaborer des solutions de financement nécessaires pour fournir des infrastructures et des services dans les communautés mal desservies. R2 : Favoriser des processus formels et informels inclusifs permettant de réduire les inégalités	D1R1 : L'atelier de présentation du GB a prévu une table ronde des bailleurs pour cela. D1R2 : L'exemple de la convention avec la coopération luxembourgeoise en témoigne
	D2 : S'engager en faveur de l'inclusion équitable et équilibrée des acteurs urbains et ruraux	C1 : Le secteur informel revêt une importance capitale pour les femmes, les peuples autochtones et les petits exploitants agricoles, etc.	D2C1 : La majeure partie des activités du PRUBA et la totalité des activités de la convention luxDev impliquent le secteur informel, les femmes les autochtones et les petits exploitants
	D3 : Adopter des méthodologies participatives	C1 : Telles que des guides de partenariat, une budgétisation participative et des outils d'évaluation afin de stimuler l'équité	D3C1 : C'est le cas dans toutes les activités du GB : les besoins en renforcement des capacités de la convention LuxDev seront définies par les bénéficiaires eux-mêmes à travers des fiches d'enquête.
	D4 : Élaborer un cadre de renforcement de la coopération	C1 : Entre les communautés et les autres acteurs des zones urbaines et rurales	D4C1 : Le PDIA et les conventions FSE et LuxDev sont élaborés sur le principe du développement endogène dans la coopération locale
	D5 : Mettre en place des gouvernements locaux et des institutions inclusifs avec des groupes de travail, des groupes thématiques, ou des partenariats entre acteurs	C1 : Avec des représentants du secteur privé ainsi que des groupes de la société civile, dans les zones urbaines, rurales, et entre les agglomérations, les villes de grande et de petite taille, les autorités rurales	D5C1 : Le Comité du GB (ensemble des délégués) s'apparente à un gouvernement local qui prévoit travailler avec les acteurs cités à travers des conventions.
	D6 : Concevoir et mettre en place des partenariats formels et informels	C1 : À travers différentes dimensions économiques, sociales, culturelles et environnementales, et visant à lutter contre les inégalités et les déséquilibres de pouvoir existant entre les acteurs urbains et ruraux	D6C1 : C'est le cas des deux conventions FSE (portée sur l'environnement) et LuxDev (portée sur la lutte contre les inégalités)

Tableau 7. Gestion des connaissances et des données pour des flux spatiaux dynamiques de personnes, de produits, des services, des ressources et des informations et la démarche du Grand Bamako

SECTIONS	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	RECOMMANDATIONS(R) /COMMENTAIRES(C)	ADOPTÉE DANS LA DÉMARCHE DU GB
E. Gestion des connaissances et des données pour des flux spatiaux dynamiques de personnes, de produits, des services, des ressources et des informations	E1 : Gestion des connaissances et des données pour des flux spatiaux dynamiques de personnes, de produits, des services, des ressources et des informations	C1 : Au niveau territorial, pour satisfaire aux engagements porteurs de changement figurant dans le Nouveau Programme pour les villes.	E1C1 : Pas encore le cas, mais l'AUGB s'y atèle.
	E2 : Développer la capacité des gouvernements nationaux et locaux à utiliser, collecter et traiter des données et des informations spatialement désagrégées	C1 : En collaborant de manière transparente avec des organisations privées, non gouvernementales et des acteurs universitaires ainsi que des groupes d'utilisateurs locaux	E2C1 : Le GB a financé et réalisé sur budget propre un SIG à partir du PDIA.
	E3 : Produire de nouvelles données pour compléter les informations manquantes	R1 : Considérer les observatoires et des systèmes de suivi basés sur SIG, les données sur le statut foncier et les transactions immobilières, la cartographie locale des régimes fonciers traditionnels, les tenants et aboutissants des enquêtes, les données GPS pour évaluer les flux et les barrières aux mouvements des personnes, des biens, des services, des ressources et des informations entre les zones urbaines et rurales	E3R1 : Ce SIG sera régulièrement mis à jour au niveau de l'AUGB car ses agents ont suivi une formation dans ce sens.
	E4 : Rassembler et rendre disponibles les données et connaissances relatives à la mobilité des personnes	C1 : (y compris les femmes, les jeunes et les personnes handicapées) Sur tout le continuum urbain-rural (incluant les flux migratoires internationaux).	E4C1 : Les données du nouveau recensement de la population et de l'habitat du Mali seront exploitées au niveau de l'AUGB pour améliorer le SIG du GB

Annexe 9. Les points d'entrée sectoriels et la démarche du Grand Bamako

Tableau 8. Points d'entrée F et G

POINTS D'ENTRÉE	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	DÉMARCHE DU GB
F. Développement économique territorial et emploi	Utiliser le dialogue participatif pour identifier et répertorier les conflits potentiels et les solutions culturellement adaptées	Adopté
	Exploiter le potentiel des petites et moyennes villes, des îles périphériques (tels que les petits regroupements/marchés ruraux, qui constituent souvent les noyaux des agglomérations urbaines)	Adopté au moment des consultations en rencontrant les communes de l'association des communes riveraines de Bamako ensemble.
	Adapter les interventions dans les domaines de la planification et de la gouvernance des marchés territoriaux aux besoins des micro-, petites et moyennes entreprises	Pas adopté
	Construire des relations villes-campagnes fortes à travers une coordination intercommunale et intrarégionale	Adopté
	Créer des opportunités de renforcement des capacités et d'éducation en vue d'équilibrer les opportunités d'investissement et de financement pour les acteurs urbains et ruraux	Intervenu après création
G. Approches cohérentes pour la fourniture de services sociaux	Identifier les besoins, les opportunités et les lacunes, là où le renforcement des relations villes-campagnes peut permettre de fournir des services plus équitables du point de vue spatial	Adopté (discours tenu lors des consultations)
	Envisager de nouveaux modèles de prestation et des incitations pour la fourniture responsable de services – alimentation saine, logements, services de santé et d'éducation	Pas adopté
	Veiller à ce que les services publics offerts atteignent l'ensemble de la population	Pas adopté
	Élaborer des plans de santé et d'assainissement qui s'harmonisent avec les mandats et les actions menées	Pas adopté
	Soutenir les communautés urbaines et rurales dans la planification et la mise en place d'un cadre de vie sain et sécuritaire	Pas adopté
	Intégrer la santé et le bien-être dans la planification de l'ensemble des services publics	Pas adopté

Tableau 9. Points d'entrée H et I

POINTS D'ENTRÉE	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	DÉMARCHE DU GB
H. Infrastructures, technologies et systèmes de communication	Mettre en place des systèmes d'infrastructures, des services de transport durables et résilients entre zones urbaines et rurales	Pas adopté
	Utiliser l'analyse participative pour créer des ponts entre les différents secteurs en y incluant les populations faisant face des difficultés de mobilité	Pas adopté
	Mettre à profit la technologie et les innovations pour offrir l'égalité des chances et promouvoir des villes et villages intelligents et des solutions	Pas adopté
	S'appuyer sur des données partagées et désagrégées ventilées sur les flux spatiaux dynamiques des déplacements pour planifier, financer et construire conjointement des infrastructures	Pas adopté
	Mettre sur pied des systèmes intégrés de mobilité et de distribution des produits afin qu'ils deviennent plus inclusifs et plus intégrés	Pas adopté
I. Approches intégrées pour la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé publique	Utiliser les systèmes agricoles, de sécurité alimentaire, hydrique, énergétique, sanitaire et leurs fonctions écosystémiques sous-jacentes comme des cadres unificateurs pour renforcer les synergies urbaines et rurales	Pas adopté dans la démarche mais adopté après la création
	Intégrer la santé et le bien-être, de même que la sécurité alimentaire et questions de nutrition, durant toutes les planifications des services publics	Pas adopté
	Évaluer la qualité et la performance des différentes approches du système alimentaire territorial pour faire le lien entre la sécurité alimentaire et les régimes alimentaires sains et les terres, l'eau, les déchets, la santé, etc	Pas adopté
	Adapter les cadres d'action, tels que ceux élaborés par les réseaux de villes, les gouvernements nationaux, les organismes/ agences des Nations Unies et d'autres partenaires	Pas adopté dans la démarche mais adopté après la création
	Utiliser les services alimentaires institutionnelles (écoles, hôpitaux, etc.) comme un levier pour accroître l'accès à une alimentation durable et saine tout en créant des marchés pour les producteurs locaux	Pas adopté
	Instaurer des mesures politiques qui luttent efficacement contre toutes les formes de malnutrition	Pas adopté
	Appliquer des approches systémiques pour comprendre comment la complexité des relations villes-campagnes modifie les risques sanitaires	Pas adopté

Tableau 10. Points d'entrée J et K

POINTS D'ENTRÉE	STRATÉGIES/POLITIQUES/MESURES	DÉMARCHE DU GB
J. Impact sur l'environnement, gestion des ressources naturelles et des terres	Mener des évaluations multi-acteurs participatives et mettre en place des systèmes de suivi	Pas adopté
	S'assurer du respect des règles, réglementations et lignes directrices existantes concernant la sécurité des droits fonciers	Pas adopté
	Incorporer la gestion intégrée des paysages dans les plans de développement territorial	Pas adopté
	Élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes pour la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles	Pas adopté
	Utiliser les approches systémiques et les cadres d'économie circulaire	Pas adopté
	Mettre en place un service et des systèmes d'approvisionnement de produits qui favorisent et/ou nécessitent une utilisation et une gestion durables des ressources naturelles	Pas adopté
	Assurer des processus de prise de décisions transparents et compréhensifs	Pas adopté
K. Continuum urbain-rural versus conflits et catastrophes	Procéder à des évaluations des risques de déplacement, de conflit, de catastrophes naturelles, de chocs économiques, de catastrophes environnementales et d'épidémies de maladies transmissibles	Pas adopté
	Investir dans la protection des fonctions et services écosystémiques à partir des zones périurbaines et les zones rurales jusqu'à la proximité des villes	Pas adopté
	Mettre en place un système pour parer aux situations d'urgence destiné à renforcer la résilience aux chocs et aux crises	Pas adopté
	Concevoir et exécuter des programmes, politiques et projets d'assistance humanitaire culturellement appropriés pour des relations villes-campagnes plus effectives et efficaces	Pas adopté
	Élaborer des stratégies de collaboration urbaines et rurales pour atténuer les crises ou y répondre	Pas adopté
Élaborer et mettre en œuvre des interventions adaptées qui favorisent la collaboration entre les administrations locales, nationales et les organisations/donateurs internationaux	Pas adopté	

Annexe 10. Initiatives et perspectives du Grand Bamako

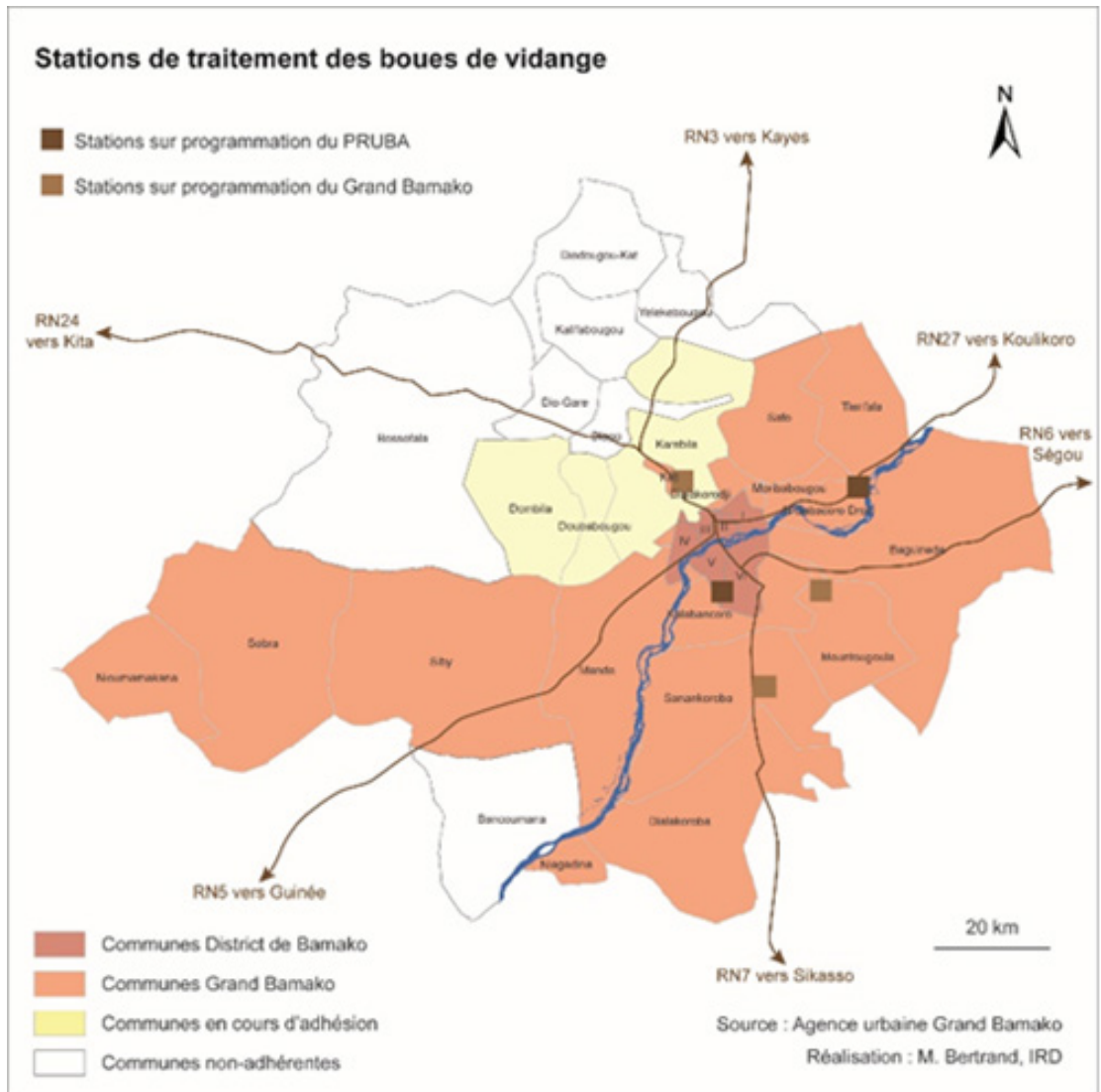


Figure 37. Stations de traitement des boues de vidange

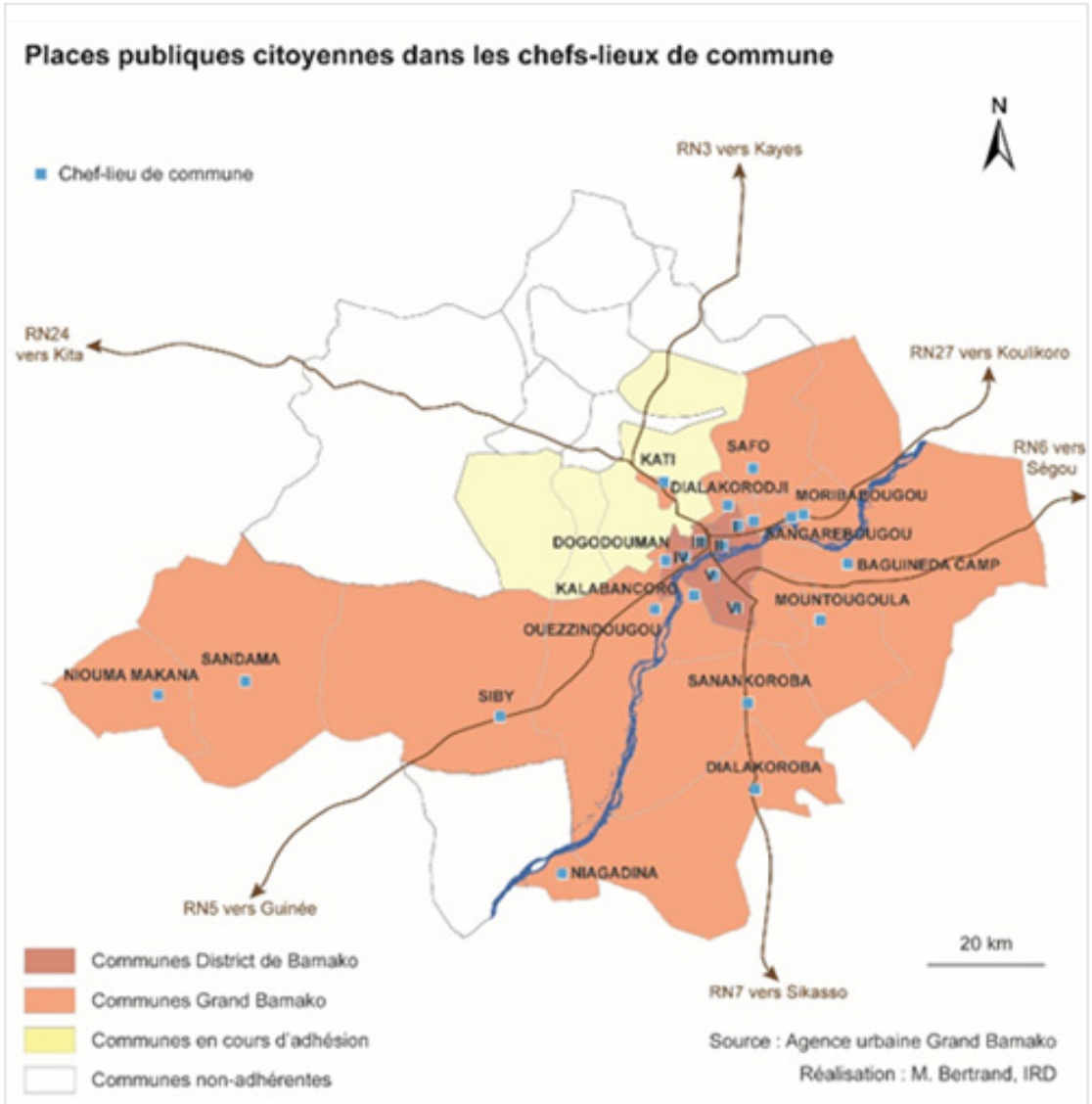


Figure 38. Places publiques citoyennes dans les chefs-lieux de commune

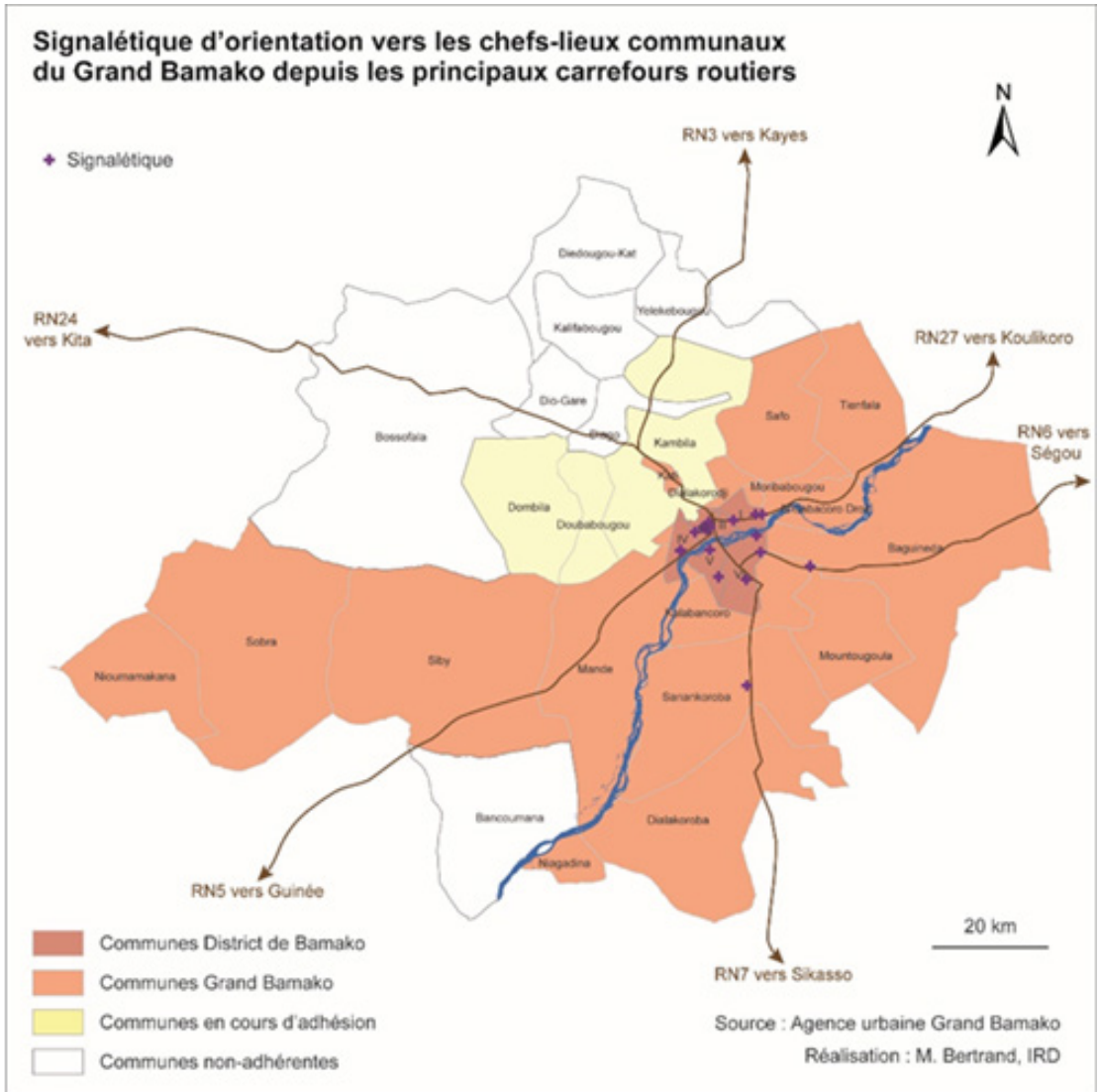


Tableau 11. Signalétique d'orientation vers les chefs-lieux communaux du Grand Bamako depuis les principaux carrefours routiers

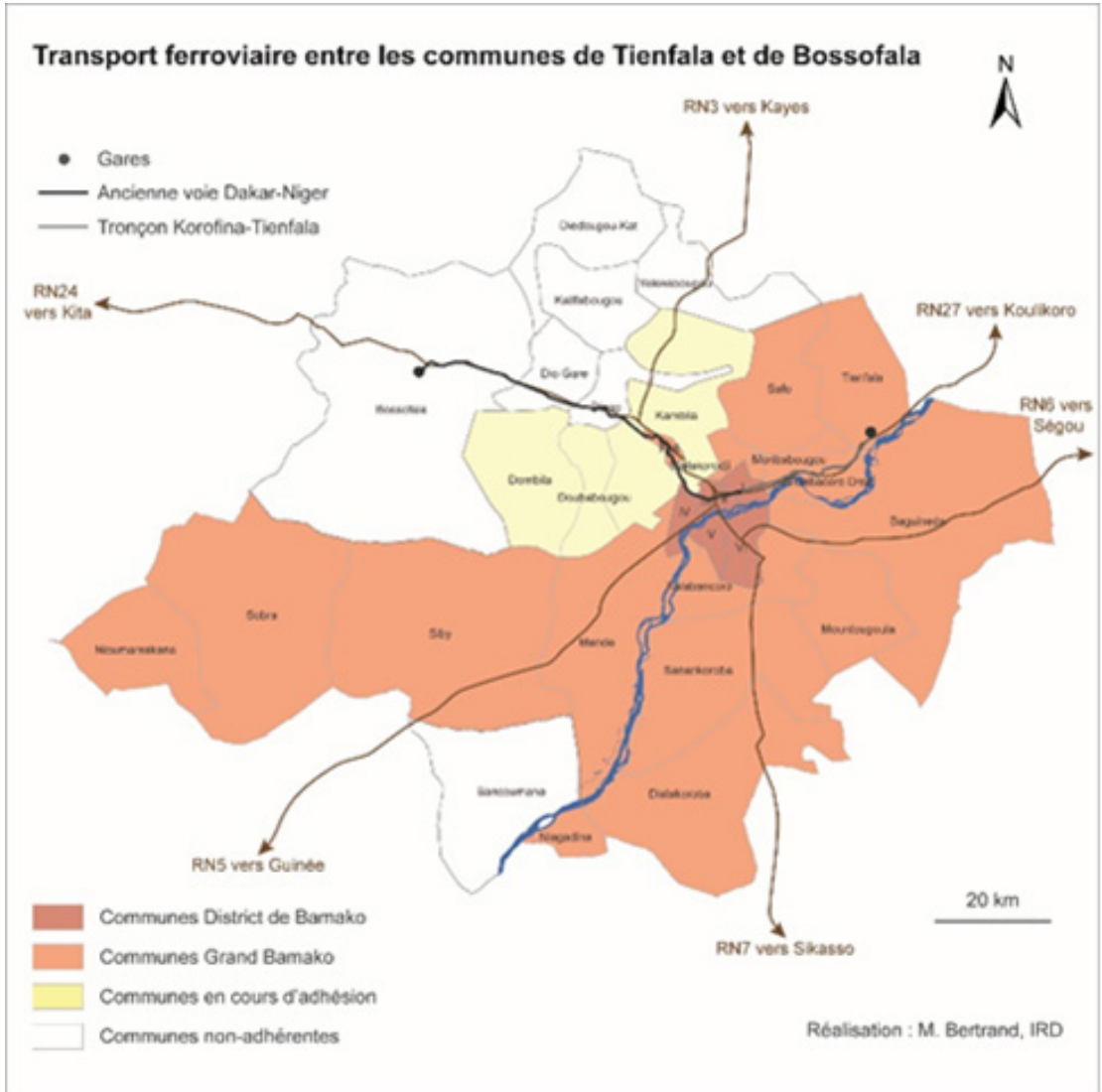
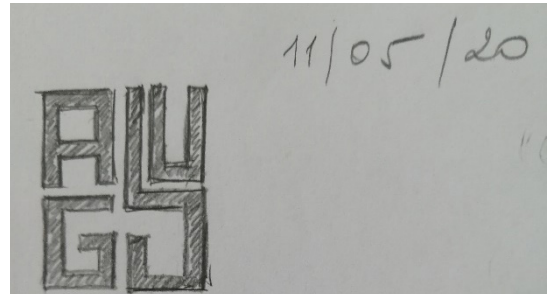
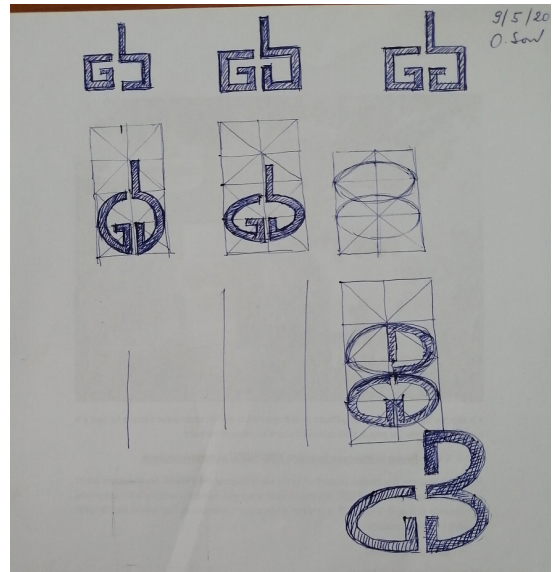
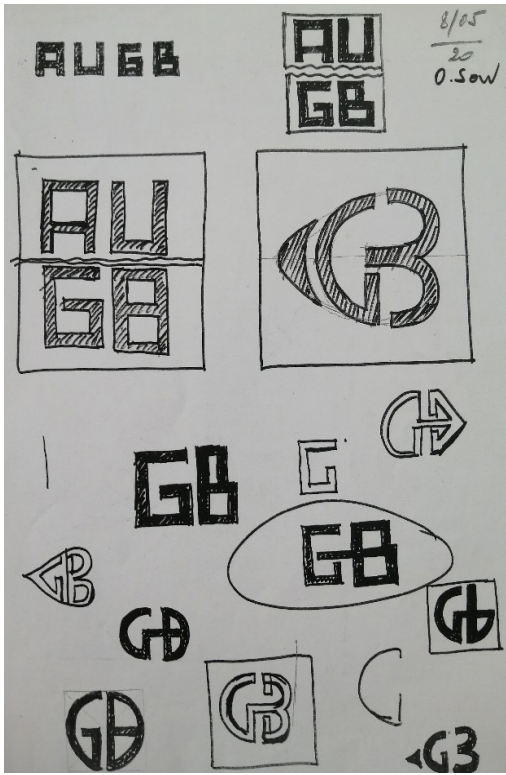


Figure 39. Transport ferroviaire entre les communes de Tienfala et de Bossofala

Annexe 11. Photos des esquisses des logos du GB et de l'AUGB





La thématique des « Relations Villes Campagnes » n'est pas étrangère au Mali. Elle est désormais prise en compte et considérée comme un domaine important d'intervention pour toutes les questions de gestion territoriale pour un développement durable. Tout développement des zones urbaines, périurbaines et rurales devra désormais être "intégré". Bamako hier et Grand Bamako aujourd'hui ne font plus qu'une et unique métropole.

Avec les taux croissants d'urbanisation, il est urgent de comprendre la nature des Relations Villes Campagnes (RVC) considérée comme faisant référence aux « *fonctions et flux complémentaires et synergiques de personnes, de ressources naturelles, de capitaux, de biens, d'emplois, de services écosystémiques, d'informations et de technologies entre les zones rurales, périurbaines et urbaines* ». Les approches traditionnelles de planification ne devraient plus considérer les zones urbaines et rurales comme des entités distinctes pour créer cette dichotomie entre les deux.

Sur le terrain, les populations du Grand Bamako dont la vie sera affectée, qui ont bien apprivoisées la nature des Relations Villes Campagnes (RVC) peuvent faire partie du processus de développement. Les Principes Directeurs décrits reposent sur le principe selon lequel les villes et les zones rurales ne doivent pas être traitées comme des entités distinctes lorsque les plans de développement, des politiques et des stratégies sont élaborés.

L'objectif est d'exploiter le potentiel que la synergie des Relations Villes Campagnes (RVC) vient créer. Cette synergie combinée générée, de sorte que tout le monde profite du flux circulaire à l'intérieur du continuum urbain-rural à l'intérieur du Grand Bamako. Il ne faut pas oublier ce Cadre d'Action qui contient des moyens spécifiques par lesquels, par exemple, la gouvernance, la protection environnementale, la communication, les budgets, les investissements et la planification peuvent être abordés afin de s'assurer que toutes les parties prenantes sont traitées de manière juste et équitable.

Tous les acteurs impliqués dans le développement durable, l'urbanisation, le développement du monde rural, l'élaboration des politiques, la planification territoriale et les approches intégrées au Mali et ailleurs dans le monde, trouveront dans Le Grand Bamako et les Relations Villes Campagnes (RVC), des informations importantes et utiles pour la réalisation de l'Agenda 2030 et le Nouveau Programme pour les Villes (NPV).

www.unhabitat.org

X | @ : UNHABITAT

▶ | ▶ : UN-Habitat worldwide | UN-Habitat

www.urbanpolicyplatform.org

X : @UNHABITAT_PLS | @ : UNHABITAT.PLS

▶ | ▶ : PLGS UNHABITAT | ▶ : UNHABITAT PLS

Pour plus d'informations, veuillez contacter:

ONU-Habitat, Section Politique et Législation

Division des Solutions Globales

www.unhabitat.org